

FRANCE

2025

DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Groupe 1 _____

Europe - Mondialisation

**PROSPECTIVE
EVALUATION**

Président : Lionel Zinsou

1.1. Deux scénarios pour le monde à l'horizon 2025

- 1.1.1. La crise financière aura-t-elle des répercussions sur la croissance mondiale d'ici à 2025 ?
- 1.1.2. Démographie des États à l'horizon 2025
- 1.1.3. Niveau de PIB régional en volume (en dollars constants de 2004)
- 1.1.4. Horizon 2025 : deux scénarios

1.2. La nouvelle hiérarchie des nations

- 1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire
- 1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales
- 1.2.3. Un monde vulnérable : les risques géopolitiques
- 1.2.4. Un monde vulnérable : anomie et mondialisation
- 1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

1.3. Les changements du système productif à la faveur de la mondialisation

- 1.3.1. Les changements du système productif
- 1.3.2. Une relocalisation prévisible de l'industrie et une concurrence accrue dans les services
- 1.3.3. Quelles stratégies d'insertion dans les échanges mondiaux pour la France et l'Europe ?

1.4. La transition sociale et écologique de la mondialisation

- 1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation
- 1.4.2. La soutenabilité environnementale de la mondialisation

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Annexe : le modèle MIRAGE

Composition du groupe de travail « Europe – Mondialisation »



1.1. Deux scénarios pour le monde à l'horizon 2025

1.1. Deux scénarios pour le monde à l'horizon 2025

1.1.1. La crise financière aura-t-elle des répercussions sur la croissance mondiale d'ici à 2025 ?

1.1.2. Démographie des États à l'horizon 2025

1.1.3. Niveau de PIB régional en volume (en dollars constants de 2004)

1.1.4. Horizon 2025 : deux scénarios

1.2. La nouvelle hiérarchie des nations

1.3. Les changements du système productif à la faveur de la mondialisation

1.4. La transition sociale et écologique de la mondialisation

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Annexe : le modèle MIRAGE

Composition du groupe de travail « Europe – Mondialisation »

1.1. Deux scénarios pour le monde à l'horizon 2025

- *Scénario tendanciel* : malgré une poursuite du rattrapage de l'Asie émergente et un cycle de négociations multilatérales abouti, la croissance mondiale, de l'ordre de 2,9 % par an en moyenne, sera moins forte que dans la décennie passée. La hiérarchie des nations ne sera pas bouleversée en 2025. Le monde sera en transition : les pays émergents n'auront pas encore convergé en dépit de leur poids croissant dans le PIB mondial, les inégalités internationales hors Asie se maintiendront, les marchés financiers continueront de s'approfondir, avec des crises récurrentes ; le dilemme entre croissance et emploi, croissance et environnement se posera avec plus d'acuité. L'ordre mondial ne sera pas stabilisé, alliant toujours multilatéralisme et poids des souverainetés, acteurs institutionnels et acteurs privés, sans refondation.
- Il est probable que le monde s'éloigne de cet équilibre précaire, soit dans le sens d'une croissance mondiale plus forte rendue soutenable par la mise en place de régulations, soit dans le sens inverse d'une accumulation progressive de déséquilibres. **Deux scénarios « extrêmes » bornant cet univers des possibles autour du scénario tendanciel sont en conséquence envisagés.**

(1) Mondialisation régulée

quand le rattrapage accéléré de l'Asie dynamise une croissance mondiale dont la soutenabilité est assurée par des politiques de régulation coopératives

(2) Déséquilibre

quand contrainte pétrolière et déficit de régulation plongent le monde dans une crise économique, sociale et environnementale globale

1.1.1. La crise financière aura-t-elle des répercussions sur la croissance mondiale d'ici à 2025 ?

Les conditions d'un scénario catastrophe ne sont pas réunies

La crise financière devrait ralentir durablement le potentiel de croissance des États-Unis (de 0,5 point à 1 point durant 5 à 10 ans). La probabilité que les liquidités alimentent une nouvelle vague de valorisation des actifs détenus par les ménages est faible. Dans ce contexte, le taux d'épargne privé américain pourrait se redresser de plus de 5 points, pénalisant la consommation. Cet ajustement pèsera à court terme sur la croissance des pays européens et émergents. En revanche, à plus long terme, le rééquilibrage de la balance courante américaine est de nature à favoriser une appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro et une progression de la demande intérieure des pays émergents, couplée à une hausse de leur taux de change réel. Cette « migration » de la demande vers les pays émergents devient un enjeu clé pour éviter un scénario de déflation mondiale. Elle nécessite un renforcement des structures bancaires de ces pays, de sorte que leurs excédents d'épargne soient recyclés en interne et que soit rompue la dichotomie actuelle entre pays « surproducteurs » du Sud et de l'Est et pays « surconsommateurs » du Nord. Au final, l'Europe pourrait gagner à ce rééquilibrage des parités et de la géographie de la demande.

Ce qui est sûr

À court terme, la surréaction à la baisse des marchés d'action impliquera un rebond atténuant la vigueur de la correction dans l'économie réelle constatée aujourd'hui. La sous-valorisation boursière des firmes, notamment américaines, **sous-estime** en effet **la valeur de leurs immobilisations financières et corporelles, a fortiori de leurs actifs immatériels** (marque, innovation, etc.).

À long terme, les moteurs, démographiques en particulier, de la croissance mondiale future seront situés dans les pays émergents, avec des comportements d'épargne associés (propension plus forte à épargner) accentuant le **basculement** constaté **des excédents de capitaux dans les pays en rattrapage** et le ralentissement de l'épargne dans les pays du vieux monde, qui pourrait gagner les États-Unis. **L'épargne mondiale restera abondante.**

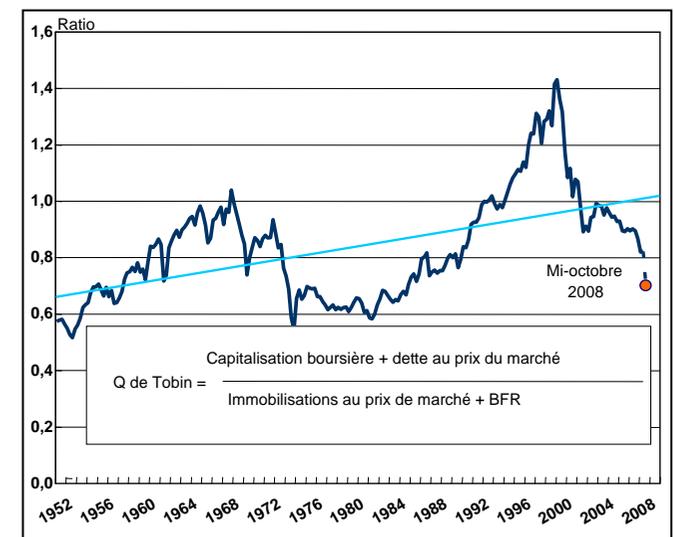
Ce qui est incertain

L'ampleur et la durée de la crise aux États-Unis et en Europe. Ses répercussions plus ou moins durables sur la croissance des pays émergents qui dépendra de la capacité de leur demande intérieure à s'autonomiser. **Si le décentrage du monde est certain, son découplage est incertain.**

L'évolution des déséquilibres de balance des paiements : le maintien des excédents commerciaux (notamment des BRIC) et des déficits (en particulier américains) dépendra des différentiels de demande intérieure, de la localisation des centres de production, comme de l'ampleur et de la pérennité de la rente pétrolière.

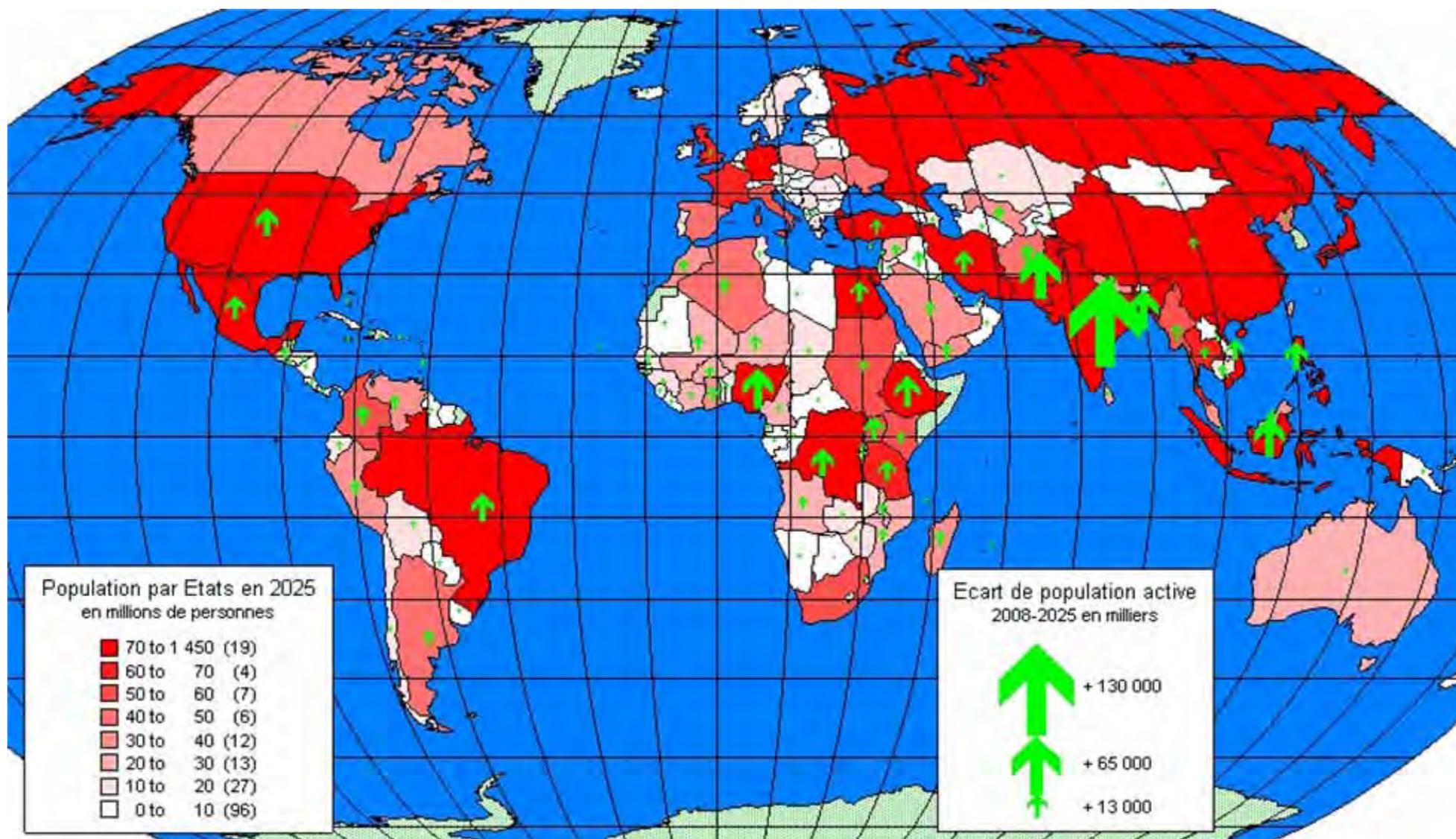
La nature du recyclage de l'épargne des pays excédentaires.

La valeur des firmes américaines s'établit aujourd'hui aux niveaux faibles qui prévalaient au cœur des années 1960



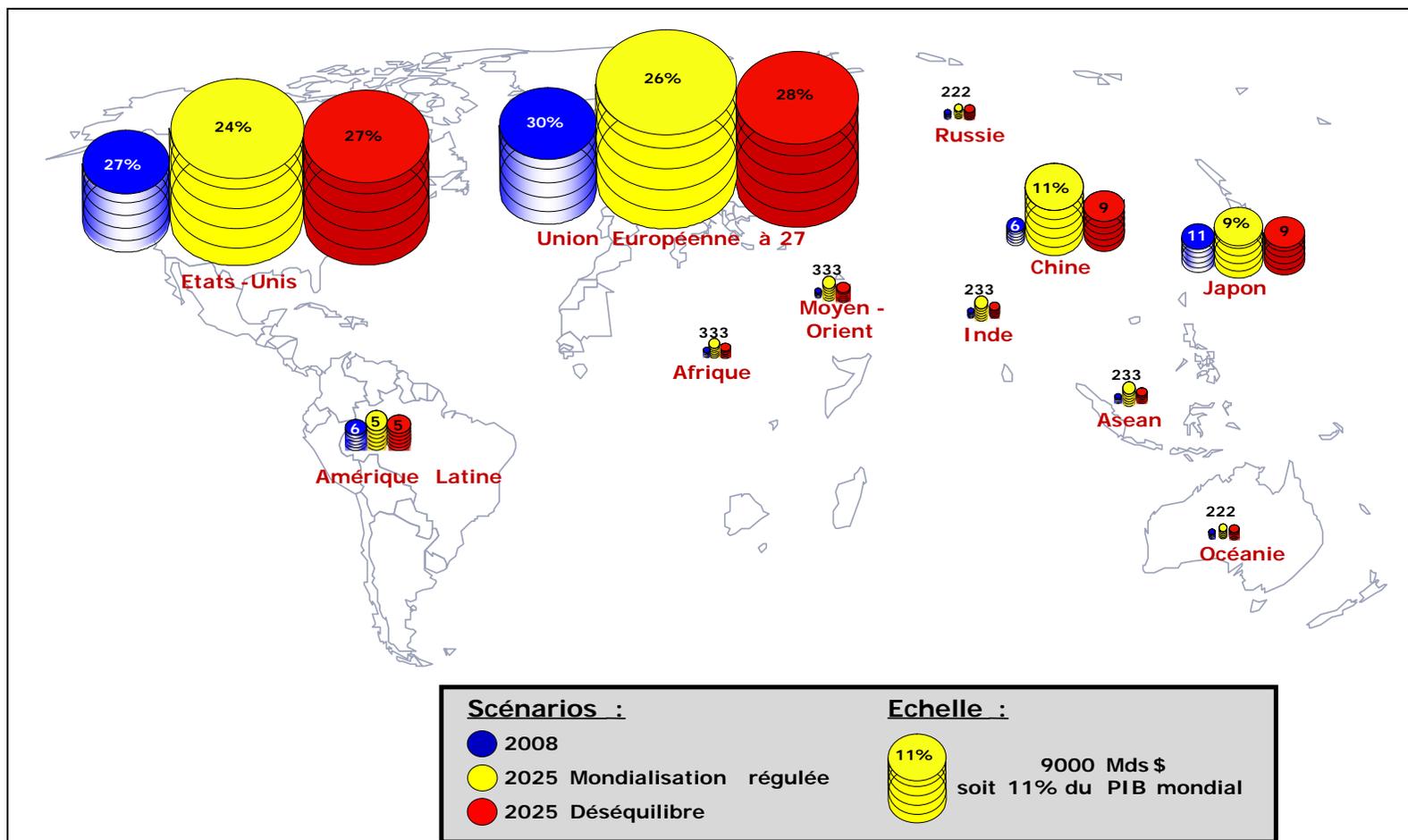
Sources : S&P 500, Datastream, La Note de veille, n° 113, CAS

1.1.2. Démographie des États à l'horizon 2025



Sources : chiffres ONU et OIT, calculs CAS

1.1.3. Niveau de PIB régional en volume (en dollars constants de 2004)



Source : données CEPII, calculs CAS

L'enjeu de cette carte est de figurer la puissance que représente chaque région (ou pays) en termes de pouvoir économique au niveau mondial. Cette puissance se traduit par le niveau du PIB en dollar (taille de chaque pile) et la part qu'il représente dans le PIB mondial (pourcentage dans ou au-dessus de chaque pile). Ainsi l'Europe fait jeu égal avec les États-Unis et tous deux distancent de loin les autres agrégats. Dans le scénario le plus optimiste, l'Inde ne représenterait que 3 % du PIB mondial à l'horizon 2025 et la Chine 11 %.

1.1.4. Horizon 2025 : deux scénarios

Mondialisation régulée : quand le rattrapage accéléré de l'Asie dynamise une croissance mondiale dont la soutenabilité est assurée par des politiques de régulation coopératives

Le rattrapage accéléré de l'Asie émergente tire **la croissance mondiale** qui **atteint un rythme de 3,3 % par an**. Ce rattrapage est permis par une productivité globale des facteurs plus forte (de 0,5 point supérieure chaque année par rapport au scénario tendanciel) ainsi que par une qualification accrue de la main-d'œuvre et un progrès technique plus rapide. Dans ce scénario, **l'épargne mondiale est abondante** (forte propension à épargner des pays émergents en transition démographique, désépargne moins rapide des pays avancés du fait de l'incertitude sur les retraites et du désir de transmission). Le recyclage de l'épargne mondiale par des marchés financiers plus efficaces et mieux répartis géographiquement alimente une croissance soutenue.

Les pays asiatiques, émergents ou avancés, **constituent**, par hypothèse, **les moteurs de cette croissance**. Le PIB chinois progresse à un rythme de 7,5 % par an, celui de l'Inde de 6,5 % par an, tandis que l'ASEAN ainsi que la Corée et Taiwan avoisinent les 5 % de croissance annuelle. Les autres émergents profitent également de ce rattrapage asiatique, en particulier la Russie (+ 4,5 % par an). L'Union européenne comme les États-Unis gagnent de nouveaux marchés et bénéficient de ce regain de croissance. La Chine devient la troisième puissance mondiale en termes de PIB (en dollars constants) derrière l'Europe et les États-Unis. **La Chine compte pour 11 % du PIB mondial, les BRIC dans leur ensemble 18 %, l'Europe 26 % et les États-Unis 25 %**. Cette croissance mondiale soutenue constitue également une aubaine pour les pays les plus en retrait de la mondialisation et les plus pauvres. L'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne croissent ainsi à un rythme annuel de 5 %.

Les échanges commerciaux sont stimulés par une nouvelle vague de libéralisation qui débute en 2009 conformément à la dernière proposition de l'OMC (2008) dans le cadre du cycle de Doha. Ils augmentent particulièrement pour l'Asie (+ 139 % contre + 76 % pour l'Europe).

Le prix du pétrole revient progressivement à son niveau de 2007 pour s'y stabiliser jusqu'en 2025.

Le niveau élevé de coopération multilatérale et un fort degré d'interdépendance régionale (échanges, financement, transferts technologiques) favorisent la convergence des niveaux de vie et des modèles sociaux. La gestion globale du risque climatique permet de limiter les effets négatifs à long terme du réchauffement sur les pays les plus vulnérables et de répartir plus équitablement le coût de l'atténuation.

Principales estimations du scénario <i>Mondialisation régulée</i>	France	Allemagne	UE-27	États-Unis	Chine	Inde	Russie	Monde
PIB en 2025 (Mds \$ constants de 2004)	3 149	3 906	20 507	19 329	8 832	2 389	1 635	79 484
Croissance moyenne annuelle 2008-2025	2,15 %	1,74 %	2,24 %	2,52 %	7,49 %	6,46 %	4,49 %	3,22 %
Écart (en points) au scénario de référence	+ 0,12	+ 0,14	+ 0,14	+ 0,09	+ 0,74	+ 0,83	+ 0,14	+ 0,32
PIB/habitant en 2025 (\$ courant)	47 879	48 612	41 189	54 459	6 074	1 650	12 757	10 062
soit en base 100 = États-Unis (\$ courant)	88	89	76	100	11	3	23	18
PIB/habitant en 2025 (\$ PPA* 2008)	46 413	48 722	44 789	61 705	19 251	6 617	37 604	16 996
soit en base 100 = États-Unis (\$ PPA* 2008)	75	79	73	100	31	11	61	28

Source : CEPII, modèle MIRAGE

(*) PPA : parité de pouvoir d'achat

1.1.4. Horizon 2025 : deux scénarios

Déséquilibre : quand prix du pétrole et déficit de régulation plongent le monde dans une crise sociale et environnementale globale

Un choc pétrolier est simulé par un comportement de restriction volontaire de la production par les pays producteurs de pétrole qui tirent profit de la rente (leurs gains de bien-être augmentent de 60 % dans *Déséquilibre* quand ceux du monde diminuent de 12 %). L'offre mondiale de pétrole est limitée à son niveau atteint en 2008. Le PIB mondial décroît de 13 % en 2025, les pays d'Asie pauvres en pétrole subissent davantage les effets de ce ralentissement (- 2,7 %) ainsi que l'Europe orientale (croissance inférieure à 1 %). Pour les pays producteurs de pétrole, l'effet est ambivalent. Les termes de l'échange s'améliorent mais, d'une part, la récession mondiale pèse également sur ces pays ; d'autre part, l'inégale répartition de la rente peut nuire à l'activité économique. Pour les pays spécialisés dans les denrées de base et l'agroalimentaire, une hausse des prix du pétrole liée à la raréfaction de l'offre entraînerait des surcoûts pour la production agricole (très consommatrice en pétrole dans ses biens intermédiaires, engrais, pesticides, mécanisation) nuisant à leur compétitivité.

Le choc pétrolier pourrait conduire à **une accumulation des déséquilibres**. Dans ce contexte, l'accroissement des inégalités internationales de revenu couplé à celui des inégalités d'accès aux ressources rares et aux biens premiers serait susceptible de plonger le monde dans un processus de repli : montée des stratégies de passagers clandestins et d'accaparement des ressources, protectionnisme, recul du degré d'intégration, etc. Déficit de croissance et absence de mécanismes de régulation internationale font se multiplier les crises : volatilité extrême des prix, crise financière, conflits d'ampleur. L'absence de coopération internationale repousse les décisions sur la gestion du climat, handicapant un peu plus l'avenir et l'aide publique au développement.

Principales estimations du scénario <i>Déséquilibre</i>	France	Allemagne	UE-27	États-Unis	Chine	Inde	Brésil	Monde
PIB en 2025 (Mds \$ constants de 2004)	2 858	3 547	18 246	17 986	5 828	1 298	943	66 092
Croissance moyenne annuelle 2008-2025	1,57 %	1,17 %	1,54 %	2,09 %	4,89 %	2,71 %	1,73 %	2,10 %
Écart (en points) au scénario de référence	- 0,46	- 0,43	- 0,56	- 0,34	- 1,86	- 2,92	- 0,79	- 0,80
PIB/habitant en 2025 (\$ courant)	43 456	44 153	36 647	50 676	4 008	897	4 120	8 366
soit en base 100 = États-Unis (\$ courant)	94	96	81	107	12	3	10	20
PIB/habitant en 2025 (\$ PPA 2008)	42 125	44 253	39 850	57 419	12 703	3 595	11 564	13 170
soit en base 100 = États-Unis (\$ PPA 2008)	73	77	69	100	22	6	20	23

Source : CEPII, modèle MIRAGE

1.1.4. Horizon 2025 : deux scénarios

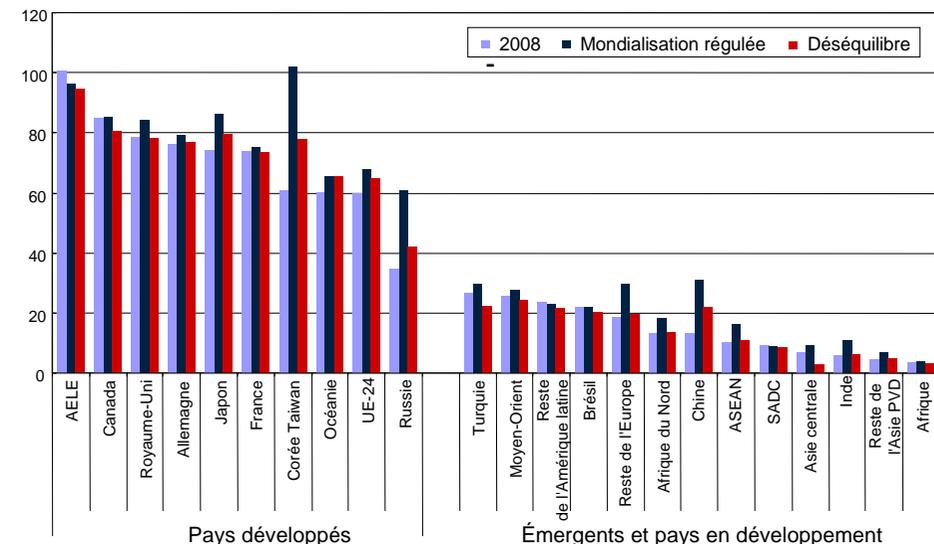
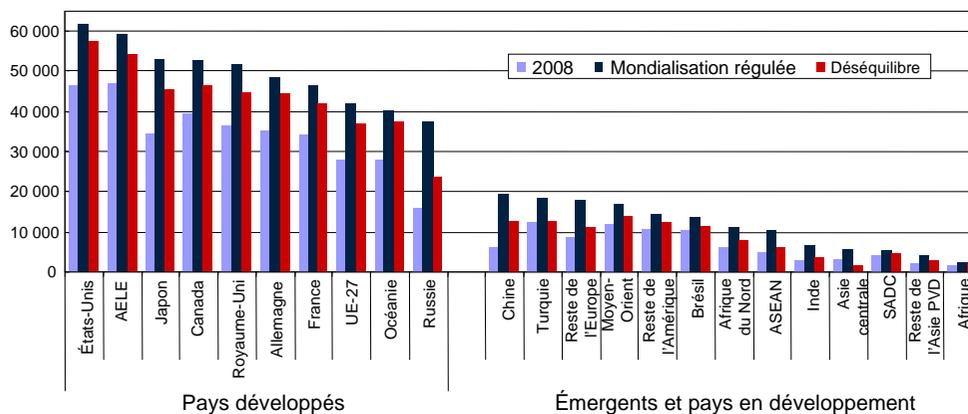
Convergence des revenus versus explosion des inégalités internationales

Mondialisation régulée : le rattrapage accéléré des pays d'Asie et ses effets d'entraînement sur la croissance mondiale permettront à la fois de réduire le nombre de pays très pauvres et de gonfler la classe des pays intermédiaires. Le nombre de pays ayant un PIB/tête de moins de 2 000 \$ passera de 35 en 2008 à 0 en 2025 quand celui des pays ayant un PIB/tête supérieur à 17 000 dollars augmentera de 47 à 77. La structure des revenus mondiaux se « moyennisera ». Dans un contexte international de renforcement des objectifs concertés de développement et des institutions en charge de leur financement, l'adoption de politiques nationales redistributives (« *pro-poor* ») pourrait en outre accélérer les effets du rattrapage sur la baisse de la pauvreté et freiner la montée des inégalités domestiques.

Déséquilibre : la scission sera consommée entre les pays riches qui, dans leur ensemble (47 pays), dépasseront le seuil des 30 000 dollars de PIB/tête et le reste du monde qui stagnera voire régressera en termes de niveau de vie : 40 pays auront en 2025 un PIB/tête inférieur à 2 000 dollars, soit 5 de plus qu'en 2005, et la classe des pays situés entre 17 000 et 30 000 dollars par habitant ne comptera plus qu'un pays (la Russie). Dans un contexte récessif et non coopératif, cette augmentation des inégalités internationales de revenu, couplée à celle des inégalités domestiques que devraient connaître deux tiers des pays dans les vingt ans à venir, pourra se muer en véritable crise sociale globale. Plus de la moitié de la population mondiale pourrait se retrouver sous le seuil d'extrême pauvreté (contingent des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour).

PIB/tête par rapport à celui des États-Unis, 2008-2025, base 100 en dollar PPA 2008

Évolution des PIB/tête par régions, 2008-2025, dollar PPA 2008



Source : CEPII, modèle MIRAGE, calculs CAS

1.1.4. Horizon 2025 : deux scénarios

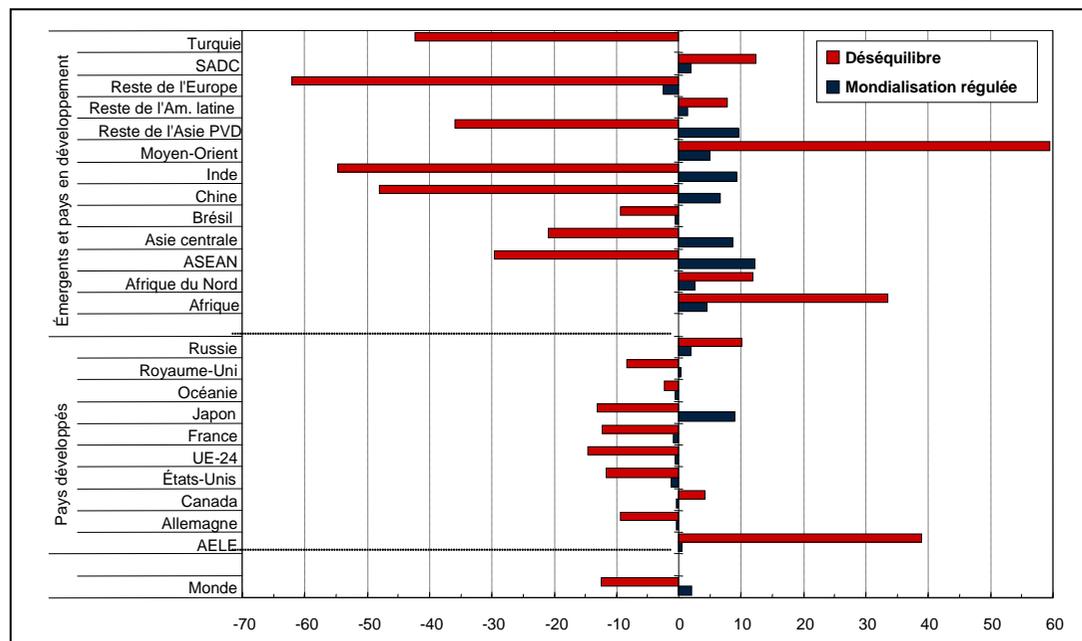
Régulations *versus* insoutenabilité de la croissance

Le scénario d'une croissance mondiale accélérée tirée par le rattrapage asiatique n'est envisageable que sous l'hypothèse que cette croissance est rendue soutenable, c'est-à-dire acceptable par tous à court terme et durable dans le long terme.

L'acceptabilité des conditions d'une croissance forte passe par la mise en place de mécanismes réduisant l'inéquité au niveau international : traitement spécial et différencié effectif dans les relations commerciales, réduction de la dette et augmentation de l'aide publique au développement, égalité d'accès aux biens publics mondiaux, gouvernance partagée, répartition du coût environnemental. L'augmentation prévisible des inégalités internes appelle également la (ré)institution de dispositifs inclusifs et de sécurité sociale dans les pays en développement et les grands émergents. Une croissance soutenable passe aussi par des mécanismes de régulation internationale, notamment financiers et de prix, qui limitent l'impact de la volatilité des marchés sur les économies et les individus les plus exposés.

La durabilité de la croissance implique enfin une adaptation concertée de notre mode de développement, sans quoi celui-ci épuiserait les ressources non renouvelables en matières premières et en énergie tout en faisant grandir le stock mondial de déchets non recyclables : accords multilatéraux sur l'environnement, coopération technologique, normalisation de l'investissement et de la production responsables.

Gains de bien-être en 2025 associés aux deux scénarios, variation par rapport à la situation de référence en pourcentage



Source : CEPII, modèle MIRAGE, calculs CAS

Le bien-être mesuré ici est un indicateur de niveau de vie en termes de capacités de consommation (part du revenu final alloué à la consommation en variations équivalentes d'utilité).

Mondialisation régulée accroît les gains de bien-être du monde de 2 % quand **Déséquilibre** les réduit de 12 %. Dans le premier scénario, les gains profitent essentiellement aux pays asiatiques (davantage à l'ASEAN qu'à la Chine) mais pas à l'Europe.

Déséquilibre impacte le plus négativement le bien-être des grands émergents dépendants du pétrole mais aussi celui des pays riches. Les gains de bien-être de la Chine sont réduits de 48 % et ceux de l'Inde de 55 % par rapport à la situation de référence. La France et l'Europe y perdent respectivement 12 % et 14 %, un peu plus que les États-Unis.

1.1.4. Horizon 2025 : deux scénarios

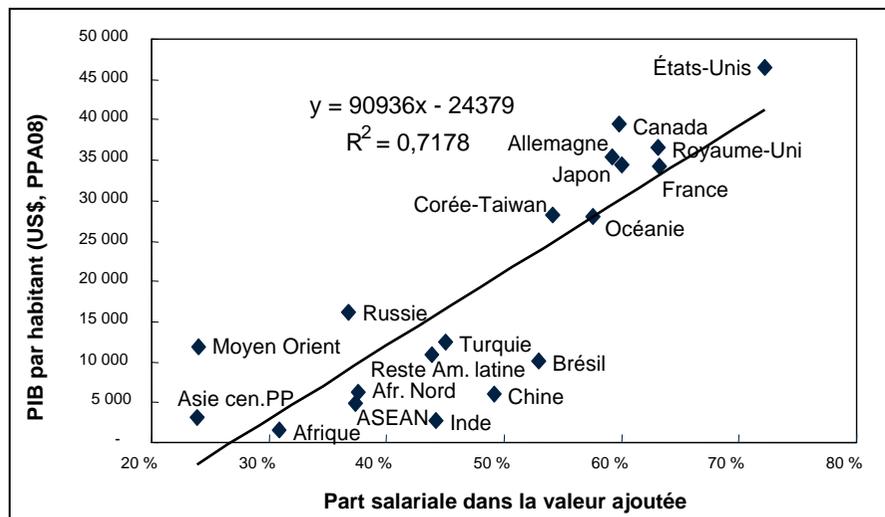
À qui profitera la mondialisation ?

L'évolution du partage de la valeur ajoutée

La part des salaires dans la valeur ajoutée tend à augmenter avec le niveau de développement des pays (mesuré par les PIB/tête en PPA). Dans les pays en développement où la main-d'œuvre est abondante, la rémunération relative du capital, plus rare, est supérieure, tandis que dans les pays dits développés où le capital est abondant, une population active moins nombreuse et plus qualifiée tire les salaires et leur part relative dans la valeur ajoutée.

Sur la période 2008-2025, l'augmentation du niveau des salaires et de la disponibilité du capital dans les pays émergents conduira à une déformation du partage de la valeur ajoutée au bénéfice des salaires. La part salariale pourrait passer de 49 % à 53 % en Chine et de 53 % à 58 % en Europe de l'Est par exemple.

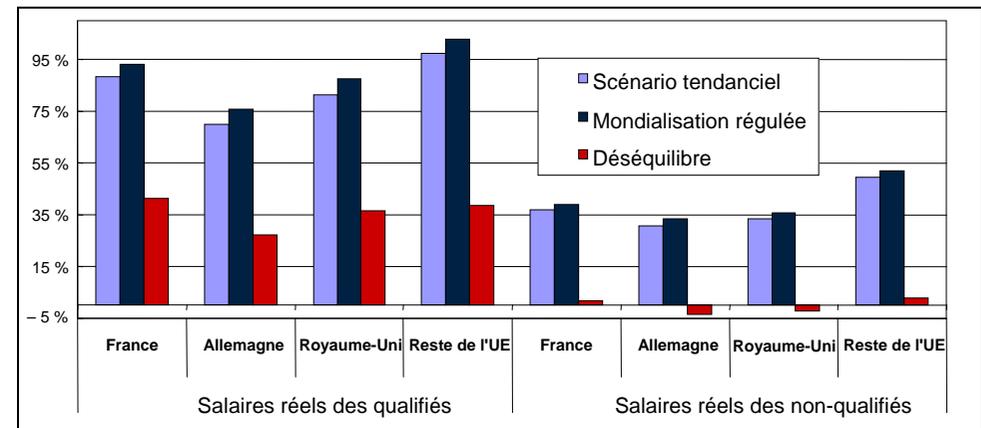
Niveau de PIB par habitant en 2008 (PPA) en fonction de la part des salaires dans la valeur ajoutée



Source : CEPII, modèle MIRAGE, calculs CAS

Réallocation sectorielle et prime à la qualification

Évolution 2008-2025 des salaires qualifiés versus non qualifiés



Source : CEPII, modèle MIRAGE, calculs CAS

La prime à la qualification existe dans tous les secteurs. Sur la période 2008-2025, les salaires réels des qualifiés doubleront en moyenne en France, quand ils n'augmenteront que de 50 % pour les non-qualifiés dans le scénario tendanciel. En Chine, le nombre de postes qualifiés sera multiplié par 2 dans l'industrie et par 1,5 dans les services tandis que le nombre de postes non qualifiés stagnera dans tous les secteurs. En Inde où la population active grossira de 30 % sur la période, le nombre de postes qualifiés augmentera de 80-100 % dans les services et l'industrie, contre 30-40 % pour les postes non qualifiés.

Si le scénario *Mondialisation régulée* accroît la hausse des salaires, y compris dans les pays développés, le scénario *Déséquilibre* induit au contraire un fort ralentissement, voire une baisse des salaires réels des non-qualifiés sans parler du risque, pour ce scénario, d'un prolongement des effets de la crise financière dont le BIT prévoit déjà qu'elle pourrait augmenter de 40 millions le nombre de travailleurs pauvres d'ici à 2009.

1.2. La nouvelle hiérarchie des nations

1.1. Deux scénarios pour le monde à l'horizon 2025

1.2. La nouvelle hiérarchie des nations

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

1.2.3. Un monde vulnérable : les risques géopolitiques

1.2.4. Un monde vulnérable : anomie et mondialisation

1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

1.3. Les changements du système productif à la faveur de la mondialisation

1.4. La transition sociale et écologique de la mondialisation

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Annexe : le modèle MIRAGE

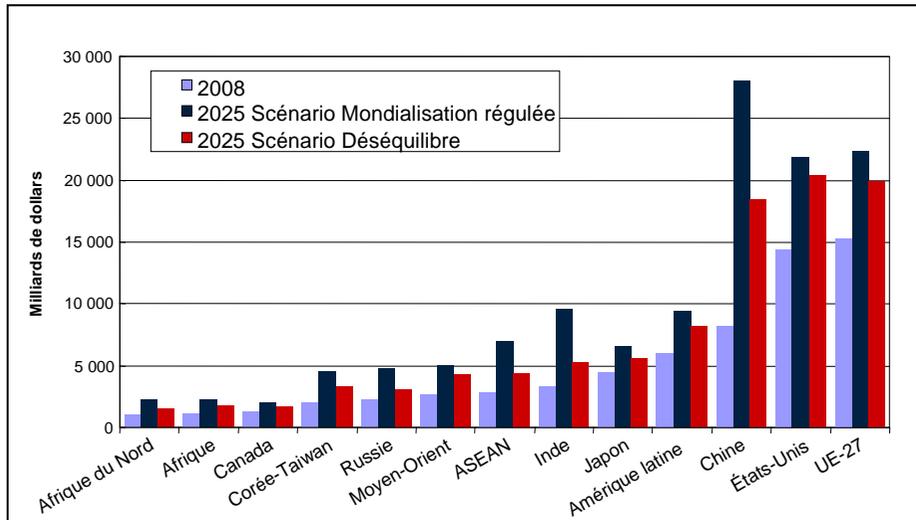
Composition du groupe de travail « Europe – Mondialisation »

1.2. La nouvelle hiérarchie des nations

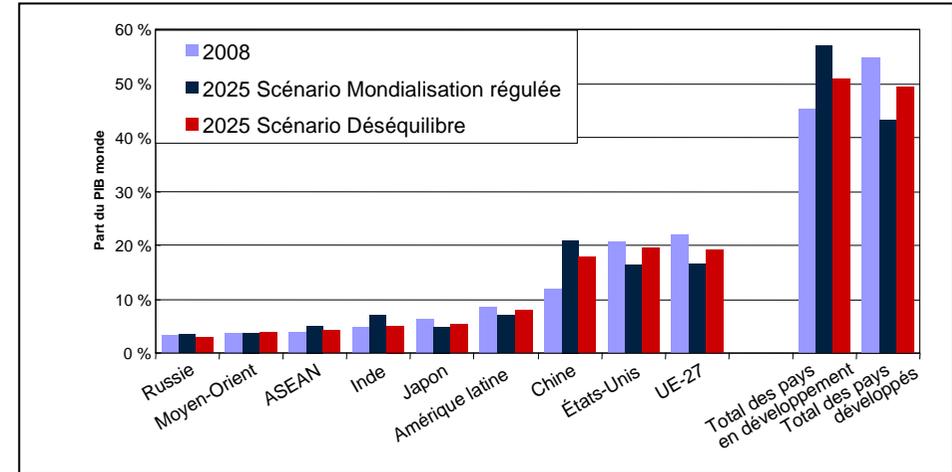
- **La montée en puissance de nouveaux acteurs de la mondialisation se poursuivra** avec la consolidation de la place des grands émergents, Chine, Inde, Brésil et Russie (BRIC) qui représenteront 40 % de la population mondiale et 18 % du PIB mondial en 2025. À côté de ces territoires-continentaux, de nouveaux émergents, en particulier le Mexique, la Turquie, l'Indonésie et le Vietnam, constitueront des locomotives régionales.
- **Le processus de régionalisation devrait s'approfondir**, entraînant à terme une **possible autonomisation des zones de croissance**. Cette régionalisation continuera de s'organiser à partir des trois centres économiques historiques constitués autour de la Triade (Amérique du Nord, Europe, Japon-Corée), avec une incertitude en Asie liée au rôle futur de la Chine dans la zone.
- **La nouvelle hiérarchie des nations** ne devrait pas conduire à une plus forte conflictualité internationale que par le passé, mais elle **redessinera la carte des influences régionales et la géométrie des institutions internationales**.
- **De nouvelles logiques de territoires pourraient émerger** dans un contexte de raréfaction des ressources, énergétiques notamment : des stratégies nationales d'accaparement modifieraient la géographie économique, le modèle gravitationnel des échanges étant supplanté par une organisation plus politique du commerce.
- Entre multilatéralisme et poids des souverainetés, logique de puissance et logique de réseaux, **le système international sera vraisemblablement « non polaire »**, caractérisé par des centres de pouvoir plus nombreux et plus diffus.

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

**Niveau du PIB régional en volume
(dollars courants, PPA 2008)**

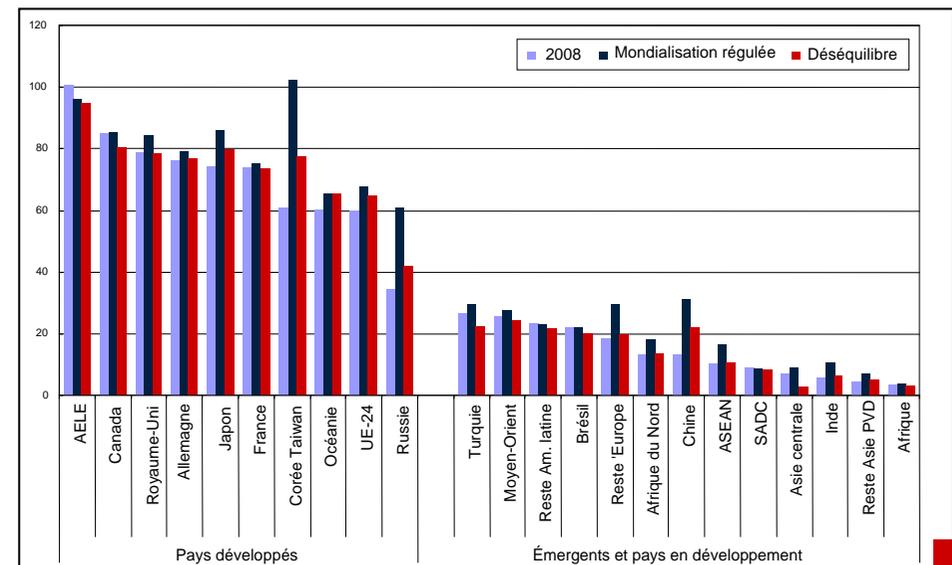


**Part des régions dans le PIB du monde en volume
(dollars courants, PPA 2008)**



Alors que le PIB en volume préfigure la puissance économique d'un État, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) est un indicateur du niveau de vie moyen d'une population. Si la Triade gardera vraisemblablement d'ici à 2025 une longueur d'avance en termes de pouvoir économique, le rattrapage progressif en niveau de vie est lui plus que probable. Ainsi la Chine passerait de 13 % du niveau de PIB/tête américain à plus de 30 % dans le scénario haut. De même, la Russie de 35 % à 60 %. À l'inverse, dans un scénario de déséquilibre, le potentiel de croissance en niveau de vie est fortement amputé par une inflation importée très forte, d'où un rattrapage bien moindre. Le taux de croissance annuel moyen pour le monde (du PIB en PPA) passe ainsi de 2,5 %/an à 1,4 % entre nos deux scénarios.

**PIB/tête par rapport aux États-Unis
(base 100, dollar PPA 2008)**



Source : CEPII, modèle MIRAGE, calculs CAS

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

La puissance de la Triade s'éteindra, tandis que le PIB des BRIC passera de 11 % à 17 % du PIB mondial

Un déclin du poids économique relatif des États-Unis, du Japon et de l'Union européenne...

À l'horizon 2025, les États-Unis devraient rester leader mondial, en termes d'avance technologique et de niveau de vie, selon la majorité des études prospectives (Economic Intelligence Unit, Deutsche Bank Research, IES, CEPII). Toutefois, la diminution du poids relatif de leur économie contribuera à affaiblir leur puissance militaire, le statut de leur monnaie (en tant que monnaie de référence) ainsi que leur rôle de consommateur en dernier ressort. Du fait d'une croissance faible obérée par le vieillissement de sa population (1,4 % à 2,3 % en moyenne annuelle de 2008 à 2025 selon les projections du CEPII), l'économie japonaise risque de jouer un rôle moins central en Asie, bien qu'elle conserve le leadership technologique dans un certain nombre de secteurs. L'Union européenne sera confrontée au même ralentissement, avec un PIB qui augmentera de moins de 50 % sur la période 2008-2025. Le poids des trois pôles historiques de la Triade dans l'économie mondiale devrait en conséquence décroître.

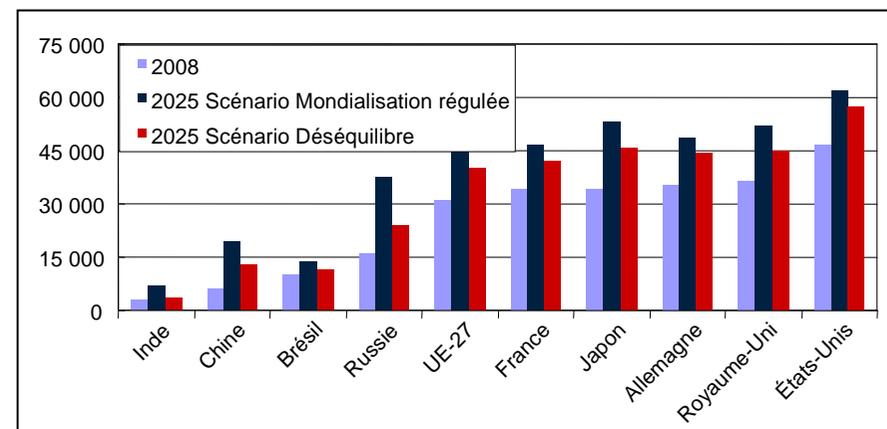
...et un décentrage de l'économie mondiale vers les émergents...

Symétriquement, le poids économique des BRIC s'accroîtra, leur PIB cumulé passant de 11 % à 18 % du PIB mondial entre 2008 et 2025. À quoi s'ajoutera, vraisemblablement, la montée en puissance des nouveaux émergents (Mexique, Turquie, Vietnam) et de 11 pays à potentiel d'émergence (Indonésie, Philippines, Égypte, Bangladesh, Pakistan, Malaisie, Thaïlande, Iran, Argentine, Afrique du Sud, Pologne), sur lesquels pèsent néanmoins encore de fortes incertitudes.

...qui laissera subsister d'importants écarts de niveaux de vie

La redistribution du poids économique relatif des nations en 2025 réduit lentement les écarts de niveaux de vie entre puissances historiques et émergentes. Selon le scénario tendanciel du CEPII, le PIB PPA par habitant de la Triade devrait ainsi être environ 3,5 fois supérieur à celui prévalant dans les BRIC en 2025 (contre environ 4,7 fois en 2008).

Niveau de PIB/habitant, 2008-2025 (en dollar PPA 2008)



Source : CEPII modèle MIRAGE, calculs CAS

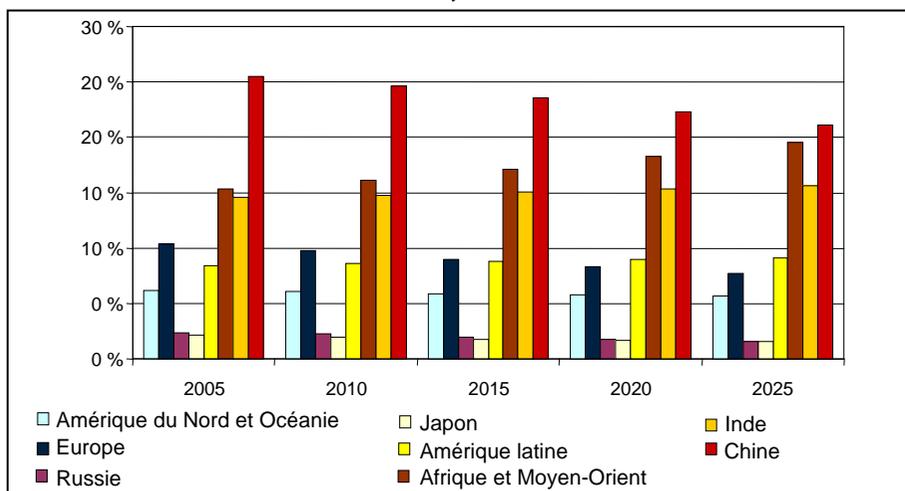
1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

À horizon 2025, 83 % de la population active mondiale se trouvera dans les pays en développement. La Chine aura commencé sa phase de vieillissement démographique. Les nouveaux moteurs de la croissance seront le Vietnam, l'Indonésie et le Mexique

En termes démo-économiques, le potentiel de croissance d'un pays est à son maximum lorsque la part de la population la plus productive, c'est-à-dire en âge de travailler, devient supérieure à celle des jeunes et des personnes âgées. Alors que l'Europe est entrée dans cette phase avant 1950, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Inde devraient l'atteindre entre 2010 et 2025.

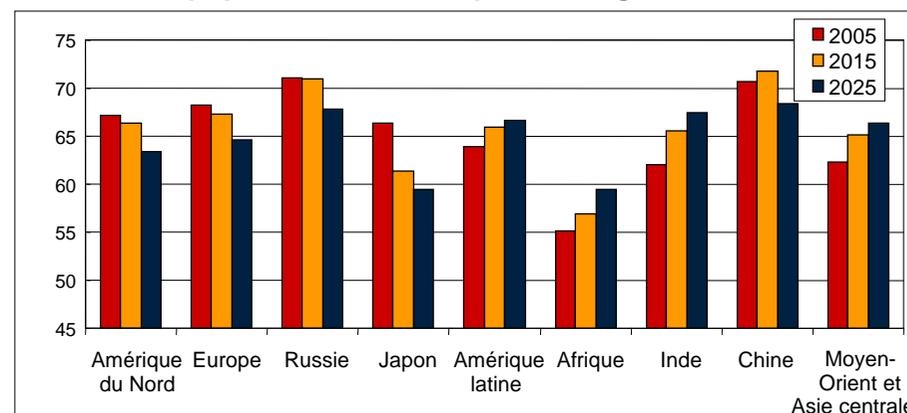
Plus globalement, la part de la population active au niveau mondial devrait diminuer dans les économies avancées et en Chine, tandis qu'elle augmentera dans les régions en développement (de près de 1 % en moyenne) ouvrant à ces derniers une fenêtre d'opportunité démo-économique, qui pour la Triade se referme. Les pays en voie de développement concentreront l'essentiel de la population productive mondiale (près de 85 % des 15-64 ans en 2025).

Part des pays et grandes régions dans la population active mondiale, 2005-2025



Source : CEPII, calculs CAS

Évolution de la part de la population en âge de travailler dans la population totale en pourcentage, 2005-2025



Source : chiffres ONU, calculs CAS

La phase d'aubaine démographique devrait accélérer le phénomène, déjà engagé, de basculement du centre de gravité de la croissance économique vers les pays émergents et en développement. Les BRIC mais aussi le Mexique, la Turquie, l'Indonésie et le Vietnam feraient partie des pays moteurs de la croissance mondiale à l'horizon 2025. La Chine, dont la population vieillit précocement relativement à son niveau de développement, pourrait perdre du terrain face à l'Inde dont la croissance, comme celle du Brésil, dépasserait en conséquence celle de la Chine, vers 2015 pour l'Inde et 2025 pour le Brésil.

Les impacts de l'aubaine démographique sur la trajectoire de croissance des pays dépendent néanmoins de leur capacité à absorber la vague des nouveaux entrants sur leur marché du travail. À défaut, le risque d'instabilité sociale latent peut compromettre cette phase d'opportunité démo-économique.

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

En 2025, les États-Unis devraient rester la première puissance économique, mais ils auront perdu leur statut d'hyperpuissance

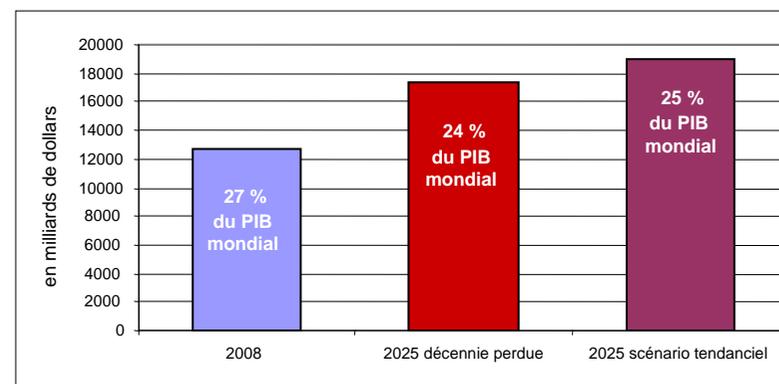
Les États-Unis ont pu conforter leur place d'hyperpuissance grâce à la croissance de leur population active, aux forts gains de productivité fondés sur l'accumulation de capital et l'innovation, au développement de la finance ainsi qu'à la croissance des services au détriment de l'industrie fortement délocalisée. À l'horizon 2025, les États-Unis bénéficieront encore d'une démographie (augmentation de la population en âge de travailler) plus favorable que celle du Japon et de l'Europe et d'un dynamisme intellectuel enclenché de longue date, même si l'on enregistre tendanciellement une baisse du nombre d'ingénieurs diplômés et de l'attractivité des universités américaines pour les Asiatiques.

Parallèlement au dynamisme, à la capacité de rebond et à l'atténuation progressive des cycles conjoncturels qui ont marqué l'économie américaine jusqu'en 2007, d'importants déséquilibres se sont développés (absence d'épargne et fort endettement des ménages, dégradation de la position extérieure nette et du solde courant, notamment déficit commercial récurrent). La question de la soutenabilité de ces déséquilibres à l'horizon 2025 se pose alors même que la grave crise financière actuelle remet déjà en question le moteur de la croissance (consommation des ménages fondée sur l'endettement) et son modèle (croissance patrimoniale) [Baudchon]. La soutenabilité du déficit courant dépendra non seulement du poids du service de la dette mais également de l'attractivité (rendement et confiance) qu'exerceront les États-Unis dans le futur. De son côté l'endettement extérieur américain pèse sur le dollar et conduit à une diversification des réserves de change. Si bien qu'en 2025, la suprématie du dollar pourrait avoir pris fin.

De surcroît, la croissance potentielle sera affectée par le ralentissement du rythme de croissance de la population en âge de travailler. L'augmentation de la part des seniors dans la population pèsera également sur les finances publiques. L'endettement extérieur, la dépendance énergétique croissante (66 % du pétrole et 20 % du gaz en 2030), les limites de l'unilatéralisme sur des dossiers stratégiques (Iran, Corée du Nord) ainsi que la poussée des émergents feront passer les États-Unis du statut d'hyperpuissance à celui de grande puissance à l'horizon 2025.

Compte tenu de son poids relatif en 2008, l'économie américaine devrait rester numéro 1 en 2025 avec un quart du PIB mondial selon le scénario tendanciel du CEPII. Dans l'hypothèse d'un scénario *Décennie perdue*, c'est-à-dire dix années de croissance molle à 1,5 % par an, le PIB américain 2025 se contracterait d'environ 10 % par rapport au scénario tendanciel du CEPII.

PIB américain en dollar 2004 en 2025
selon deux scénarios (et part du PIB mondial)



Source : CEPII, modèle MIRAGE (2008 et tendanciel), CAS

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

En 2025, le Japon sera la troisième puissance économique mondiale, derrière les États-Unis et la Chine. Il sera le premier pays à avoir fait du vieillissement une opportunité économique (1/2)

Les atouts pour le futur

- Le Japon aborde la crise actuelle sur la base d'un système bancaire et d'un secteur manufacturier assainis et fort de son expérience de résolution de sa grave crise financière des années 1990.
- Le Japon est le **premier créancier mondial** (2,3 trillions de dollars en 2007) et le **deuxième détenteur de devises** (996 milliards de dollars fin septembre 2008), derrière la Chine.
- **Il est le deuxième marché derrière les États-Unis** en 2007 (10 % du PIB mondial), avec un **niveau de vie parmi les plus élevés du monde** et des consommateurs avides de produits et de services nouveaux. Selon le scénario tendanciel du CEPPII, **le PIB japonais passerait en troisième position en 2019** (dès 2010-2012 selon d'autres sources), **devancé par la Chine** (8,6 % contre 10,4 % du PIB mondial en 2025).
- **Depuis près de 20 ans, le niveau de dépenses annuelles de R & D est d'environ 3 % du PIB.** Ce qui a permis au Japon de devenir **leader mondial** dans certains secteurs des **TIC** (robots domestiques et industriels, RFID, écrans nouvelle génération, fibre optique), les technologies anti-pollution, les nouveaux matériaux, etc.
- **Sur le plan commercial, une relativement forte intégration à l'Asie**, (48 % des exportations et 43 % des importations du Japon en 2007), notamment à la Chine, est un atout pour le futur car cette zone restera dynamique et devrait également être moins touchée par la crise que le reste du monde.
- Le **vieillissement de la population** engendre de **nouveaux marchés** de biens et services et **stimule l'innovation institutionnelle et technologique.**

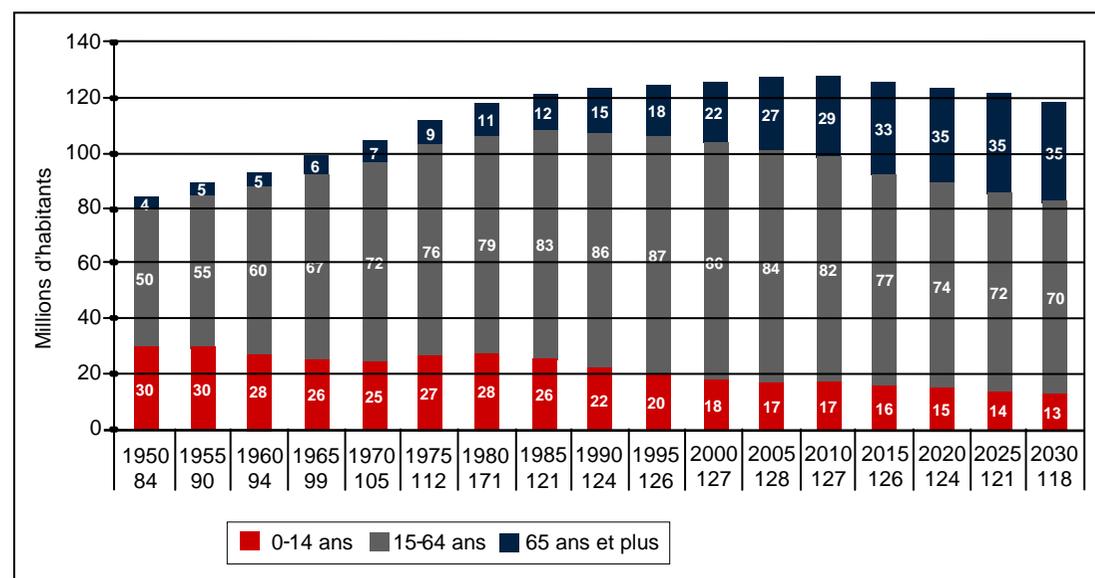
1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

En 2025, le Japon sera la troisième puissance économique mondiale, derrière les États-Unis et la Chine. Il sera le premier pays à avoir fait du vieillissement une opportunité économique (2/2)

Les défis

- Le **défi démographique sera le plus important à gérer**. La population totale passera du pic de 127,8 millions en 2004 à 119,3 millions en 2025. Cette contraction pèsera sur la consommation et sur la dynamique de croissance.
- De plus, **la part de la population en âge de travailler diminuera** de 66 % à 60 % entre 2005 et 2025. Pour éviter la pénurie de main-d'œuvre, il faudra accélérer les restructurations de l'appareil productif (délocalisations), employer la main-d'œuvre disponible (femmes, seniors), utiliser plus de robots et accroître l'immigration sélective, une immigration massive n'étant pas envisagée.
- Doyen des pays industrialisés, **le Japon connaîtra une forte augmentation de la part des plus de 65 ans** (29 % en 2025 contre 21 % en 2005). Elle pèsera sur les dépenses publiques (santé, retraite, nouvelles infrastructures).
- **Lourd endettement public** (180 % du PIB en 2007).
- Chez les **jeunes, chômage** persistant (près de 8 % chez les 15-24 ans) et **marginalisation** importante (en 2007, 1,87 million de « Freeters » – 15-34 ans enchaînant les petits jobs –, 620 000 « NEETs » – ni en emploi, étude ou formation).
- **Forte dépendance à l'importation énergétique** (84 %) et **alimentaire** (taux d'autosuffisance alimentaire : 40 %), problématique dans un contexte de hausse des prix sur le long terme et en cas de conflits régionaux ou mondiaux.

Évolution de la population japonaise 1950-2050



Source : « Japan in Figures 2006 », « Population Census 2005 », Ministry of Internal Affairs and Communications

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

Trois scénarios pour le Japon

Scénario « Cap sur les innovations »

Taux de croissance annuel 2,8 % 2008-2025

- La solidité de l'économie japonaise permet d'amortir le choc du ralentissement mondial.
- En dépit du vieillissement accéléré de la population (1,8 actif de 20-64 ans pour 1 retraité en 2025 contre 3,6 en 2000), les tensions sur le marché du travail sont amorties (délocalisations, augmentation du taux d'activité des femmes, réduction du chômage des jeunes, robotisation, retraite des seniors à la carte, immigration sélective)
- L'amélioration continue de la qualité de la main-d'œuvre (généralisation de la formation tout au long de la vie) permet de forts gains de productivité.
- Les investissements dans les TIC et dans les technologies de réseaux dopent la croissance.
- Le dynamisme technologique du Japon attire les investissements étrangers et compense le déclin de l'épargne.
- Grâce au « plan carbone » (objectif 2050 de réduction de 60 % à 80 % des émissions de CO₂), le Japon devient leader des nouvelles technologies non émettrices de GES et du secteur vert. De plus, la localisation régionale d'une partie de la production énergétique (biomasse) et alimentaire, réduit la charge environnementale des transports dès 2025, allège la dépendance énergétique et augmente le taux d'autosuffisance alimentaire.
- Les seniors stimulent l'offre de produits et de services nouveaux ainsi que les recherches dans le secteur de la santé et de la robotique domestique.



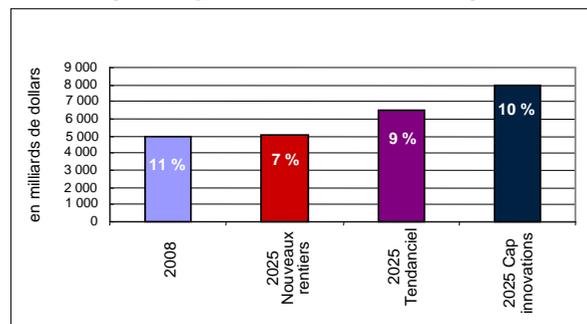
- Le vieillissement accélère les innovations sociétales et technologiques.
- Croissance rapide et refonte de la fiscalité permettent au Japon de faire face aux dépenses de santé, de retraite et d'infrastructures tout en réduisant l'endettement public en 2025.

Scénario tendanciel

Taux de croissance annuel 1,6 % 2008-2025

- La crise ralentit le dynamisme des pays asiatiques et les exportations nippones.
- La contraction de la population en âge de travailler conduit à des goulets d'étranglement faute d'une bonne coordination public/privé. Les IDE étrangers restent faibles.
- La qualité de la main-d'œuvre progresse grâce aux efforts conjoints État/collectivités locales/privé.
- Le Japon développe des niches technologiques insuffisantes pour impulser une forte dynamique à l'ensemble de l'économie.
- Les seniors représentent un marché important (plus de 55 ans : 52 % de la consommation totale en 2010), mais pèsent sur les dépenses publiques. L'endettement public régresse très lentement.

Niveau du PIB réel (dollar 2004) du Japon en 2025 selon trois scénarios (et en part du PIB mondial)



Sources : CEPII (2008, scénario tendanciel) ; JCER (2001, scénario « Nouveaux rentiers »), ESRI (Shinozaki 2008, scénario « Cap sur les innovations »)

Scénario « Nouveaux rentiers »

Taux de croissance annuel 0,1 % 2008-2025

- Le phénomène inédit de contraction de la population (active et totale) conduit à repenser tous les équilibres économiques fondés sur la croissance du PIB et sur celle de la démographie.
- Les politiques publiques ont pour enjeu central l'amélioration de la qualité de vie dans un contexte porteur de réduction de l'empreinte écologique. L'administration se concentre sur le resserrement des disparités régionales et sur l'optimisation des politiques de dépenses publiques (dépenses d'infrastructures basées sur l'utilité sociale).
- Le vieillissement accéléré dans les grandes métropoles (faible natalité) les rend moins attractives pour les implantations industrielles que certaines régions et rebat les cartes de la distribution des richesses [Matsutani].
- Les entreprises mettent en place de nouvelles méthodes de gestion (renouvellement et non-extension des capacités productives, montée en gamme systématique, croissance des salaires, partenariats étrangers pour les activités de recherche) [Matsutani]. Elles innovent pour rester compétitives.
- Les ménages privilégient le choix de style de vie dans une société apprenante (liberté d'horaires, recyclage, retour à la nature via l'activité des cultures vivrières, bénévolat, renouveau des communautés).
- Le PIB par tête augmente (+ 7 % 2008-2025). Le Japon devient le pionnier d'un nouveau modèle de « rentiers » et de développement durable sans croissance.



1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

Quatre scénarios pour l'Europe en 2025

Dans ses frontières actuelles, l'Union européenne comptera, en 2025, 6,3 % de la population mondiale, contre 7,4 % aujourd'hui, et représentera 21-24 % du PIB mondial contre 30 % aujourd'hui.

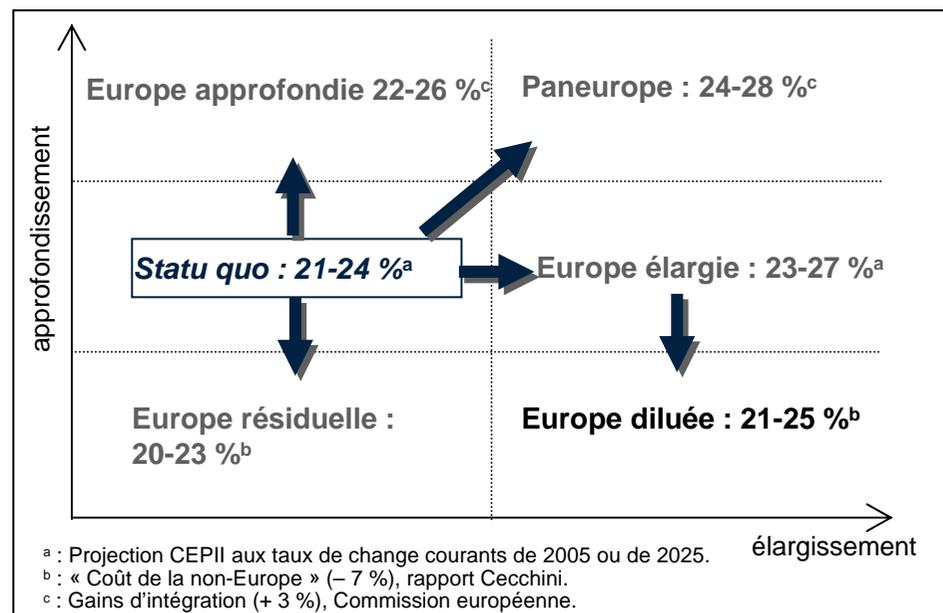
De nouveaux élargissements, au-delà de ceux actuellement prévus (UE à 36), feraient gagner à l'Europe 1 % à 2 % de part de PIB mondial, tandis que sa part dans la population mondiale serait de 8,3 % (contre 6,5 % pour une Europe élargie aux seuls Balkans).

Les gains économiques d'une intégration accrue sont estimés par la Commission européenne à 3 %, alors qu'une non-intégration pourrait faire perdre 7 % de PIB. En croisant ces deux axes (approfondissement et élargissement) et en y ajoutant le degré d'intégration avec les pays voisins (ESPON 2007), quatre scénarios sont envisageables à 2025.

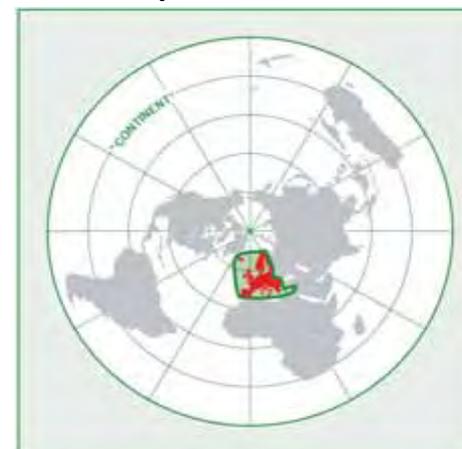
Chaque scénario économique est associé à une vision géopolitique de l'Europe

Europe approfondie. Une « Europe des 30 » (conformément aux élargissements prévus), accroissant la compétence communautaire et optant pour la convergence fiscale et sociale (politique industrielle commune, fonds d'ajustement abondés par des ressources propres) supposera une refonte des institutions et des processus décisionnels. Le risque attaché à ce scénario est celui d'une Europe vieillissante repliée sur un marché insuffisamment dynamique. Dans ce scénario, les relations avec les pays voisins sont marquées par la faiblesse des transferts du fait de l'effort porté à la **convergence « continentale »**, et par un déplacement du centre de gravité de l'Union vers l'Est (et la Russie) au détriment de la Méditerranée.

Poids de l'Europe en 2025 selon six scénarios (part du PIB mondial)



Europe « continentale »

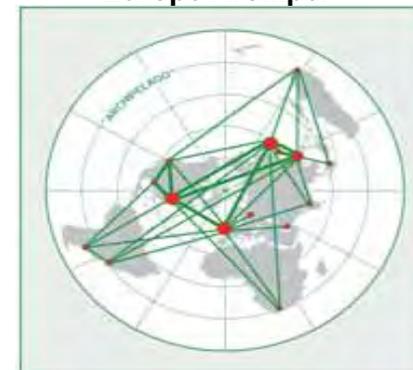


1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

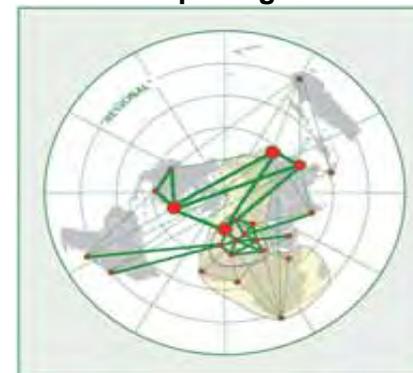
L'Europe dans le monde en 2025 : région ou continent ?

- **Europe élargie.** Une « Europe des 36 » incluant les Balkans, la Turquie, l'Ukraine et la Norvège représenterait 23 % à 27 % du PIB mondial en 2025, un poids économique qui lui permettrait de limiter son déclin face aux États-continentaux (États-Unis, BRIC), à condition qu'elle parvienne toutefois à maintenir ses capacités d'intervention commune. À défaut, elle ne serait plus qu'un vaste marché unique (*Europe diluée*). Cette Europe privilégiera néanmoins ses capacités d'insertion dans les réseaux mondiaux (**Europe Archipel**) au détriment de la dynamique régionale et se concentrera sur les activités à haute valeur ajoutée (R & D, design, conseil, centres de décision...). Dans cet espace de flux essentiellement transatlantiques et euro-asiatiques, quelques villes européennes, fortement dotées en ressources d'innovation, Londres et Paris en tête, tireront avantage de la globalisation, accentuant les disparités territoriales.
- **Paneurope.** Ce scénario envisage une Europe à la fois large et approfondie par cercles concentriques, consolidée dans ses nouvelles frontières par la création d'un « noyau dur » de pays ayant harmonisé et communautarisé un nombre croissant de leurs politiques, auxquelles les autres États membres seraient susceptibles d'adhérer à terme. Son poids relatif resterait de l'ordre de 24-28 % du PIB mondial. Cette limite ne sera dépassée que par une politique de voisinage autorisant la création d'un espace économique européen allant du Maroc à la Russie. Entendue comme « l'aire d'influence européenne », **l'Europe Région** pourrait dès lors représenter un tiers du globe. Ses frontières seraient repoussées à l'Est où des coopérations privilégiées s'établiraient sur les questions d'approvisionnement énergétique et de diplomatie comme au sud et à l'est de la Méditerranée, zone de *sourcing* en pleine transition démo-économique. Cette aire d'influence pourrait s'étendre à l'Afrique subsaharienne.
- **Europe résiduelle.** Une Europe en délitement. La multiplication des chocs asymétriques conduirait nombre des 27 membres actuels à préférer fonctionner en 2025 sur le modèle de l'espace économique européen. L'Union serait de plus en plus fragmentée : la zone euro resterait limitée à ses frontières actuelles ou perdrait certains de ses membres ; les stratégies de passagers clandestins se multiplieront (dévaluations compétitives, *dumping* fiscal) dans un contexte de faible croissance. La stratégie des « champions nationaux » affaiblirait la position de l'Europe dans la concurrence mondiale. Les relations avec la périphérie resteraient fortement asymétriques (**Europe Centre-périphérie**). Contrairement à l'intégration profonde de l'Europe Région, les complémentarités « périphéries *low-cost*/centre *high-tech* » n'autoriseraient que de faibles transferts (capitaux, savoir-faire, normes) sans remontée de filières, maintenant les pays périphériques dans une sous-traitance appauvrissante.

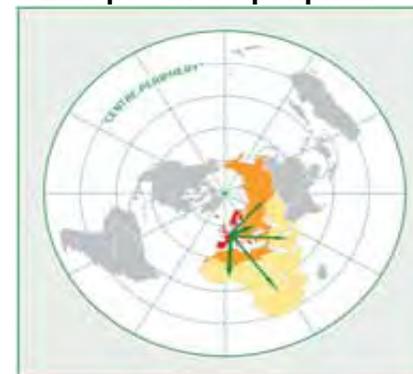
Europe Archipel



Europe Région



Europe Centre-périphérie



Source : ESPON (2007)

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

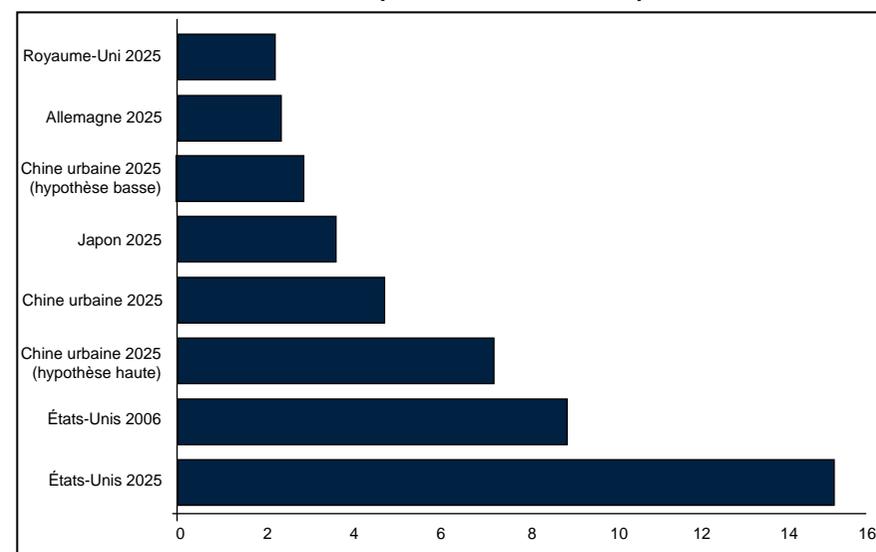
Chine : le rattrapage économique passera par le développement du marché intérieur et la montée en gamme de la production (1/2)

Depuis le tournant réformiste de 1979, la Chine a enregistré une forte croissance annuelle du PIB réel (9,8 % de 1979 à 2007), tirée par les exportations et les investissements.

Les atouts de l'économie chinoise à l'horizon 2025

- L'économie chinoise devrait pouvoir s'affranchir de sa dépendance à l'exportation en développant **la consommation** grâce à **l'émergence d'une classe moyenne** représentant la catégorie de revenu dominante en milieu urbain en 2025. La demande intérieure (consommation et investissements, notamment infrastructures) pourrait ainsi assurer une **progression annuelle du PIB d'au moins 9 %** [David Dollar].
- La crise actuelle renforce **l'urgence de ce changement de régime de croissance** qui, par ailleurs, bénéficie de **facteurs favorables (niveau élevé d'épargne domestique – 50 % du PIB – et de réserves de change – 1,8 trillion de dollars fin juin 2008)**.
- **L'intégration croissante des échanges de la Chine avec l'Asie**, région à plus fort dynamisme économique que les États-Unis et l'UE, lui **ouvre de bonnes perspectives de marchés en 2025**.
- La Chine dispose d'un **vaste réservoir de capital humain**. **Au-delà de 2010, elle pourrait produire une quantité de diplômés universitaires supérieure à celle de l'Union européenne** mais à niveaux de qualification plus inégaux.
- La Chine **cherche à développer ses capacités d'innovation** (dépôts de brevets auprès de la Triade : 0,2 % en 2000 et 0,8 % en 2005, dépenses de R & D : 1,3 % du PIB en 2005 et 2 % prévus en 2010). Ce qui devrait lui permettre de se libérer de sa forte dépendance technologique vis-à-vis des firmes étrangères et de **faire nettement monter en gamme sa production d'ici à 2025**.

Taille relative des marchés de consommation domestiques en 2025 (trillions de dollars)



Source : PricewaterhouseCoopers, UK Economic Outlook, juillet 2007

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

Chine : le rattrapage économique passera par le développement du marché intérieur et la montée en gamme de la production (2/2)

Les handicaps à surmonter

- **L'exposition à la conjoncture des États-Unis** est élevée (exportations chinoises vers les États-Unis : 15 % du PIB en 2006), si bien que la crise américaine risque d'avoir des répercussions économiques et sociales plus importantes que prévu en Chine, tout en renforçant, au moins conjoncturellement, une communauté d'intérêts, monétaires et financiers.
- **L'augmentation de la population active jusqu'en 2015** (+ 69 millions entre 2005 et 2015) **impose un rythme de croissance** d'autant plus soutenu que le contenu en emplois de la croissance a baissé durant les années 1990.
- Les **inégalités croissantes entre urbains et ruraux** (parmi les plus élevées du monde en 2005 selon les Nations unies) menacent la stabilité sociale.
- Le **régime de croissance repose trop fortement sur la progression de l'investissement** qui représente déjà plus de 45 % du PIB.
- Le **modèle chinois de spécialisation** fondé sur la compétitivité-prix de secteurs à faible valeur ajoutée (notamment le textile) **va devoir évoluer** en raison de la hausse des coûts de production (salaires, coûts de transport et de matières premières). Mais **la montée en gamme est difficile** (70 % des exportations sont encore des produits bas de gamme).
- Les problèmes de **pollution** (eau, air) font peser des **risques de santé** croissants.
- La **dépendance extérieure de la Chine vis-à-vis des matières premières** (minerais, pétrole) pèsera sur les prix mondiaux et sur ses termes de l'échange.
- La faiblesse de l'environnement réglementaire ou législatif, la corruption ainsi que le non-respect de la propriété intellectuelle posent des problèmes majeurs (santé publique, allocation des facteurs, risques de baisse des investissements étrangers, essor international compromis des marques chinoises dans l'avenir).
- En dépit de la forte baisse du volume des créances douteuses, **le système bancaire est encore fragile** (évaluation des risques, corruption).

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

Trois scénarios pour la Chine en 2025

Scénario « Mondialisation régulée »

Taux de croissance 7,5 % par an 2008-2025

- Après une période de ralentissement, liée à la crise mondiale, le **régime de croissance tire sa vigueur de la consommation des ménages alors que les investissements et les exportations continuent de progresser.**
- Le dynamisme économique **permet d'absorber la masse de main-d'œuvre croissante** jusqu'en 2015. Par la suite, la montée en gamme de l'appareil productif permet de compenser la pénurie de main-d'œuvre.
- Dans ce contexte porteur, le **gouvernement chinois s'attaque à la réduction des inégalités villes/campagne** (subventions, réseau routier, écoles, centres de santé).
- Il **réforme les règles de gouvernance** (État de droit, lutte contre la corruption), les **entreprises publiques** et le **système bancaire.**
- L'aspiration des citoyens à plus de liberté individuelle se développe alors que le contrôle des médias diminue.
- L'attractivité de la Chine se renforce.
- La Chine **joue un rôle diplomatique croissant** pour la stabilité régionale et mondiale.
- Elle met en place des **solutions pour réduire la pollution sur son territoire** (dépollution de l'eau et de l'air) et **coopère activement avec la communauté internationale pour lutter contre le changement climatique** et réduire l'impact environnemental de l'utilisation d'énergie (World Economic Forum).
- En dépit des progrès enregistrés, **le revenu par habitant de la Chine en parité de pouvoir d'achat reste néanmoins nettement inférieur à celui des pays industrialisés en 2025 (22 % de celui des États-Unis).**

Scénario tendanciel »

Taux de croissance 6,7 % par an 2008-2025

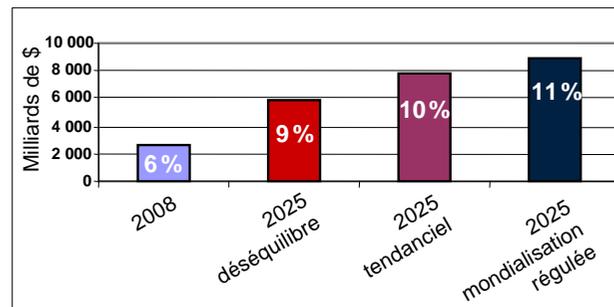
- Les retombées négatives de la crise mondiale sur l'économie chinoise conduisent à la **fermeture d'unités de production étrangères.**
- Le gouvernement central **recentre l'économie sur le marché domestique** et met en place des **filets de protection sociale.** La croissance potentielle n'est pas atteinte car les réformes sont freinées par les pouvoirs locaux ; toutefois le PIB réel dépasse celui du Japon dès 2019.
- La Chine **poursuit son développement** et maintient la cohésion sociale en renforçant la **coopération économique en Asie.**
- Le développement de la concertation régionale permet à la Chine d'y renforcer son influence.

Scénario « Déséquilibre »

Taux de croissance 4,9 % par an 2008-2025

- **L'impact négatif de la hausse tendancielle du prix des matières premières** (notamment le **pétrole**) et de la **crise financière sur l'économie réelle** de nombreux pays **provoque des replis protectionnistes.** Les possibilités d'échanges et d'implantations des firmes chinoises sont réduites.
- Le choc sur les entreprises chinoises est plus fort qu'anticipé. Elles créent peu d'emplois, mais manquent de main-d'œuvre qualifiée. La montée en gamme de la production est lente.
- La **croissance annuelle du PIB 2008-2015 tombe sous le seuil de 8 %** nécessaire pour absorber l'augmentation de la population active.
- La Chine tente alors de mener une politique agressive d'exportations vers les États-Unis et l'Europe. Les conflits commerciaux se multiplient.
- **L'économie chinoise devient moins attractive** pour les investisseurs et les capitaux étrangers.
- Les **provinces les plus riches** (Guangdong, Jiangsu, Shanghai, Zhejiang) mettent en place leurs **propres réformes** et **creusent un peu plus l'écart avec les autres provinces.**
- Les **inégalités internes et entre les provinces s'accroissent, provoquant de fortes tensions sociales.**
- Les **difficultés économiques et sociales freinent les réformes** (entreprises publiques, système bancaire, gouvernance, lutte contre la pollution). Le gouvernement central, en cherchant à renforcer son contrôle, limite le développement de l'entrepreneuriat privé.

Niveau du PIB réel (dollars 2004)
de la Chine en 2025 selon trois scénarios
(et en part du PIB mondial)



Source : CEPII, modèle MIRAGE

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

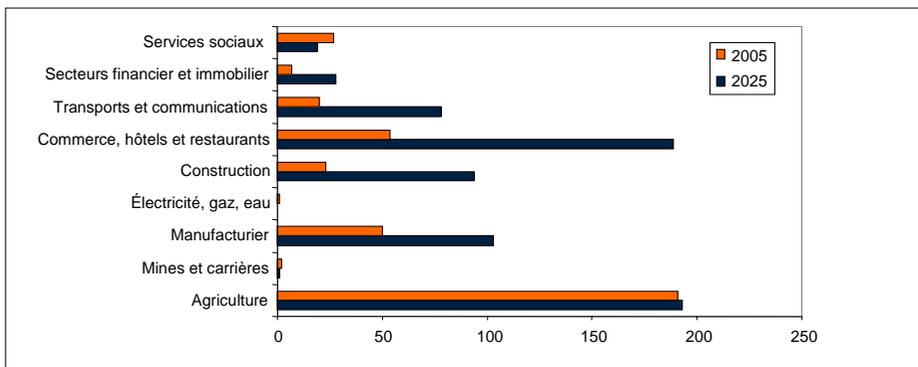
L'Inde sera le pays le plus peuplé du monde en 2025 : la diversification de son tissu productif et l'investissement public seront les clés de sa croissance

Au cours de la dernière décennie, le PIB indien a progressé de 7 % par an, et même au rythme de 9 % par an de 2003 à 2007.

Les atouts du dynamisme économique

- En 2025, l'Inde sera sans doute le pays le plus peuplé du monde et comptera 17 % de la population active mondiale. Le rythme d'accroissement rapide de cette population active en Inde pourrait jouer en faveur d'une croissance forte, sous réserve de créations suffisantes d'emplois.
- La baisse du ratio de dépendance économique rendra possible l'accroissement massif des infrastructures de base en situation d'insuffisance chronique malgré la progression des investissements de 26 % à 36 % du PIB entre 2000 et 2007.
- La possibilité de réallocation de la main-d'œuvre vers les services (autant d'actifs dans les services que dans l'agriculture en 2025) et vers l'industrie devrait permettre de dégager de forts gains de productivité (main-d'œuvre de l'industrie et des services respectivement 4 fois et 6 fois plus productive que dans l'agriculture).

Réallocation sectorielle de l'emploi en Inde, en millions d'emplois 2005-2025

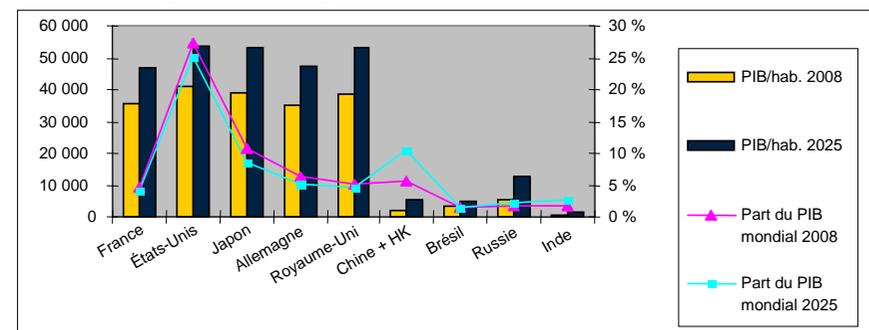


Source : J.-J. Boillot, « La Grande Transformation de l'économie indienne », Futuribles n° 340, 2008

Les handicaps à surmonter

- Le dynamisme de la démographie indienne nécessiterait une croissance beaucoup plus forte que celle du scénario tendanciel du CEPII (5,6 % par an entre 2008 et 2025) pour que le PIB/habitant se rapproche de celui du Brésil.
- La part très faible de l'industrie dans l'économie (27 % du PIB et 18 % de la population active en 2000 contre 50 % du PIB pour les services) ainsi que son positionnement sur des niches à haute valeur ajoutée limitent la richesse de la croissance en emplois. Le développement de secteurs à valeur ajoutée faible ou moyenne renforcerait les deux moteurs de croissance : investissement et exportations.
- La mauvaise santé des finances publiques (dette publique d'environ 80 % du PIB et déficit budgétaire de 6 % en 2007 après une décennie à 10 % par an), notamment au niveau des États, pèse sur les politiques d'investissements publics (énergie, eau, transports et télécommunications).
- Alors que l'illettrisme a presque disparu en Asie, 60 % seulement de la population indienne est alphabétisée (48 % des filles). De surcroît, l'Inde consacre deux fois moins de ressources à la recherche que l'Asie de l'Est (1 % du PIB).
- Enfin, les fortes inégalités régionales, villes/campagnes, éduqués/non scolarisés font peser des risques de conflits sociaux (implantation dans 150 districts des naxalites, groupes révolutionnaires cherchant à organiser les paysans pour provoquer une réforme agraire par des moyens radicaux) et religieux pouvant handicaper la croissance. Le régime démocratique de l'Inde constitue toutefois un atout pour les gérer.

PIB/habitant et part du PIB mondial, comparaison 2008-2025 (dollar 2004) : économies avancées/BRIC



Source : CEPII, modèle MIRAGE, scénario tendanciel 2025, calculs CAS

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

Trois scénarios pour l'Inde en 2025

Scénario « Mondialisation régulée »

Taux de croissance annuel 6,5 % (2008-2025)

- La **modernisation de l'agriculture et le développement du secteur manufacturier** dotent l'Inde de deux puissants moteurs de croissance tandis que le secteur des TIC redevient dynamique après une période de ralentissement liée aux répercussions mondiales de la crise financière 2008. Le **nombre élevé de créations d'emploi permet d'absorber la main-d'œuvre**.
- Les **infrastructures se développent** dans tous les États indiens.
- Les **inégalités régionales restent fortes**, notamment dans l'Hindi Belt, bien que l'accès à l'éducation et aux services de santé progresse, mais la **pauvreté recule grâce à des migrations internes plus actives**.
- Le dynamisme économique permet d'assainir les finances publiques et d'accélérer les investissements.

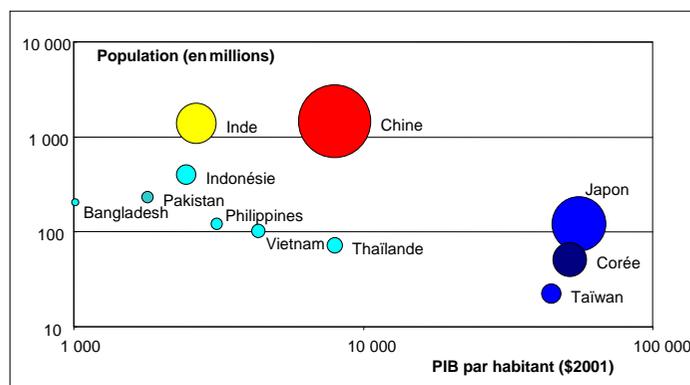
- L'insertion de l'Inde dans les échanges mondiaux progresse grâce aux exportations manufacturières et une intégration régionale centrée sur les pays de l'ASEAN qui établissent un pont entre la Chine et l'Inde.
- Les flux d'IDE s'accroissent fortement.
- L'Inde s'affirme comme une **puissance stabilisatrice dans la région**, amortisseur des conflits potentiels entre la Chine et les États-Unis. Son modèle de développement démocratique se diffuse dans la région.

Scénario tendanciel

Taux de croissance annuel 5,6 % (2008-2025)

- Le **rythme de croissance est ralenti par les inégalités régionales** (investissements, infrastructures, accès à l'éducation ou à la santé). La taille du PIB indien se situe entre celle du Japon et de la Corée du Sud en 2025 [Chaponnière].
- La poursuite d'une **croissance inéquitable** se traduit par la **résurgence sporadique de fortes tensions sociales et religieuses**. Elles sont soulagées en partie par l'expression démocratique mais freinent la modernisation de l'économie.
- Le développement des services et, dans une moindre mesure, de l'industrie crée un **exode rural rapide**. Les principales **métropoles** sont rapidement **saturées** et leur attractivité décline pour les investisseurs étrangers.

Population, niveau de PIB (taille du cercle) et PIB par tête (dollar 2001) en 2025



Sources : J.-R. Chaponnière, calcul à partir des données fournies par Verbiest, Holst et Zhang

Scénario « Déséquilibre »

Taux de croissance annuel environ 3 % (2008-2025)

- L'**augmentation du prix du pétrole** et le ralentissement mondial consécutif à la crise financière freinent l'expansion économique de l'Inde.
- Les **divisions d'opinions et d'intérêts** au sein du Gouvernement et du Congrès **entravent la mise en œuvre d'un programme de réformes économiques** cohérent dans la durée (World Economic Forum).
- L'**insuffisance des infrastructures et des dépenses d'éducation ou de santé accroît les inégalités entre États**. Elle freine le développement et exacerbe les tensions sociales.
- L'industrie manufacturière ne se développe pas suffisamment dans les secteurs à faible valeur ajoutée créateurs d'emploi. L'agriculture tarde à se moderniser. Si bien que le **bonus démographique se transforme en bombe démographique** (l'accroissement de la population provient aux 2/3 des États de l'Hindi Belt).

- Le **dynamisme démographique et la progression des investissements continuent d'alimenter la croissance**, mais cette dernière est insuffisante pour faire face à l'ampleur des défis à relever.
- Les exportations de services, spécialisées sur les TIC, sont un moteur de croissance insuffisant.
- **De plus, l'ancrage asiatique du commerce indien sur des pays de l'ASEAN à risques** d'instabilité politique (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande) **est moins porteur que celui de la Chine** dont les partenaires sont plus stables (Japon, Corée du Sud) [Chaponnière].
- L'**attractivité de l'Inde décline**.

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

Si la Russie réussit la diversification en cours de son économie (vers l'industrie de transformation et la technologie) son PIB par habitant pourrait atteindre 70 % de celui des pays de l'OCDE en 2020 (contre 30 % aujourd'hui)

Malgré une baisse de sa population (125 millions d'habitants en 2025 contre 140 en 2008), la Russie connaîtra une croissance de l'ordre de 5 % par an. Ses dirigeants ambitionnent de faire figurer le pays dans le « top 5 » des puissances économiques. Disposant actuellement d'un PIB par habitant de l'ordre de 30 % de celui de l'OCDE, il serait à un niveau de 70 % en 2020.

De telles performances supposent pour partie le maintien des bases structurelles de la croissance récente. Le pays restera un producteur de premier plan dans le secteur des hydrocarbures. Pour autant, le destin économique du pays à moyen et long terme ne dépendra pas de la seule rente fournie par les hydrocarbures : celle-ci ferait courir le risque de « syndrome hollandais » (cf. p. 57), et menacerait les perspectives globales du fait de l'incertitude qui pèse à la fois sur le prix mondial du pétrole et sur le potentiel de production de ces ressources.

D'où la diversification en cours des structures de production au bénéfice des industries de transformation, en liaison avec les entreprises du monde développé. Ce mouvement est amorcé dans certains secteurs, notamment celui de l'automobile. Par ailleurs, l'État lui-même met en place des politiques structurelles visant à sophistiquer encore les structures productives par le développement d'avantages comparatifs – hérités mais peu exploités – dans le domaine des technologies de pointe : bio, nano, etc.

Cette modernisation des structures de production s'ajoutera à celle, encore largement inachevée, des institutions. Sont mis en jeu non seulement l'économie mais aussi le système politique et social. Plus largement encore, l'évolution des structures internes implique celle du positionnement international du pays. L'importance donnée aux ressources du sous-sol débouche sur l'exploitation privilégiée de complémentarités (énergie contre produits manufacturés) avec les pays développés et l'Europe en particulier. Le développement des industries de transformation conduit, lui, à favoriser les relations avec les pays de la CEI et le monde en développement. La dialectique « globalisation-régionalisation » trouvera là à se résoudre de façon nouvelle [Wild].

Principaux objectifs du développement pour 2020

	Indicateurs	Dénomination des scénarios		
		inertiel	matières premières	innovation
PIB	croissance 2007-2020	x 1,8	x 2,1	x 2,3
	PIB ppa/hab. 1 000 \$	20	26	30
	part dans le PIB mondial	3 %	3,5 %	4,3 %
Investissement	croissance 2007-2020	x 2,4	x 3,6	x 4
	taux d'accumulation (% PIB)	25 %	30-31 %	31-32 %
	part de l'investissement dans les secteurs à haute technologie	14 %	15 %	16 %
Structure de l'industrie	part des hydrocarbures en 2020	13,2 %	12,7 %	11,1 %
	part de l'économie des savoirs et des hautes technologies	13,3 %	16,9 %	17,2 %
Social	revenus réels (2007-2020)	x 2,1	x 2,4	x 2,6
	taux de pauvreté en 2020	7,9 %	6,7 %	6,2 %

Source : Le développement socioéconomique de la Fédération de Russie jusqu'en 2020 ; ministère du Développement économique

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

Le Brésil : une croissance potentielle de 3 % à 4 % par an d'ici à 2025... suspendue à quelques incertitudes

Les perspectives de croissance de long terme du Brésil sont estimées à un niveau annuel situé entre 3 % (Banque mondiale) et 4 % (Ernst & Young).

Des potentialités nouvelles

Un contrôle macroéconomique durablement restauré. Maîtrise de l'inflation, stabilisation budgétaire, restructuration de la dette et baisse des taux d'intérêt réels pourront être maintenus à terme. L'amélioration durable des termes de l'échange, la très faible tolérance de la société brésilienne aux hausses de prix après des décennies d'inflation, voire d'hyperinflation, et une politique fiscale plus équitable permettront d'assurer une certaine stabilité des dépenses publiques, la résistance aux chocs, et de diminuer les primes de risque. Cette stabilité macro-économique sera indispensable pour mener à bien les réformes structurelles de « deuxième génération » encore faiblement entamées (marché du travail notamment).

Une phase d'aubaine démographique. La population en âge de travailler (15-64 ans) croîtra de 20 % entre 2008 et 2025 et atteindra son apogée en 2020 où elle représentera 65 % de la population brésilienne.

Des perspectives agro-industrielles et énergétiques. La productivité agricole (en hausse de 3 % par an) couplée à une disponibilité de terres arables (80 à 140 millions d'hectares de réserves de terres cultivables sans détruire la forêt amazonienne) et à une modernisation substantielle des techniques agricoles devrait permettre au Brésil de tirer parti de ses avantages naturels. À cela s'ajoute un secteur agroalimentaire en forte progression, dont les leaders nationaux sont de taille mondiale. Enfin, le Brésil devrait devenir un exportateur net de pétrole et détient un potentiel d'énergies renouvelables (développement des agrocarburants).

Un soutien aux infrastructures. Le Brésil pourrait consacrer en 2025 5-6 % de son PIB (8 % en Chine), contre 2 % aujourd'hui, à ses besoins d'infrastructures dont l'ampleur se justifie par l'étendue de son territoire-continent (en matière de transport notamment où les carences sont criantes). Il supprimerait ainsi un goulet d'étranglement majeur de son économie. Le taux d'investissement pourrait passer de 19 % du PIB (45 % en Chine) à 23 % en 2025 (Ernst & Young).

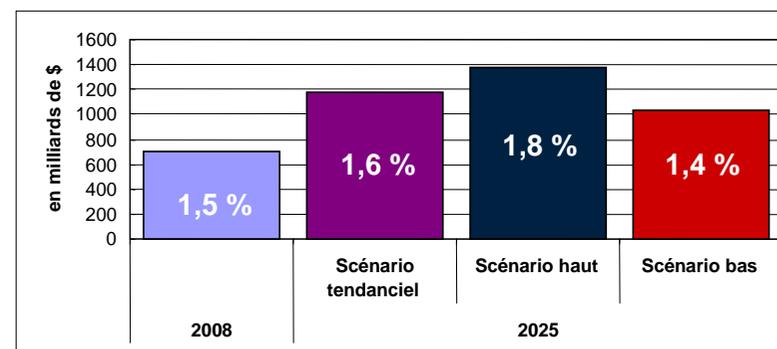
Les risques d'une croissance faible demeurent

Une croissance faible avec des taux d'intérêt réels élevés ont été au Brésil les caractéristiques dominantes des 25 dernières années du XX^e siècle. Les carences dans le contrôle macroéconomique et fiscal, ainsi qu'un cadre régulateur déficient ajouté à l'insuffisance des infrastructures physiques sont perçus comme les principaux facteurs responsables de cet état de fait. Les progrès sur ces deux derniers points s'avèrent modestes et obèrent l'avenir.

La productivité pourrait rester défailante si la croissance est associée aux termes de l'échange (malédiction des ressources naturelles) et non aux gains de productivité.

Une menace sur les investissements. Le spectre inflationniste peut resurgir et entraîner une hausse des taux d'intérêt, au détriment de l'investissement. De même, la rigidité des dépenses publiques fondée sur une structure d'imposition inefficace pourrait, comme par le passé, interdire toute consolidation de l'investissement en infrastructures.

Trois scénarios pour le PIB (dollar 2004) du Brésil à 2025 (et part du PIB mondial)



Sources : Banque mondiale (tendanciel), Ernst & Young (haut), CEPII (bas), calculs CAS

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

Le Mexique, une croissance dépendante de celle des États-Unis

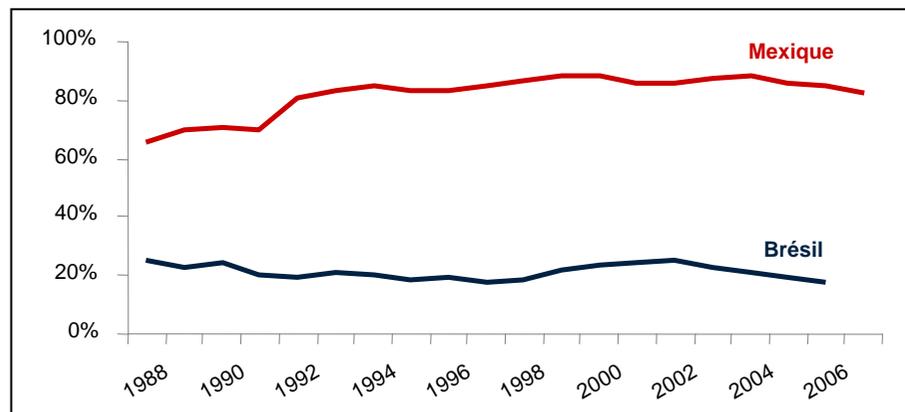
Les atouts de l'économie mexicaine

- **Un arrimage aux États-Unis.** L'accord de libre-échange avec les États-Unis et le Canada a scellé formellement le destin du Mexique à celui des États-Unis, qui devraient rester la première puissance mondiale en 2025. Son régime de croissance suivra dès lors le sentier américain (avec vraisemblablement un ou deux points de plus).
- **Une stabilisation institutionnelle.** Suite aux réformes politiques des années 1990, le Mexique connaît une consolidation démocratique et institutionnelle. Tandis que l'ALENA limite la possibilité d'un virage vers le populisme, le lent progrès des réformes structurelles ne devrait connaître ni accélération ni décélération brutale.
- **Les transferts monétaires de migrants** provenant des États-Unis représentent un flux stabilisateur moins volatil que d'autres flux de capitaux externes. Les tendances migratoires ne décroîtront pas dans le moyen terme et devraient maintenir ce « stabilisateur contra-cyclique » à un niveau élevé.

Risques et faiblesses

- **Des risques politiques subsistent.** Malgré la consolidation démocratique de la dernière décennie, l'insatisfaction causée par la lenteur des progrès économiques et sociaux pourrait conduire le pays vers des aventures populistes.
- Le panier d'exportations du Mexique apparaît très différent du panier représentatif d'un autre pays d'Amérique latine. Le Mexique exporte vers les États-Unis une proportion plus élevée de produits manufacturés que de matières premières. Dès lors, la **concurrence avec la Chine** pour le marché américain est plus aiguë. De même, sa **dépendance aux cycles américains** est infiniment plus marquée.
- Comme dans le cas brésilien, le **goulet d'étranglement des infrastructures** entravera la croissance de long terme.
- **La population active** aura connu une **forte croissance** de 27 % entre 2000 et 2015, **mais elle ralentira à 3,8 % après 2015.**
- À taux d'extraction comparable à celui observé aujourd'hui (et sans découverte de nouveau gisement), **les réserves pétrolières seront épuisées en dix ans** seulement, avec des conséquences significatives pour les recettes fiscales.

Évolution des exportations vers les États-Unis (pourcentage du total)



Source : Comtrade Statistics (WITS)

1.2.1. De la Triade à un monde multipolaire

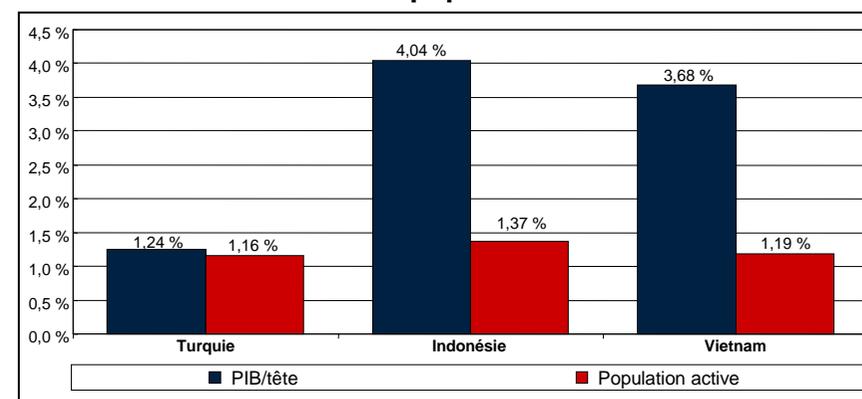
Turquie, Indonésie, Vietnam : les prochains pays émergents

La Turquie, l'Indonésie et le Vietnam apparaissent comme **les marchés les plus attractifs en 2025 après les BRIC**.

- Le très fort accroissement de la population active dans ces pays leur offre une large fenêtre d'opportunité démo-économique.
- La part en très nette augmentation de la population urbaine et des classes moyennes en font des marchés de consommation à croissance dynamique.
- Ces pays sont situés au sein ou à proximité d'ensembles géographiques dynamiques (Europe, Inde, Chine, Japon).

Face aux pays-continent émergents (Chine, Inde, Brésil), ces trois nations constitueront des locomotives plus régionales que mondiales.

Taux de croissance annuel moyen du PIB/tête et croissance de la population active 2008-2025



Source : CEPII (S. Poncet), calculs CAS

Vietnam

104 millions d'habitants en 2025

Le Vietnam expérimente une industrialisation séquentielle en grappe décrite comme un « **vol d'oiseaux sauvages** » : initiée dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, elle se propage ensuite aux secteurs capitalistes (industrie lourde) et enfin aux secteurs technologiques.

Le caractère séquentiel est aussi « asiatique », chaque pays dans sa montée en gamme abandonnant sa première spécialisation au profit du nouvel entrant dans la « grappe ». Le Vietnam grignote des parts de marché à la Chine dans le textile mais est aussi le premier pays à profiter des délocalisations de la Rivière des Perles.

- **Risques.** Le Vietnam pourrait rester prisonnier de la **trappe des pays à « revenu intermédiaire »** et connaître un essoufflement en raison de **contraintes d'infrastructures et d'environnement** (eau).

Indonésie

264 millions d'habitants en 2025

Engagée préalablement au Vietnam dans le « vol des oiseaux sauvages », l'Indonésie a subi de plein fouet la **crise financière de 1997**. Depuis, la croissance est plus lente, sans création d'emplois mais spatialement plus équilibrée avec une baisse significative de la pauvreté (27 % de la population dans les années 2000 contre 69 % dans les années 1990).

- **Risques.** La **déshérence des infrastructures** nuira à la croissance. L'Indonésie court également le **risque d'une certaine désindustrialisation** (concurrence exercée par la Chine et le Vietnam) et d'un retour à une spécialisation primaire.

Turquie

90 millions d'habitants en 2025

L'économie turque a connu un rebond économique très rapide après la crise financière de 2001, grâce à un assainissement du système bancaire, une stabilisation macroéconomique (baisse de la dette, de l'inflation et des déséquilibres budgétaires). Une spécialisation industrielle proche de celle de l'Europe de l'Est (véhicules, électroménager et électronique grand public) et une transition entamée de l'agriculture vers le tertiaire constituent les atouts majeurs de l'économie turque.

- **Risques.** Le déficit courant peut faire craindre une correction brutale et une sortie de capitaux. Le taux de chômage demeure très élevé (10 % en 2006), alors que les secteurs agricoles et textiles intensifs en main-d'œuvre perdent de leur compétitivité (concurrence des BRIC).

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

La complémentarité de la mondialisation et de l'intégration régionale

Si la mondialisation de l'économie (commerce, production, finance) s'accélère sous l'effet des vagues de déréglementations et de la diffusion des TIC, l'intégration régionale progresse partout, bien qu'à des rythmes différents, que ce soit par le biais d'accords formalisés de coopération économique à l'initiative des États (régionalisme ou intégration régionale *de jure*) ou par le biais du marché, principalement à l'initiative des entreprises (régionalisation ou intégration régionale *de facto*). **L'intégration régionale ne s'oppose pas à la mondialisation mais constitue, soit une étape vers la mondialisation** qui offre un cadre mieux adapté à l'exploitation des avantages comparatifs et à l'insertion ultérieure dans l'économie mondiale, soit une occasion de renforcer la compétitivité nationale grâce à des économies d'échelle, à la mise en place d'infrastructures régionales et de moyens institutionnels et humains (harmonisation des tarifs douaniers et des incitations à l'investissement, réformes réglementaires...). Enfin, **l'intégration régionale permet de se protéger de certains risques de la mondialisation**, notamment **financiers**, ou de faire valoir l'intérêt de petits pays au niveau mondial. La montée des risques globaux et des incertitudes (crises financières, environnement, accès aux matières premières) pourrait renforcer la logique d'intégration régionale, à l'horizon 2025.

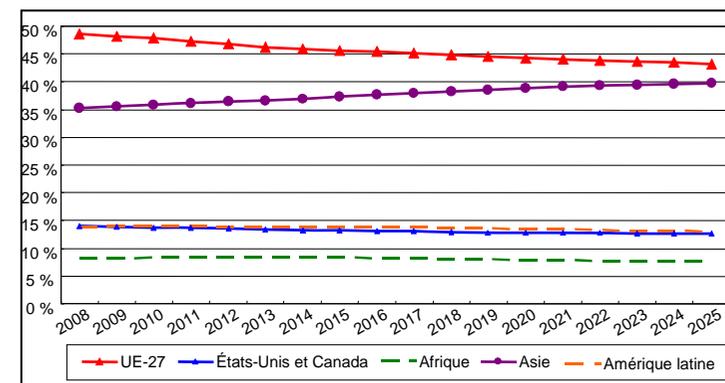
Une intégration régionale dynamique en Asie et en perte de vitesse en Amérique latine et en Afrique

L'intégration régionale *de jure* s'est accélérée depuis les années 1990 (le nombre d'accords régionaux de commerce notifiés à l'OMC est passé de 20 à 160 entre 1990 et 2007). Elle est marquée par **trois tendances lourdes** : progression des **accords de libre-échange** (plutôt que des accords d'union douanière ou de marchés communs), prolifération des **accords bilatéraux** et proportion croissante depuis 2000 d'**accords entre pays de niveaux de développement différents et appartenant à des régions éloignées** (régionalisme croisé). La poursuite de ces tendances à l'horizon 2025 pourrait freiner les dynamiques régionales et favoriser les États-continentaux, notamment les BRIC, au détriment des pays plus petits.

Les **niveaux d'intégration régionale de facto** via les échanges commerciaux sont **très inégaux** selon les régions : **élevés en Asie de l'Est et du Sud-Est, faibles en Afrique, d'un niveau intermédiaire en Amérique latine.**

L'intégration régionale asiatique se poursuit notamment par le biais des échanges intra-sectoriels ayant pour destination finale l'usine de montage qu'est la Chine. Cette dynamique **ralentira dès lors que la Chine fabriquera davantage de demi-produits. En Afrique et en Amérique latine, l'intégration régionale stagnera à l'horizon 2025** sous l'effet de la **forte demande mondiale de matières premières** et du **développement des échanges avec l'Asie**. La poursuite de cette stagnation est susceptible d'aggraver les inégalités de développement entre pays dans chacune de ces régions et de provoquer des tensions géopolitiques croissantes d'ici à 2025.

Part du commerce intra-régional dans le commerce total de la région



Source : CEPII, calculs CAS

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

Vers un marché unique asiatique ?

L'accélération de la régionalisation est à l'origine de la dynamique de croissance asiatique. Le Japon a initié le processus, suivi par les nouveaux pays industrialisés (notamment la Corée du Sud, mais aussi Hong Kong, Singapour et Taiwan), et enfin par la Chine, atelier du monde et de l'Asie (65 % des importations et majorité des IDE). Jusqu'à la crise asiatique (1997-1998), le processus institutionnel de régionalisation, limité à l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN) : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam) et à l'APEC (Coopération économique pour l'Asie Pacifique) a eu peu d'impact sur l'intégration régionale. Mais depuis lors, les négociations d'accords régionaux se multiplient pour répondre à des impératifs d'efficacité et de sécurité économique ainsi qu'à la montée en puissance de la Chine.

L'initiative chinoise de négocier un accord de zone de libre-échange avec l'ASEAN a placé cette dernière au centre du processus d'intégration régionale dès lors que le Japon, l'Inde et la Corée du Sud ont emboîté le pas. Selon le CEPIL, deux principaux modes d'intégration régionale sont envisageables à l'horizon 2025 : soit un schéma « *hub and spokes* » (planète et satellites) centré sur une ASEAN intégrée et en libre-échange avec le Japon, la Corée du Sud, la Chine et l'Inde, soit une zone de libre-échange global intégrant les 14 pays d'Asie. Alors que l'ASEAN et la Chine ont intérêt à privilégier les accords bilatéraux (*hub and spokes*), le Japon, la Corée du Sud et l'Inde tireraient avantage d'un accord global. Ainsi, la probabilité de réalisation d'un marché unique asiatique en 2025 ne serait pas la plus élevée mais, quel que soit le mode d'intégration adopté, l'Europe des 27 apparaît encore plus marginalisée dans cette zone asiatique qui pourrait concentrer 28 % à 30 % du PIB mondial en 2025 contre 23 % en 2008. Toutefois, l'accroissement tendanciel des accords bilatéraux extrarégionaux (notamment avec les États-Unis et l'UE) ainsi que le renforcement des échanges avec l'Afrique et l'Amérique latine pourraient affaiblir la cohésion régionale de l'Asie à l'horizon 2025.

Une région à hauts risques ?

Toutes ces prévisions de croissance ne valent que si la région, et plus particulièrement la Chine et l'Inde, se placent sur un sentier de croissance soutenable sur le plan tant environnemental que social. Ce qui suppose des investissements massifs en capital fixe, infrastructures, santé, éducation et recherche, mais aussi la mise en place rapide de politiques de réduction des inégalités et de cadres institutionnels stables. Par ailleurs, les trois grandes économies de la zone sont fortement exposées aux risques systémiques qui caractériseront les années à venir : accès aux ressources rares et volatilité des prix des matières premières (pétrole pour le Japon et l'Inde, céréales pour le Japon et la Chine), pollution et changement climatique (pollution en Chine, moussons anormales en Inde), vieillissement démographique (baisse rapide de la population active et totale au Japon, baisse de la population active dès 2012 en Chine), montée des inégalités entre urbains et ruraux (déjà forte en Chine et en Inde).

Impacts macroéconomiques des modes d'intégration régionale asiatique à l'horizon 2025 (évolution en pourcentage)

	Scénario « <i>Hub and spokes</i> »		Scénario « Marché unique »	
	PIB (volume)	Gains de bien-être	PIB (volume)	Gains de bien-être
ASEAN 10	4,43	2,88	3,50	1,98
Japon	0,75	0,19	2,46	0,45
Corée du sud	0,48	- 0,53	3,57	1,04
Chine	0,84	- 0,11	1,94	- 0,21
Inde	2,19	- 0,35	4,04	- 0,23
UE-25	- 0,08	- 0,01	- 0,11	- 0,02
États-Unis	- 0,07	0,01	- 0,06	0,01
Australie Nouvelle-Zélande	- 0,23	- 0,09	- 0,37	- 0,16

Source : CEPIL, MIRAGE, « *Economic integration in Asia: Bilateral Free Trade Agreements Versus ASIAN Single Market* », WP n° 2006-15 (scénarios incluant les produits sensibles)

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

Amérique latine : une dynamique de croissance plus autonome des États-Unis mais fortement dépendante des matières premières

Les taux de croissance soutenus de la zone, dynamisés par le Brésil et le Mexique, demain par l'Argentine et le Chili, se maintiendront à l'horizon 2025. La stabilisation macroéconomique engagée aura permis de **découpler les cycles économiques et politiques**, de donner une certaine pérennité aux réformes économiques, et de renforcer durablement les investissements. L'Amérique latine bénéficiera dès lors pleinement de son avantage démographique (9 % de la population active mondiale en 2025) et de la dynamique des échanges mondiaux qui ouvrent de nouveaux débouchés, en particulier en Asie. **La part des échanges du Brésil avec la seule Chine passera de 8 % en 2008 à 14 % en 2025** (CEPII), en raison notamment de la hausse de la demande alimentaire chinoise. Corrélativement, la part des échanges avec les États-Unis et le Canada du reste de l'Amérique latine (dont le Mexique) déclinera de 48 % en 2008 à 43 % en 2025 tandis que le commerce intra-zone restera aux alentours de 13 %. Cette diversification des débouchés permettra à la région d'être plus résiliente aux cycles américains.

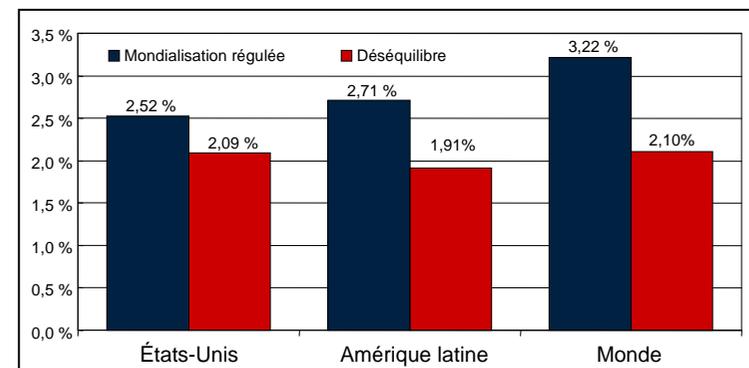
Plusieurs risques, s'ils étaient mal maîtrisés, pourraient conduire à un sentier de croissance faible pour l'Amérique latine.

Le retour de la malédiction des ressources naturelles ? La dynamique des échanges dont bénéficiera l'Amérique latine est très corrélée à la hausse réelle à long terme des produits de base dont les pays de la zone sont exportateurs. De ce fait, ces économies pourraient être entraînées vers un recul de la diversification des produits échangés, qui les rendrait plus vulnérables à la volatilité des prix des matières premières. Cette volatilité pèsera sur la stabilité des dépenses publiques, sur la compétitivité des secteurs exportateurs et sur les revenus des ménages les plus vulnérables, entraînant une spirale de défiance interne et externe.

Les inégalités, source d'instabilité politique. Dans un contexte fortement inégalitaire (indice de Gini de 50 % en moyenne contre moins de 26 % en Europe et 32 % en Inde), un retour de l'inflation et une régression des dépenses publiques en cas de crise pourraient conduire à des aventures populistes (cf. Bolivie, Venezuela), menaçant la consolidation démocratique entamée.

La concurrence pour le leadership régional, un facteur de tension ? Alors que les grands blocs sud-américains d'intégration (communauté andine et Mercosur) ne parviennent pas à surmonter leurs différends commerciaux, la triangulation des échanges (Amérique du Nord, Asie, intra-zone) favorisera les accords bilatéraux et extra-régionaux (*hub and spokes*). L'affaiblissement de la dynamique régionale et l'autonomisation à l'égard des États-Unis pourraient entraîner une lutte pour le leadership régional entre le Brésil et le Venezuela. À travers une diplomatie de l'énergie et les excédents pétroliers accumulés, Caracas serait tenté de pousser son avantage et d'affaiblir ainsi la stratégie de « leadership par consensus » élaborée par le Brésil. L'offensive vénézuélienne pourrait, au-delà du continent américain, s'appuyer sur des partenariats énergétiques avec la Chine susceptibles d'aviver les tensions entre les États-Unis et la Chine.

Taux de croissance annuel moyen du PIB en volume de 2008 à 2025 (en dollar 2004)



Source : CEPII, modèle MIRAGE, calculs CAS

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (1/2)

En 2025, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient représenteront 4,6 % de la population totale mais 6,5 % de la population active mondiale. Leur croissance annuelle sera proche des 4 % (5,7 % en 2007) et pourrait plonger sous la barre des 3 % dans un scénario de crise mondiale durable qui affecterait les recettes pétrolières des pays riches en ressources naturelles et les recettes d'exportation des pays ayant amorcé une diversification industrielle.

Une zone d'influence ouverte

65 % des réserves mondiales prouvées de pétrole et 45 % des réserves prouvées de gaz naturel y sont concentrées (BP, 2008). L'Arabie saoudite demeurera le plus gros producteur mondial de pétrole, sa production passant de 10,2 Mb/j en 2007 à 15,6 Mb/j en 2030 (AIE, 2008). La dépendance de l'économie mondiale à l'énergie fossile perdurera à 2025, conférant au Moyen-Orient un poids stratégique majeur et un pouvoir de marché (poids des compagnies nationales). Parallèlement, les surplus pétroliers conféreront au Moyen-Orient un rôle croissant dans l'équilibre financier mondial.

Traversé par les initiatives européennes et américaines (stratégiques et commerciales), point de passage des routes maritimes mondiales, le Moyen-Orient constitue une zone d'influences croisées sans être arrimé, comme le Mexique avec les États-Unis, à l'un des pôles de la Triade. Pourtant issu d'une continuité arabe et ottomane, il ne procède pas davantage d'une dynamique endogène comme en Asie, en dépit d'accords de libre-échange (GAFTA, accords d'Agadir) et de transferts des revenus pétroliers du Golfe vers le Proche Orient et l'Afrique du Nord (qui auraient bénéficié, selon le FMI, de 11 % des IDE du Golfe entre 2002 et 2006). Du fait de cette extraversion de la région, le commerce intra-régional y restera le plus faible du monde (7 % en 2025) derrière l'Afrique (8 %).

Des économies mieux insérées dans la mondialisation

Les excédents et les abondantes réserves de change, les investissements dans les infrastructures, la hausse de la demande intérieure, l'amélioration des profils d'endettement maintiendront l'attractivité de la région et autoriseront une croissance forte. Une meilleure gestion de la rente pétrolière (cibles d'inflation, moindre propension à consommer les surplus, soutien aux secteurs non pétroliers) et la création de fonds souverains et de fonds de réserve permettront de mieux amortir la volatilité des cours du baril et de préparer l'après-pétrole.

Une meilleure insertion dans le commerce mondial autorisera une progression des échanges (de plus de 15 % entre 2000 et 2007, soit 3 points de plus que la moyenne mondiale) qui ne sera pas imputable aux seules exportations minières avec une diversification plus marquée (biens et services) et un développement timide du commerce intra-branche (inférieur à 10 % des échanges).

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (2/2)

Des économies encore trop peu diversifiées et pas assez créatrices d'emplois...

Les pays de la région qui ont développé une base industrielle compétitive à l'exportation (Tunisie, Maroc, Jordanie, Égypte) restent trop peu diversifiés (vulnérabilité aux aléas conjoncturels) et spécialisés sur des segments à faible valeur ajoutée technologique concurrencés par les exportations asiatiques. La timide diversification des économies pétrolières reste cantonnée aux émirats du Golfe : elle n'affecte pas les pays très peuplés (de l'Iran à l'Algérie) dont les économies restent quasi exclusivement rentières. Face à une montée de la population active, le contenu en emploi de la croissance est insuffisant (taux de chômage du Moyen-Orient de 13,7 % en 2007).

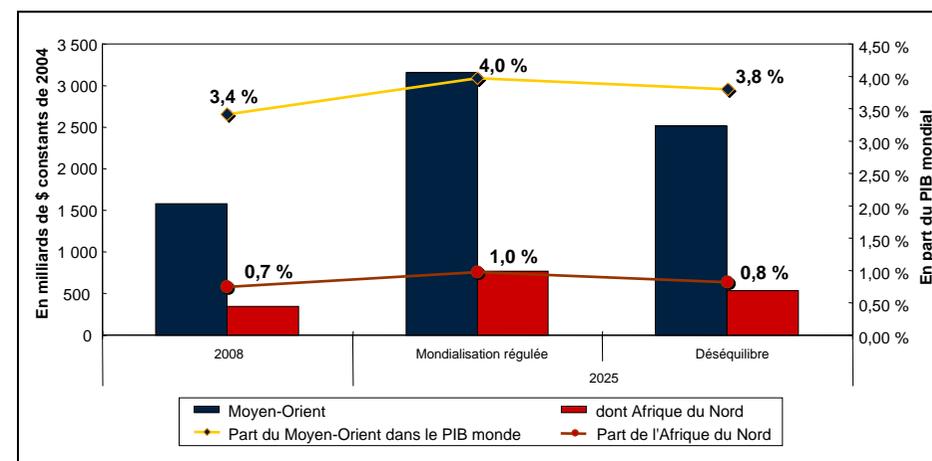
... et confrontées à des risques systémiques

À long terme et en dépit du maintien du prix du baril à un niveau élevé, les excédents courants pourraient décliner. La production des principaux exportateurs de pétrole cessera de croître sans que l'on sache déterminer quand ce palier sera atteint. De ce fait, les revenus des échanges internationaux atteindront un pic, alors que la consommation grandissante (la plus forte hausse de la demande d'énergie en 2030 derrière la Chine et l'Inde selon l'AIE) réduira les réserves, et les revenus des gouvernements seront, au mieux, stabilisés face à des dépenses en constante augmentation.

Le Moyen-Orient sera particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Celui-ci affectera durement les secteurs agricole et touristique sur lesquels les économies du Maghreb et du Proche Orient reposent, pèsera sur les dépenses publiques (dessalement d'eau de mer très onéreux, prévention et réparation des inondations du fait de la remontée du niveau des mers) et conduira à des déplacements massifs de population (conséquences de la désertification et de l'inondation du delta du Nil).

Enfin, la volatilité des prix des denrées de base affectera les populations les plus pauvres, urbaines en particulier, conduisant à une protestation, qui, en l'absence de démocratisation, est source d'instabilité politique et peut aboutir à un conflit civil.

Deux scénarios de croissance pour le Moyen-Orient à 2025



Source : CEPPI, modèle MIRAGE, calculs CAS

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

En 2025, à la condition d'une meilleure gouvernance, l'Afrique subsaharienne pourrait devenir une zone de croissance dynamique

Après deux décennies perdues, l'Afrique subsaharienne a renoué depuis 2000 avec une croissance dynamique de 5,8 % par an.

Des améliorations sont à relever sur la période 2000-2007

- Baisse du nombre de conflits armés.
- Progression du revenu moyen par habitant (4 % par an de 2000 à 2007).
- Assainissement des finances publiques.
- Marges de manœuvre pour dégager des budgets de financement de projets.
- Maîtrise de l'inflation.
- Augmentation du solde de la balance courante.
- Développement de banques régionales, modernisation de certains marchés financiers locaux.

De graves difficultés persistent

- L'expansion reste tributaire de facteurs exogènes comme l'augmentation du prix des matières premières et l'accroissement des financements extérieurs [Hugon].
- Le revenu moyen (hors Afrique du Sud et Nigeria) ne dépasse pas 400 dollars par tête en 2006 et les inégalités ne se réduisent pas.
- Le nombre de malnutris continue d'augmenter (169 à 206 millions entre 1996 et 2003) bien que la proportion de personnes sous-alimentées marque un déclin (32 % en 2003 contre 36 % en 1997) (FAO).
- Le taux de croissance demeure insuffisant pour atteindre l'objectif du millénaire de réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2015 (taux nécessaire évalué à 7 %) [Patat].

De lourds défis

- La population devrait augmenter de plus de 50 % d'ici à 2025 pour atteindre 1,2 milliard d'habitants.
- Au rythme actuel de l'exode rural, la moitié de la population résidera dans les villes en 2030 contre un tiers aujourd'hui. Il en résultera des besoins massifs en nouvelles infrastructures.
- La forte poussée démographique va demander un important effort en matière éducative (augmentation de 43 % des 5-15 ans d'ici à 2025) : actuellement seul un enfant sur deux a une chance d'être scolarisé et diplômé, les filles étant particulièrement pénalisées.
- La croissance de la population active (+ 69 % entre 2005 et 2025) pose un autre défi alors que près de 50 % des actifs sont actuellement sous-employés.

Des facteurs de progrès

- Les stocks d'IDE dans la région sont passés de 11 % à près de 30 % du PIB entre 1990 et 2006.
- La montée en puissance des IDE (notamment chinois et indiens) pourrait faciliter le basculement progressif des exportations subsahariennes des matières premières vers les produits industriels.

➔ L'Afrique pourrait connaître un développement original où cohabiteraient un secteur d'économie informelle ou populaire, un réseau densifié de PME et des entreprises à logique de multinationale classique. Mais, l'efficacité de cette coordination suppose une nette amélioration de la gouvernance.

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

Trois scénarios pour l'Afrique en 2025

Renaissance africaine Taux de croissance 8 % en 2025

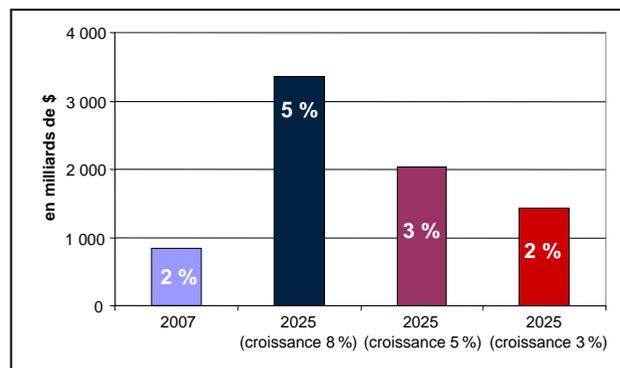
Forte impulsion de l'Union africaine, notamment du programme NEPAD et de l'aide internationale en direction de l'intensification des flux d'investissements dans les infrastructures.

- Croissance régionale dynamisée par les pays riches en ressources naturelles (pétrole, mines).
- Expansion des places financières régionales, progression de la bancarisation.



- Les opportunités d'affaires liées aux privatisations et à l'urbanisation stimulent l'investissement privé et permettent de rentabiliser des gisements d'épargne sous-exploités.
- La productivité s'élève dans tous les secteurs alors que les créations d'emplois s'accroissent, notamment dans l'industrie et le tertiaire.
- Le dynamisme régional facilite les coopérations entre États pour apporter des réponses aux défis sociaux et environnementaux, notamment grâce à une meilleure gestion de l'immense potentiel de terres arables et de puits de carbone de la région.

Évolution du PIB de l'Afrique subsaharienne selon trois scénarios (et part du PIB mondial)



Source : Centre d'analyse stratégique

Dynamisme entravé par les handicaps Taux de croissance 5 % en 2025

Grâce à la demande croissante de matières premières et à des termes de l'échange favorables (prix élevés du pétrole, des minerais et de certains produits agricoles), la croissance de la région se maintient à 5 % par an en 2025. Si l'économie informelle permet de préserver un minimum de cohésion sociale, elle ne produit pas assez de richesses pour faire reculer sensiblement la malnutrition et améliorer la santé ou l'éducation dans un contexte de forte progression démographique. Les écarts se creusent entre pays pétroliers ou à fort potentiel de production de matières premières et les pays les plus pauvres.

Des handicaps hors de contrôle Taux de croissance 3 % en 2025

La croissance démographique est hors de tout contrôle. Les perturbations climatiques (inondations, stress hydrique) et sanitaires (gestion des épidémies), dans un contexte de limitation d'accès aux soins et à l'éducation, exacerbent les tensions. Les conflits se multiplient et s'accompagnent d'une montée des replis identitaires. L'instabilité politique freine les progrès institutionnels et entretient la corruption. Les flux de capitaux étrangers diminuent face à de tels risques. Faute d'une épargne interne suffisante dans de nombreux pays, les infrastructures de base comme les routes, la distribution de l'eau et de l'électricité ou l'irrigation sont insuffisantes pour permettre un développement significatif de l'agriculture et des industries. Si bien que les économies de l'Afrique subsaharienne ne croissent plus qu'à un rythme moyen de 3 % par an. De grandes disparités se creusent entre les pays à rente pétrolière et minière, qui tirent la croissance, et les pays les plus pauvres, tandis que les rythmes de croissance sont rendus erratiques par les conflits armés. L'aide internationale et l'économie informelle permettent d'éviter l'implosion sociale de nombreux pays mais ne parviennent pas à prévenir la progression de mouvements terroristes, menaçant notamment l'Europe.

1.2.2. L'importance croissante des dynamiques régionales

Océanie : entre recentrage commercial asiatique et positionnement stratégique dans le Pacifique

Trois grandes zones économiques – Australie et Nouvelle-Zélande, Mélanésie et Pacifique insulaire – composent l'Océanie. Cette région, richement dotée en ressources naturelles (agricoles, minières, halieutiques, énergétiques, biodiversité...), bénéficie également d'un positionnement stratégique dans le Pacifique qui pourrait se renforcer dans un contexte de déplacement du centre de gravité géopolitique vers l'Asie.

Une dynamique régionale impulsée par l'Australie et recentrée sur l'Asie

L'économie australienne domine la région Océanie avec 1,7 % du PIB mondial sur un total régional de 2 % en 2007, dont 0,2 % généré par la Nouvelle-Zélande. Elle bénéficie de la demande croissante de matières premières dont elle dispose en abondance. En 2025, l'Australie continuera d'être un exportateur mondial majeur de charbon (9 % des réserves mondiales en 2007) avec un taux de croissance annuel des exportations de 2,3 % prévu entre 2003 et 2020, et restera un exportateur important de GNL (1,4 % des réserves mondiales de gaz naturel). Elle bénéficiera également de deux atouts : elle dispose de minerais à forte demande mondiale (minerai de fer, cuivre, uranium, or) et de ressources agricoles abondantes.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande se tourneront davantage vers l'Asie pour leur commerce extérieur. En 2025, la Chine pourrait détrôner le Japon comme débouché des produits australiens (elle occupe déjà la première place pour les importations australiennes). Cette polarisation commerciale vers l'Asie devrait s'accroître grâce aux multiples accords bilatéraux ou régionaux de libre-échange (ALE) déjà négociés (ALE conclus par l'Australie avec Singapour et la Thaïlande), ou en cours de discussion (Australie/Nouvelle-Zélande/ASEAN, étude de faisabilité avec l'Inde, la Corée, l'Indonésie). Les perspectives de croissance du PIB de ces deux pays n'en sont pas moins affectées par la multiplication concomitante d'accords commerciaux entre les pays d'Asie : à l'horizon 2025, la mise en place d'un marché unique asiatique pourrait réduire le PIB de ces deux économies de 0,37 %, et de 0,23 %, dans la perspective d'une ASEAN intégrée et en libre-échange avec chacun de ses voisins (Japon, Corée du Sud, Chine, Inde). Cette polarisation des échanges vers l'Asie vaut également pour le reste de la région. De ce fait, et malgré une volonté palpable de renforcer l'intégration régionale, la probabilité de voir émerger une zone de libre-échange en Océanie en 2025 est faible.

Au-delà de l'intégration commerciale, la coopération des îles du Pacifique dans les domaines de la croissance économique, du développement soutenable, de la bonne gouvernance et de la sécurité **est devenue une nécessité** et un moyen pour ces petites économies de s'affirmer dans l'économie mondialisée.

L'Océanie, bien public mondial et lieu géostratégique dans le Pacifique

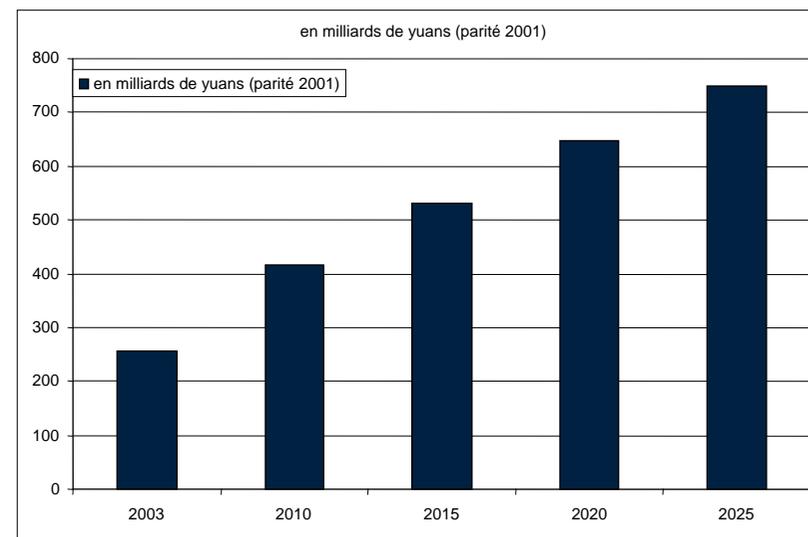
Le faible poids mondial des échanges de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (respectivement, 1,1 % et 0,2 % en 2006) ne permettra pas aux pays d'Océanie de peser sur la dynamique du commerce mondial à l'horizon 2025, mais **leurs ressources et leur positionnement géographique pourraient néanmoins leur conférer un rôle international important** car cette région détient la clef de nombreux problèmes planétaires (avenir des pêcheries mondiales, zone de la plus grande biodiversité mondiale, enjeu des changements climatiques...). **L'Océanie**, actuellement dépendante des États-Unis pour sa défense, **pourrait aussi voir son rôle politique s'accroître dans l'hypothèse d'une montée des tensions entre les États-Unis et la Chine.** Cette montée des tensions renforcerait l'influence de la France, seul pays européen assurant une présence effective dans la région (Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna).

1.2.3. Un monde vulnérable : les risques géopolitiques

Le centre de gravité géopolitique devrait se déplacer vers l'Asie et le Golfe persique

L'émergence simultanée de deux puissances mondiales en Asie conduira à un déplacement progressif des enjeux stratégiques vers ce continent qui présente à la fois des conflits internes non résolus (Cachemire, péninsule coréenne, Taiwan), des tensions inter-étatiques persistantes (Inde-Pakistan, Inde-Chine, Chine-Japon), et un potentiel nucléaire important, avec trois puissances nucléaires dont les frontières ne sont pas internationalement reconnues (Inde-Pakistan-Chine), et le développement de capacités balistiques en Corée du Nord. Dans ce contexte, la forte augmentation de l'effort militaire, notamment en Chine, est un élément de préoccupation sérieux en l'absence de système de sécurité collective dans la région. En outre, comme l'a récemment souligné le Livre blanc Défense, le déclin relatif du Japon et de la Russie face à ces puissances en expansion pourrait exacerber les tensions. Au regard des gigantesques besoins de l'Asie en ressources naturelles, la possibilité de voir un conflit éclater en raison de la compétition pour l'accès à ces ressources n'est pas à négliger.

Dépenses militaires de la Chine 2003-2025
en yuans constants (2001)



Source : RAND (2005), US Air Force Project, Modernizing China's Military Opportunities and Constraints

L'instabilité politique chronique du Golfe persique pourrait devenir un enjeu géostratégique majeur en période de tensions sur les ressources énergétiques. La sécurité d'approvisionnement constituera un élément primordial de la géopolitique mondiale à l'horizon 2025, conférant aux pays du Golfe un poids accru dans le système international. En 2030, ces pays fourniront à l'Europe, à l'Inde et à la Chine 50 % de leurs besoins pétroliers. Or, le contexte régional reste incertain, traversé par des tensions récurrentes, régionales, internationales ou strictement intérieures.

L'Iran, stabilisateur ou perturbateur régional ? En dehors des conflits déjà largement connus, et qui devraient demeurer d'actualité, l'émergence de l'Iran pourrait être le facteur déterminant de la stabilité régionale à l'avenir. Elle pose la question de la sécurité au Moyen-Orient en des termes nouveaux : la perte de centralité du conflit israélo-palestinien s'accompagne de la volonté palpable de l'Iran de s'imposer comme leader régional. Cette affirmation régionale de l'Iran est susceptible d'être rapidement relayée par sa diaspora influente, en particulier au Qatar et à Dubaï.

Pour les pays occidentaux, l'enjeu consiste à **déterminer la stratégie optimale vis-à-vis de l'Iran pour renforcer la stabilité de la région.** Cette stratégie aura à se situer entre deux registres : une logique d'affrontement et de stigmatisation, avec le risque éprouvé de renforcer un nationalisme perse belligère en retour, et une logique de coopération, qui pourrait laisser à l'Iran des marges de manœuvre strictement encadrées pour imposer ce pays comme puissance stabilisatrice responsable. Cette seconde option supposera sans doute des réformes du système institutionnel iranien, dans le sens d'une plus grande démocratisation et de l'apparition d'un véritable contre-pouvoir vis-à-vis des ayatollahs.

1.2.3. Un monde vulnérable : les risques géopolitiques

Asie centrale : enjeu de sécurité énergétique et internationale

Si l'Asie centrale (Kazakhstan, Turkménistan, Kirghizstan, Ouzbékistan et Tadjikistan) ne se distingue ni par le poids mondial de son PIB (0,4 % en 2005) ou de sa population (0,9 % en 2005 comme en 2025), elle s'affirme comme une région cruciale dans le jeu stratégique et géopolitique des grandes puissances.

Le double enjeu des réserves pétrolières et gazières et de leur acheminement

Le Kazakhstan est l'acteur pétrolier majeur de la région (97 % des réserves régionales et 3,2 % des réserves mondiales en 2007), et le Turkménistan domine le secteur du gaz (42,3 % des réserves régionales et 1,5 % des réserves mondiales en 2007). D'après le département de l'énergie américain (DOE), la production pétrolière de la région pourrait passer d'ici à 2010 de 1,6 à 2,4 millions de barils jour et celle du gaz de 5 à 8 billions de pieds cubes.

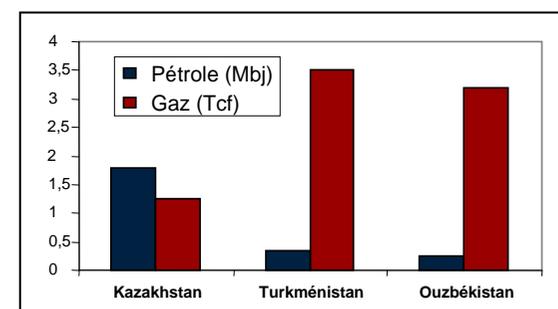
Depuis la chute de l'empire soviétique, Russie, États-Unis, Union européenne et Chine se livrent à une lutte d'influence dans la région pour l'accès à ces ressources et leur acheminement, non seulement par stratégie économique (trop forte dépendance vis-à-vis des pays du Golfe pour les États-Unis, diversification des approvisionnements pour la Chine, investissements encore trop coûteux dans ses régions éloignées pour la Russie, sécurisation de l'accès au gaz pour l'Europe), mais également du fait des luttes d'influence géopolitique qui passent notamment par le contrôle du transport des hydrocarbures régionaux.

Au sein de ce nouveau « grand jeu » géopolitique, l'Iran a été marginalisé par les pressions américaines efficaces pour stopper les projets d'oléoducs ou de gazoducs de transport des hydrocarbures d'Asie centrale et du Caucase traversant son territoire. Cette situation pourrait évoluer d'ici à 2025 si des coopérations se nouaient entre l'Iran et les membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), qui regroupe les pays d'Asie centrale hors Turkménistan ainsi que la Russie, la Chine et trois observateurs : l'Iran, l'Inde et le Pakistan. Ayant défini tardivement sa stratégie énergétique, l'Union européenne aura des difficultés à s'affirmer dans la lutte pour le contrôle de ces ressources, tant du fait du retard pris par rapport aux autres grandes puissances, que du fait de la concurrence de nouveaux acteurs comme l'Inde ou la Turquie.

Les menaces du terrorisme et du narcotrafic

La vallée de Ferghana (Ouzbékistan, Tadjikistan, Kirghizstan) constitue le centre de gravité de différents mouvements terroristes islamiques, expliquant l'établissement d'une présence militaire américaine en 2001 dans cette zone, présence qui a été remise en cause dès 2005 par l'OCS au sein de laquelle la Russie et la Chine sont très influentes. Le terrorisme centrasiatique est en grande partie financé par le narcotrafic, et la région joue un rôle de plus en plus important dans le narcotrafic mondial, non seulement comme espace de flux, mais aussi depuis le début des années 2000 comme lieu de production (cannabis, pavot à opium) ou de transformation (héroïne) visant les marchés russe et européen. La criminalité liée à ces trafics menace non seulement la stabilité politique de la région mais aussi la sécurité internationale.

Production de gaz et de pétrole en Asie centrale à l'horizon 2010



Source : DOE, hypothèse haute

1.2.3. Un monde vulnérable : les risques géopolitiques

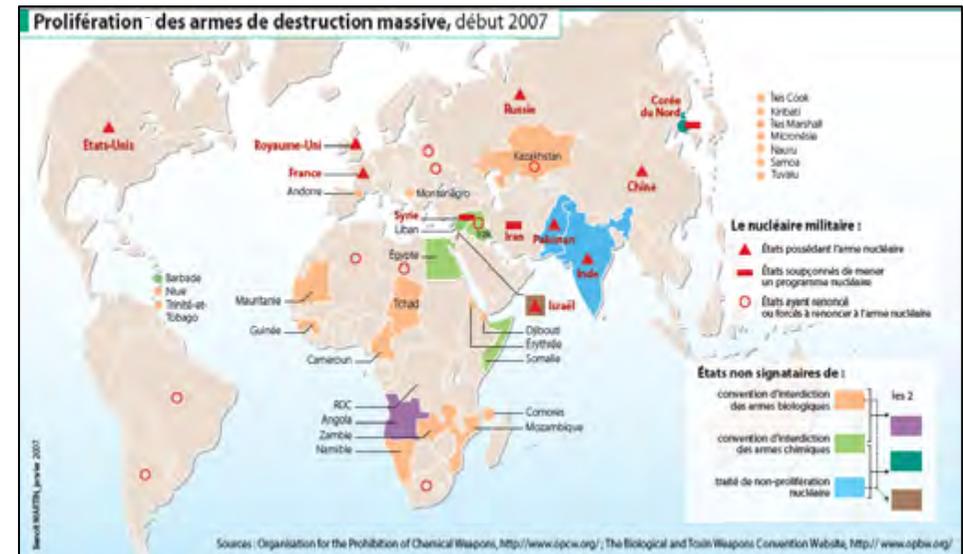
Une conflictualité persistante qui ne devrait pas affecter la croissance et les échanges mondiaux

La **conflictualité**, sous ses formes multiples (guerres civiles, inter-étatiques, terrorisme...), **ne sera pas amoindrie dans un monde plus riche** qui laissera persister des inégalités et des déséquilibres, sources de conflits asymétriques.

Si les **risques géopolitiques se sont accrus, ils ont eu des effets limités sur la volatilité des marchés**. Cette relative résilience s'explique par une plus grande capacité des gouvernements à adopter une réaction rapide et concertée et par une meilleure gestion de ces risques par les marchés et les entreprises.

Les **risques géopolitiques sont difficiles à quantifier en termes de sévérité et de probabilité**.

- Au niveau mondial, les conflits n'entament pas la croissance des échanges multilatéraux [Martin *et al.*, 2007].
- Au niveau régional, les conflits interétatiques réduisent durablement les échanges bilatéraux entre deux pays en guerre, sur une période admise de 15 à 20 ans, et limitent la croissance potentielle. Mais même lorsqu'ils ont touché des zones sensibles d'approvisionnement énergétique, à l'instar du conflit irakien, les conflits localisés n'ont pas conduit à un ralentissement significatif et durable de la croissance des pays voisins.
- **L'impact des attaques terroristes** sur la croissance est plus ambigu. À court terme, il apparaît relativement faible sur le stock de capital (les attentats du 11 septembre auraient réduit de 0,06 % le stock de capital et leur effet de long terme devrait rester inférieur à 0,3 % du PIB, selon Becker et Murphy), comme sur les marchés financiers (les cours des actions sont très vite repartis à la hausse, souvent bien au-dessus de leur niveau du 10 septembre). À moyen terme, le terrorisme peut en revanche s'avérer très coûteux pour un pays s'il conduit à un déplacement des activités économiques vers des régions plus sûres [Abadie et Gardeazabal].



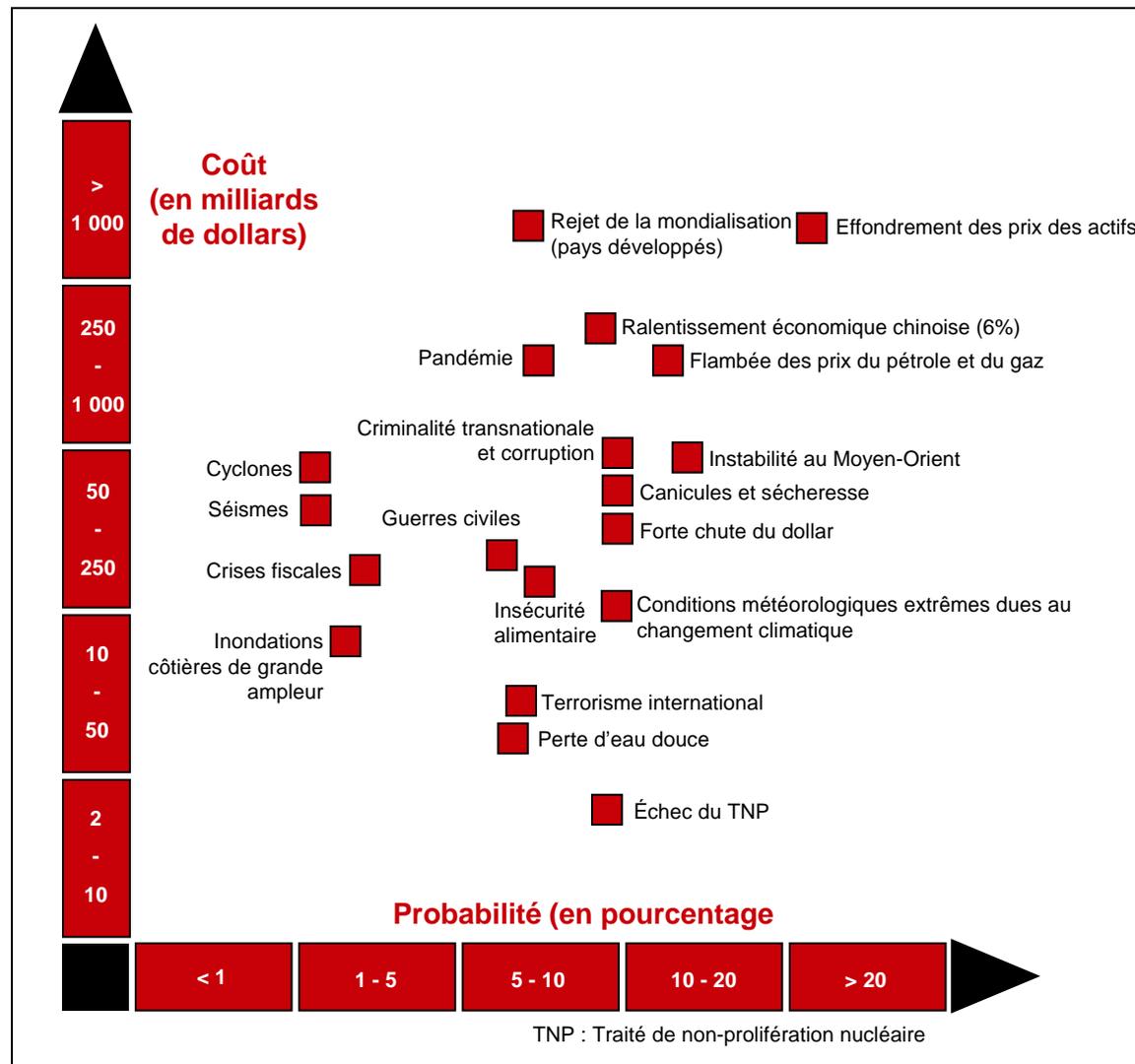
Seul un **conflit mondial** impliquant des acteurs significatifs dans les échanges mondiaux (États-Unis et Chine sur Taiwan par exemple) pourrait réduire significativement la croissance mondiale, de l'ordre de 5 à 6 points de PIB (estimations du coût des deux guerres mondiales, selon R. Glick et A. M. Taylor). **Sa probabilité d'occurrence est néanmoins faible, en raison de l'interdépendance croissante des économies.**

C'est moins les facteurs géopolitiques en eux-mêmes que l'accumulation des déséquilibres, la nature systémique des risques et leur probabilité accrue de diffusion du fait de la mondialisation qui sont susceptibles de peser sur la croissance mondiale et de porter en eux des germes multiples de conflit. En ce sens, la mondialisation accroît la vulnérabilité du système international même si elle réduit les risques géopolitiques d'un conflit d'ampleur. Dans ce contexte, la collaboration des grandes puissances d'aujourd'hui et de demain sera déterminante pour gérer certains risques globaux (cf. graphique ci-après).

1.2.4. Un monde vulnérable : anomie et mondialisation

La globalisation des risques appelle la globalisation des politiques

Probabilité et coût des principaux risques mondiaux



Source: Global Risks 2008

1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

La gouvernance d'un monde « non polaire » en 2025

Entre multilatéralisme et poids des souverainetés, acteurs institutionnels et acteurs privés, l'ordre mondial ne sera probablement pas stabilisé en 2025. **Le système international sera vraisemblablement « non polaire »** [Richard N. Haass], c'est-à-dire caractérisé par des centres de pouvoir diffus, plus nombreux que dans un système multipolaire classique et non exclusivement constitués d'États-nations. Un tel système fera coexister une multiplicité d'acteurs se concertant selon des géométries variables (d'un point de vue géographique et statutaire) en fonction des enjeux. **L'Europe** dont la préférence collective pour un mode de régulation normatif est fort, **pourrait jouer un rôle moteur dans la configuration de la gouvernance mondiale** et/ou renforcer sa réglementation régionale pour pallier les défauts de régulation au niveau mondial.

À l'horizon 2025, la configuration de la gouvernance mondiale sera essentiellement déterminée par quatre variables...

- Le poids des **facteurs traditionnels de puissance** des nations qui resteront vraisemblablement prédominants.
- L'intensification des **risques globaux**, financiers, sanitaires, environnementaux et sociaux, risques qui nécessiteront une coopération multilatérale accrue.
- La capacité de résistance du **multilatéralisme commercial** face au développement des accords régionaux et bilatéraux, au développement des conflits de préférences collectives et à l'épuisement des stratégies collectives d'arbitrages.
- Le poids croissant des **acteurs privés**, vecteurs de diffusion des normes et du droit international.

...dont les évolutions dessineront trois scénarios d'évolution du système international

- ➔ Un **scénario confédéral** qui verrait l'émergence d'une gouvernance mondiale fondée sur le maintien d'États forts dans une logique de subsidiarité.
- ➔ Un **scénario d'effondrement du multilatéralisme** où les organisations internationales seraient désertées et/ou bloquées ; un scénario qui s'accompagnerait d'un renforcement des relations bilatérales et du régionalisme permettant aux petits États d'atteindre une taille critique pour exercer une influence dans la mondialisation. Cette évolution conduirait à un monde de recompositions et de frictions permanentes.
- ➔ Un **scénario de multilatéralisme au fil de l'eau**, caractérisé par des blocages réguliers que la communauté internationale parviendrait à surmonter en s'appuyant sur des structures de coopération appropriées.

Dans ce contexte, **deux logiques pourraient animer la gouvernance mondiale** :

- une logique de **réseaux**, d'influence et d'attractivité,
- une logique de **puissance**, selon la géopolitique classique, en termes d'outils militaires et de capacité de projection.

1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

Les acteurs non institutionnels seront une nouvelle force de la gouvernance mondiale à l'horizon 2025

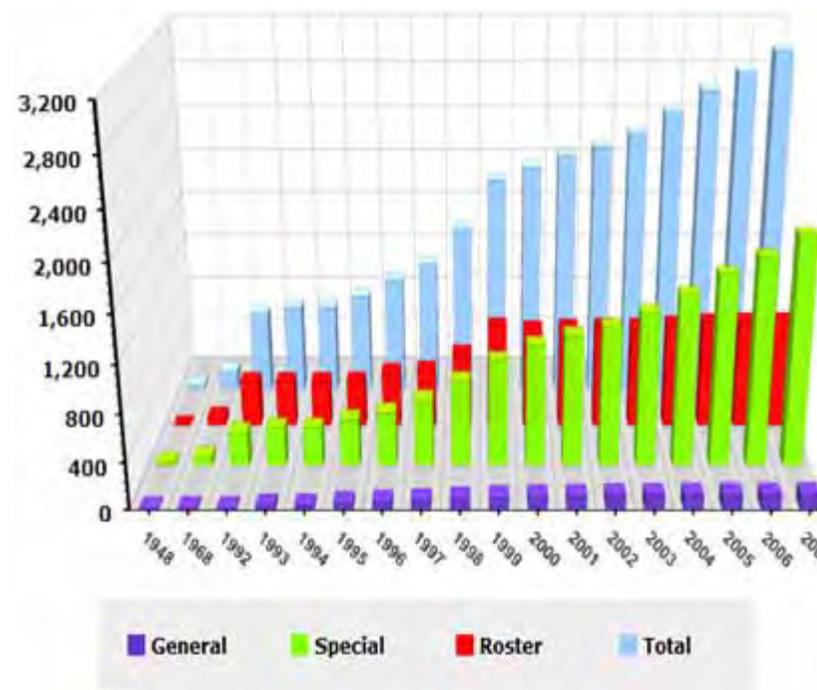
En 2025, le nombre des acteurs non étatiques de la régulation mondiale aura augmenté, poussés par l'affirmation d'une logique de réseau globale. Ils se professionnaliseront. Les autorités publiques seront plus encore qu'aujourd'hui en quête d'une légitimité qu'elles chercheront à asseoir sur la participation et la représentation accrues des parties prenantes dans la gestion des problèmes globaux. Ces deux tendances auront pour effet d'accroître considérablement le poids des acteurs non institutionnels dans la gouvernance mondiale.

Un nouveau système de régulation multilatéral pourrait ainsi émerger sur un mode coopératif et fonctionnel, où la prise de décision serait de plus en plus fréquemment éclairée, dirigée ou influencée par des experts et des acteurs non institutionnels avec la médiation et sous la supervision des gouvernements élus.

Trois types d'acteurs influenceront le processus de définition et de diffusion des normes à l'échelle internationale en 2025 :

- **les ONG actives** consultées de façon discrétionnaire par le régulateur ou en vertu de droits de participation déterminés, sur l'exemple des ONG ayant obtenu un statut consultatif à l'ONU, **et les syndicats internationaux** à l'instar de la CSI qui fédère 168 millions de travailleurs dans 155 pays avec pour objectif fondateur de peser sur la définition de la gouvernance mondiale et la réforme des institutions internationales (en militant notamment pour l'inclusion d'une clause sociale dans les statuts de l'OMC et une réglementation des pratiques sociales des multinationales) ;
- **les entreprises** qui s'autoréguleront de manière indépendante via des politiques de responsabilisation sociale et de labellisation **et les consommateurs** qui les y presseront par la *consom'action* (union, diffusion de guide de préférences, *action de groupe*, etc.) ;
- **des acteurs privés** dont la puissance financière permet d'influencer les règles comme Bill Gates via sa fondation éponyme (aide au développement) ou Warren Buffett (lutte contre la prolifération).

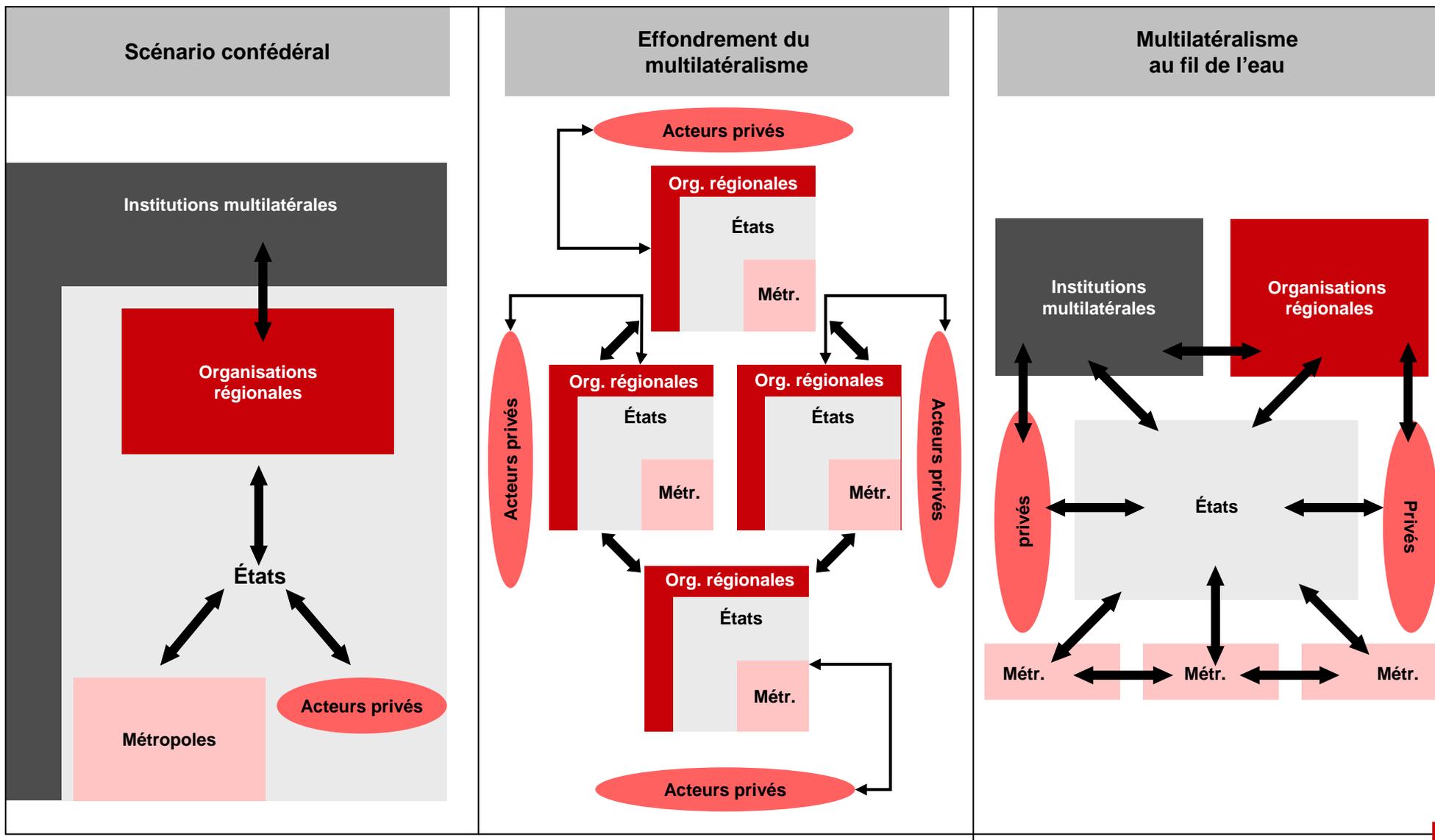
ONG ayant un statut consultatif à l'ONU



Source : ONU

1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

Le système international à 2025 : trois scénarios



1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

Les avancées de la mondialisation n'altéreront pas l'importance de la logique de puissance classique

En 2025, les attributs de la puissance, traditionnellement constitués par le contrôle du territoire et la population, demeureront des enjeux géopolitiques déterminants, rendant l'émergence d'une souveraineté supranationale très improbable.

- **L'État traditionnel restera la brique élémentaire des relations internationales.** Il continuera de modeler la régulation juridique et commerciale au travers des institutions internationales. La montée en puissance économique des pays émergents, notamment, s'accompagnera d'un raffermissement des identités nationales et d'une revendication d'affirmation dans les institutions internationales.
- Dans un contexte de raréfaction des ressources et de croissance rapide de nouveaux besoins, **les problématiques d'accès à ces ressources et les conflits d'appropriation tendront à modeler les relations interétatiques.**

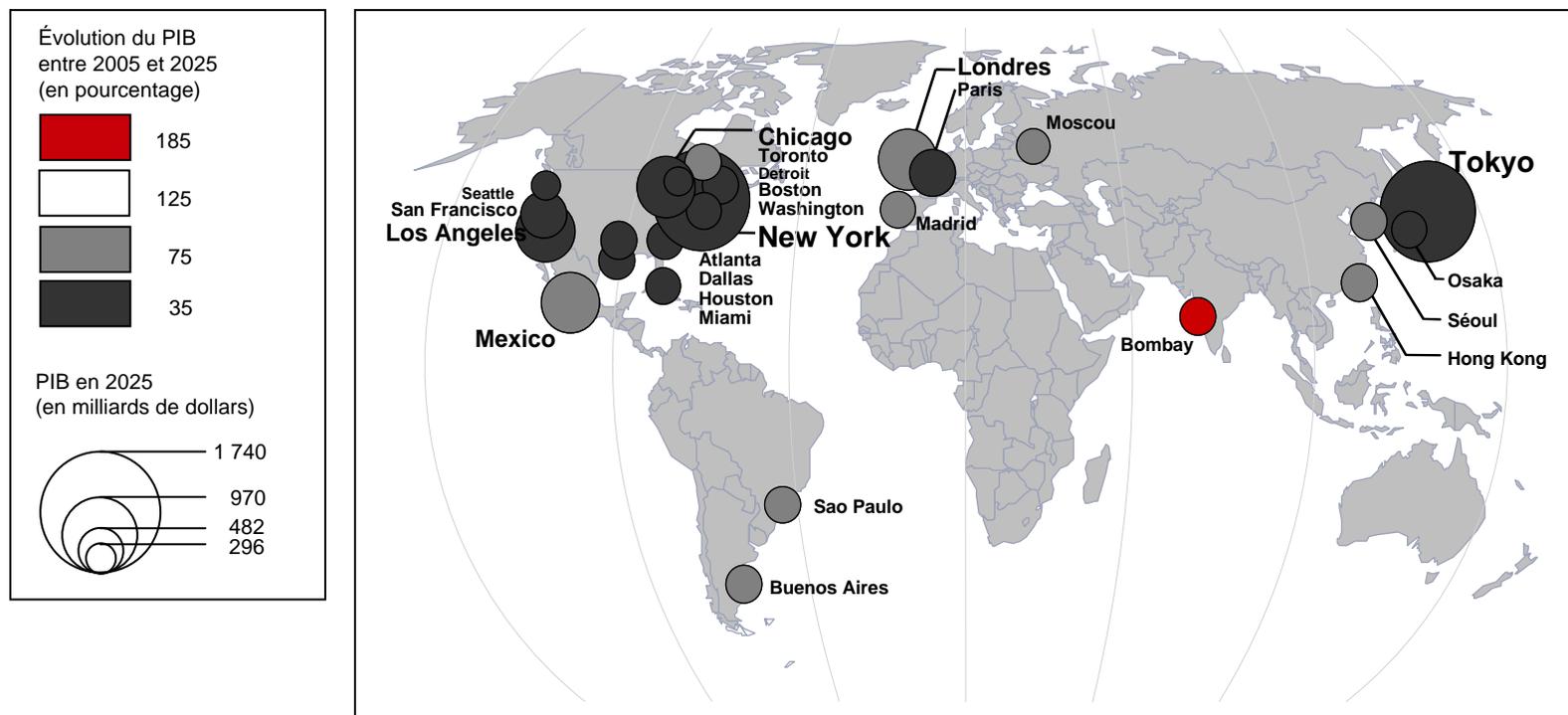
Les institutions internationales feront l'objet d'un rééquilibrage répondant à la redistribution du poids économique entre nations

- Le **Conseil de sécurité de l'ONU** pourrait associer, à titre de membres permanents, les puissances qui ont la capacité et la volonté de contribuer à la paix et à la sécurité internationales telles que l'Allemagne, le Japon, l'Inde et le Brésil, et représenter l'Afrique par la voix d'un État ou d'un représentant d'une association régionale. La composition du Conseil pourrait également s'élargir à de nouveaux membres non permanents, afin d'améliorer la façon dont cette instance reflète les transformations géopolitiques en cours.
- La **réforme du FMI** se poursuivrait non seulement sur la question des quotes-parts mais aussi sur celle d'un redéploiement des sièges, avec à terme un siège unique pour la zone euro. D'après une étude du CEPII, quel que soit le mode de calcul des quotes-parts (selon le PIB ou la population), la Chine doublera ou même triplera sa quote-part en 2030, les États-Unis parviendront à maintenir la leur stable et la part de la zone euro ne pourra que diminuer proportionnellement, de l'ordre de 6 points de pourcentage.
- Le G7-G8 serait élargi aux nouveaux pôles de puissance capables et désireux de définir l'ordre politique mondial. Il pourrait notamment prendre la forme d'un **G12 ou G20 élargi** à la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie, l'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite. Ces nouveaux membres pourraient progressivement passer d'un statut d'associé (pour la préparation des sommets par exemple) à celui de membre à part entière.

Un nouveau facteur de puissance pourrait également prendre une importance croissante : **le poids économique des métropoles et l'émergence de « villes-pays »**. La création de richesses et les échanges internationaux ne reposeront plus seulement sur des relations d'États à États mais aussi sur des relations entre métropoles mondiales. Dans cette nouvelle « économie d'archipel » [P. Veltz], fondée sur une logique de réseau infranational, le dynamisme économique des métropoles constituera un avantage comparatif de plus en plus déterminant.

1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

Produit intérieur brut des premières agglomérations et leur évolution, 2005-2025



Villes les plus peuplées en 2025, en milliers d'habitants

1	Tokyo	36 400	11	Kinshasa	16 762	21	Guangzhou	11 835
2	Bombay	26 385	12	Lagos	15 796	22	Osaka	11 368
3	Delhi	22 498	13	Le Caire	15 561	23	Moscou	10 526
4	Dhaka	22 015	14	Manille	14 808	24	Lahore	10 512
5	Sao Paulo	21 428	15	Pékin	14 545	25	Shenzen	10 196
6	Mexico	21 009	16	Buenos Aires	13 768	26	Madras	10 129
7	New York	20 628	17	Los Angeles	13 672	27	Paris	10 036
8	Calcutta	20 560	18	Rio de Janeiro	13 413	28	Chicago	9 932
9	Shangai	19 412	19	Jakarta	12 363	29	Téhéran	9 814
10	Karachi	19 095	20	Istanbul	12 102	30	Séoul	9 738

OCDE
Asie

1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

Risques globaux : vers la refondation des institutions financières internationales et le renforcement des accords multilatéraux sur l'environnement

Les défis majeurs posés à la communauté internationale en termes de préservation de l'environnement, d'accès partagé aux ressources et de stabilité financière, se traduiront par un besoin croissant de régulation et de coopération internationale. **En 2025, stabilité financière et protection de l'environnement seront considérées comme des biens publics mondiaux** appelant des réglementations internationales, possiblement contraignantes.

Une nouvelle architecture institutionnelle des marchés financiers : vers une régulation renforcée plutôt qu'un nouveau Bretton Woods ?

La globalisation financière accélérera le degré d'interdépendance des marchés et exigera en conséquence une coopération accrue entre États. La crise de 2008 ayant montré les défauts de l'autorégulation et la faillibilité des acteurs privés, **la stabilité financière en 2025 sera recherchée via un équilibre à trouver entre régulation et surveillance des marchés**. Une chaîne d'alerte visant tous les risques systémiques et incluant l'ensemble des acteurs, institutionnels et privés, pourrait être mise en place. Le FMI se concentrerait sur sa mission de surveillance, en coordination avec le Forum pour la stabilité financière (FSF), avec la Banque des règlements internationaux (BRI), dans son rôle d'observateur des marchés. **Quant au G20, il pourra établir les principes d'une relance budgétaire coordonnée au niveau mondial en cas de crise**, comme envisagé lors de sa réunion du 15 novembre 2008, durant laquelle la nécessité d'instituer une coopération et des normes internationales a également été reconnue. Si la crise de 2008 engendre une crise de confiance durable dans la capacité des marchés à s'autoréguler, les pressions augmenteront pour qu'un système de régulation plus contraignant soit mis en place par les autorités publiques, notamment pour les agences de notation. Un cadre légal international et des réglementations transnationales pourraient être arrêtés pour la gestion des crises financières, définissant par exemple les modalités des actions coordonnées entre banques centrales et le partage des responsabilités avec les acteurs privés, notamment les banques. Au niveau européen, **l'Union aura en 2025 la maîtrise de son espace financier** avec ses propres normes comptables et prudentielles en matière de régulation et de surveillance (concrétisation du processus Lamfalussy), ses propres fonds d'investissement et de pension et un nouveau Pacte de stabilité prévoyant des outils de crédit mobilisables en cas de crise.

Kyoto 2012 et les futurs accords multilatéraux sur l'environnement (AME)

La question de la préservation des écosystèmes et du partage international des responsabilités environnementales devrait être à l'origine d'une multiplication des accords internationaux, notamment ceux prévoyant des restrictions commerciales à l'instar du protocole de Montréal. Les ressources naturelles seront assimilées à un « patrimoine commun de l'humanité » appelant une gestion internationale concertée. Les AME et singulièrement le protocole de Kyoto 2012 pourraient, par la voie ouverte du transfert d'autorité, constituer des références normatives pour l'Organe de règlement des différends (ORD) qui garantirait ainsi leur application. Kyoto 2012 pourrait prévoir qu'un fonds d'adaptation au changement climatique dédié à la mise aux normes des industries des pays en développement soit abondé par le produit des taxes extérieures carbone que les pays soumis à réglementation contraignante adopteront pour protéger leur compétitivité, réglant ainsi le problème d'action collective qui entrave la régulation climatique globale. À défaut d'une telle multilatéralisation des enjeux de régulation, les stratégies non coopératives des États tendront à créer un monde divisé entre « régions vertueuses » et « havres de pollution », creusant les inégalités entre pays dans la répartition des conséquences du réchauffement et de la raréfaction des ressources.

1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

Régulation des échanges mondiaux : vers la rénovation du multilatéralisme commercial

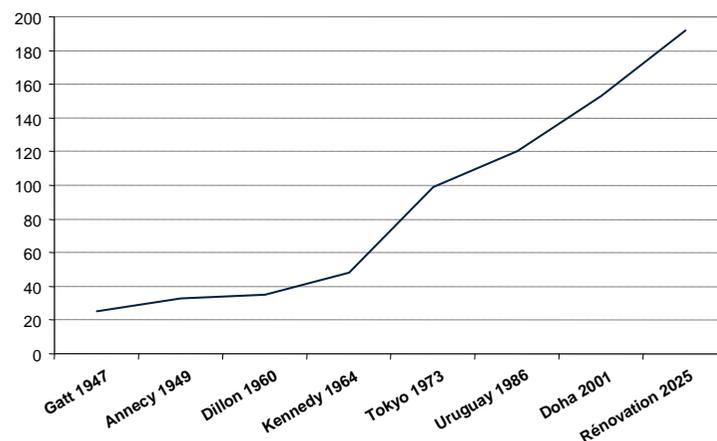
En 2025, l'organisation mondiale des échanges sera multilatérale ou ne sera pas ; deux scénarios également probables

➔ En 2025, l'organisation mondiale du commerce (OMC) comptera, comme l'ONU, 192 membres. Seule organisation internationale dotée d'un réel pouvoir supranational de sanction s'appliquant aux trois quarts de la population mondiale, l'OMC deviendra un pôle d'attraction pour la résolution de problèmes de coopération. En réponse, l'OMC développera sa capacité de gestion des conflits de préférences collectives en intégrant les normes d'autres organisations, notamment celles des AME et de l'Organisation internationale du travail (OIT). Sa légitimité de régulateur des échanges mondiaux sera fondée sur ces « transferts d'autorité » permettant de promouvoir un système commercial juste socialement et politiquement (The Warwick Commission, 2008). **Le cycle qui suivra Doha permettra le retour des stratégies collectives de négociation** autour d'arbitrages stratégiques balancés – libéralisation des services et préservation des droits d'accès, levée des subventions agricoles et sécurité alimentaire, ouverture des marchés fermés et traitement différencié. Ces extensions successives des disciplines de l'OMC ne feraient gagner qu'un point de pourcentage de PIB mondial en 2025, mais elles repousseront les frontières de la régulation juridique multilatérale, d'où des gains de stabilité.

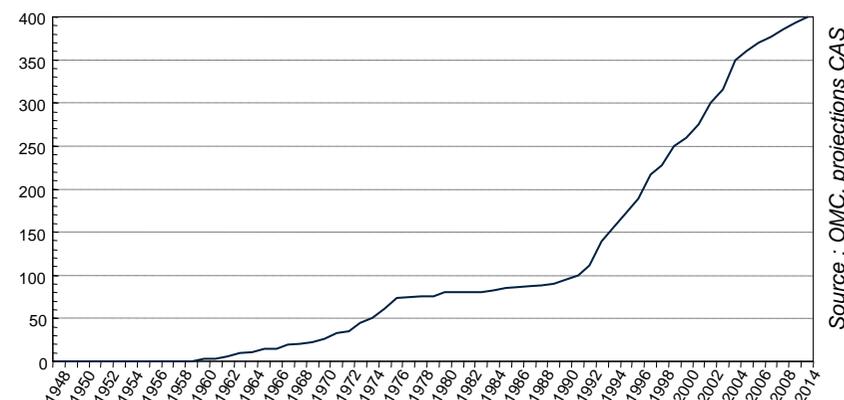
Versus

➔ En 2025, les accords régionaux (ACR) régiront les deux tiers du commerce mondial contre un peu moins de la moitié aujourd'hui et le nombre d'ACR en vigueur sera supérieur à 400 (OMC, 2008). **Le régionalisme additif sera la stratégie dominante.** L'échec du cycle de Doha aura « fait perdre » 0,2 point de croissance annuelle au monde entre 2008 et 2025, et aura plongé l'OMC dans une crise durable. **L'affaiblissement des disciplines multilatérales conduira à un regain du mercantilisme.** La multiplication des accords asymétriques qu'autorise la négociation région/pays périphérique conduira à un creusement des inégalités de répartition mondiale des gains de l'ouverture. L'ORD n'aura pas su gérer les « nouveaux » conflits de préférences (climat, OGM, traitement différencié) et perdra de sa légitimité. La multiplication des différends due au chevauchement des règles entre zones liées augmentera le recours aux sanctions unilatérales et accessoirement à l'arbitrage privé.

Nombre de pays membres de l'OMC, 1947-2025



Nombre d'accords commerciaux régionaux dans le monde, 1948-2014 (notifiés et en vigueur)



1.2.5. Un besoin de régulation à toutes les échelles de décision

L'Europe entre gouvernance mondiale et régulation régionale

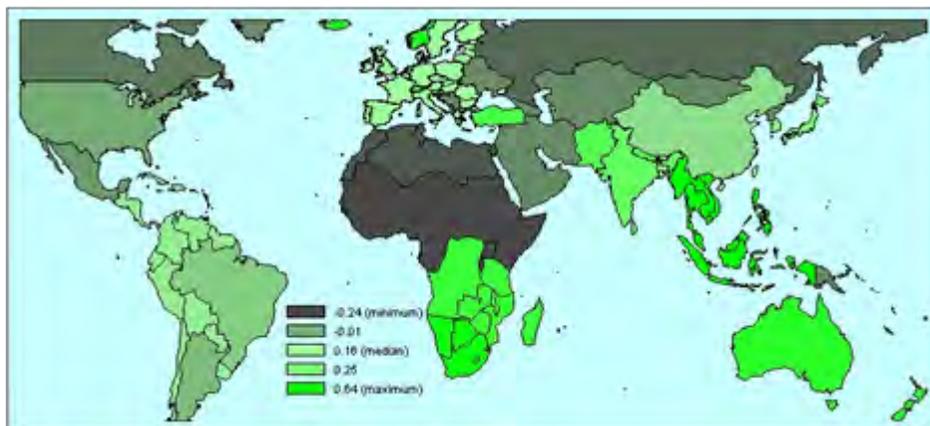
À l'horizon 2025, l'Union européenne est placée devant une alternative en matière de gouvernance :

- **poursuivre sur la voie du multilatéralisme pour « maîtriser la mondialisation »** de telle sorte qu'en 2025, la politique commerciale européenne sera centrée sur la promotion de l'extension des disciplines multilatérales aux sujets connexes au commerce (conditions commerciales – concurrence, marchés publics, investissement –, environnement, droits sociaux fondamentaux et développement) avec pour objectif de **faire de l'OMC l'embryon d'un système de gouvernance économique mondiale**. Sur la base de son propre modèle de régulation, l'UE soutiendra un système fondé sur des institutions internationales fortes et des règles assurant une distribution plus juste des gains de la libéralisation.
- **ou adopter la voie du régionalisme pour exporter son modèle**. L'UE, qui vient de lever le moratoire le lui interdisant, aura en 2025 multiplié les accords régionaux conditionnels, c'est-à-dire les accords concédant un accès préférentiel à certaines régions (Mercosur, ASEAN, Pays du Golfe...) sous condition qu'elles convergent sur le modèle normatif européen. Elle aura augmenté le périmètre et le nombre de ses initiatives unilatérales de type « SPG+ » ou « Tout sauf les armes » qui diffusent également de la norme. Elle se sera élargie à sa périphérie et repousser ses frontières constituera la forme la plus aboutie d'exportation de l'acquis communautaire. L'Union aura enfin, afin de pallier le défaut de régulation au niveau mondial, accru son degré d'intégration : harmonisation socio-fiscale, renforcement de la cohésion et des fonds structurels, communautarisation de la politique de sécurité et de voisinage et extension du fonds d'ajustement à la mondialisation, à la prévention des risques écosystémiques notamment.

Gains de bien-être associés à la conclusion :	
de Doha	+ 0,16 %
d'un accord de libre-échange UE/ASEAN	+ 0,11 %
d'un accord de libre-échange UE/Mercosur	+ 0,12 %
d'un accord de libre-échange UE/Inde	+ 0,03 %

Source : CEPII

Gains de bien-être découlant de la conclusion de Doha à 2020 (en pourcentage)



Source : CEPII

L'abandon du multilatéralisme exclusif impliquera l'orientation vers un **bilatéralisme** des accords « lointains » (Inde, Chine...) et « asymétriques », permettant d'accéder à de nouveaux marchés (notamment de services) sans se soumettre aux contraintes des concessions réciproques (notamment en matière agricole). La tentation mercantiliste, voire protectionniste, sera d'autant plus forte que les objectifs politiques de l'UE seront subordonnés à la conquête de débouchés dans un contexte d'exacerbation de la concurrence mondiale et de faible coopération internationale.

1.3. Les changements du système productif à la faveur de la mondialisation

1.1. Deux scénarios pour le monde à l'horizon 2025

1.2. La nouvelle hiérarchie des nations

1.3. Les changements du système productif à la faveur de la mondialisation

1.3.1. Les changements du système productif

1.3.2. Une relocalisation prévisible de l'industrie et une concurrence accrue dans les services

1.3.3. Quelles stratégies d'insertion dans les échanges mondiaux pour la France et l'Europe ?

1.4. La transition sociale et écologique de la mondialisation

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Annexe : le modèle MIRAGE

Composition du groupe de travail « Europe – Mondialisation »

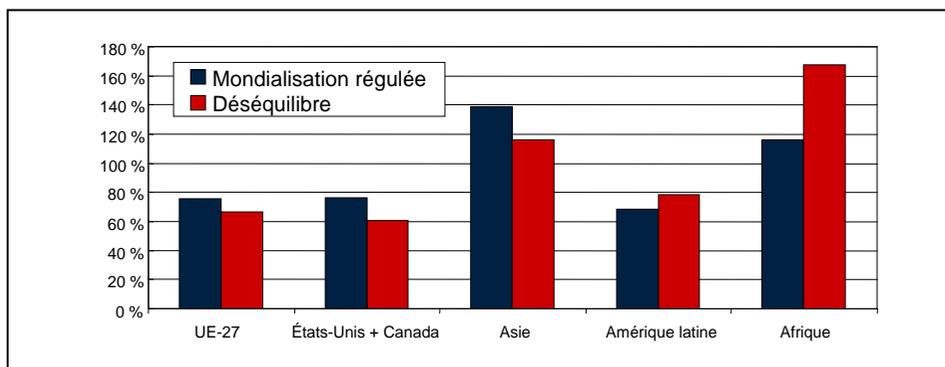
1.3. Les changements du système productif à la faveur de la mondialisation

- **Les échanges commerciaux internationaux**, qui pourraient être multipliés par deux d'ici à 2025 malgré le choc de la crise actuelle, **continueront vraisemblablement à croître plus vite que le PIB** sous l'effet de la multiplication des pôles de croissance, avec une fragmentation accrue de la chaîne de production à travers le monde.
- **La modification durable des termes de l'échange**, avec un retour en force des secteurs agricoles, miniers et énergétiques, **bénéficiera aux pays en développement** riches en ressources naturelles.
- **La démocratisation de la richesse** dans les pays émergents **créera de nouveaux marchés** d'infrastructures, de consommation, de services... Pour capter la demande mondiale, la France et l'Europe devront accroître leur présence sur les marchés émergents.
- **La montée en gamme des émergents imposera** de repousser la frontière technologique et **d'accroître le contenu en valeur ajoutée des exportations** de biens et services, notamment par un développement du capital immatériel et humain.
- **L'attractivité de la France sera très dépendante de l'approfondissement du marché intérieur européen**, qui constitue une « base arrière ». Une politique industrielle commune permettrait de renforcer la compétitivité des secteurs porteurs.

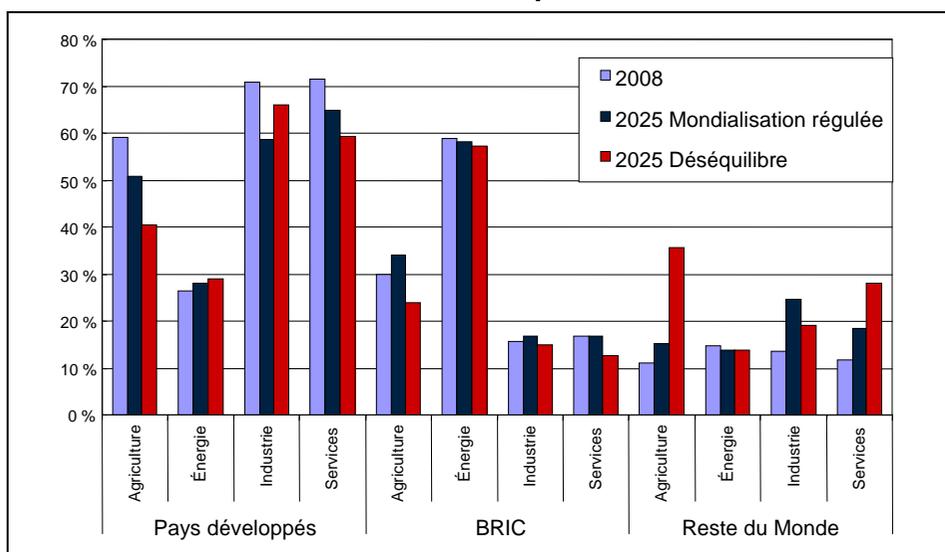
1.3.1. Les changements du système productif

Les échanges augmenteront plus que la production et les parts de marchés seront redistribuées

Croissance des échanges par régions 2008-2025



Parts de marché à l'export 2008-2025



Source : CEPII, modèle MIRAGE, calculs CAS

Dans un scénario de coopération et de régulation, les échanges commerciaux pourraient presque doubler d'ici à 2025, une augmentation très supérieure à celle du PIB mondial, traduisant à la fois un plus fort degré d'intégration entre pays, la diversification des économies émergentes, la baisse des coûts de transaction malgré l'augmentation relative des coûts du transport et l'impact des mesures de libéralisation des échanges soit dans le cadre des négociations multilatérales soit dans celui des accords commerciaux régionaux dont la part augmentera.

Cette augmentation différenciée des échanges – les exportations chinoises feront plus que tripler quand les exportations européennes n'augmenteront que de 50 % – s'accompagnera d'une redistribution entre grandes régions du monde des parts de marché plus que des avantages comparatifs.

Les BRIC resteront spécialisés sur les produits manufacturés mais leurs exportations monteront en gamme et gagneront en contenu technologique et capitalistique (chimie, automobile) abandonnant des parts de marché sur les biens standardisés aux « nouveaux » émergents (Vietnam, Égypte, Philippines). Les pays en développement resteront spécialisés sur les produits primaires, bénéficiant pour certains d'une amélioration des termes de l'échange.

Les pays de l'OCDE bénéficieront d'une forte croissance des échanges de services (+ 70 % pour l'UE-27 par exemple), en particulier des services financiers, d'information et d'informatique, et des autres services aux entreprises (techniques, conseil, R & D...). En Inde, où les services fondés sur les TIC (centres d'appels, conception de logiciels) représentent déjà un tiers de la production de services (en raison de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée bon marché), les exportations de services augmenteraient de 150 %, mais leur montant restera 22 fois inférieur à celui des exportations européennes.

1.3.1. Les changements du système productif

Des prix des matières premières, énergétiques et alimentaires, favorables à certains pays en développement...

Les ressources naturelles (énergie, terres arables disponibles, métaux) étant majoritairement localisées dans les pays en développement, leur appréciation à long terme pourrait modifier les termes de l'échange en leur faveur et rendre plus attractifs que par le passé les secteurs agricole et minier.

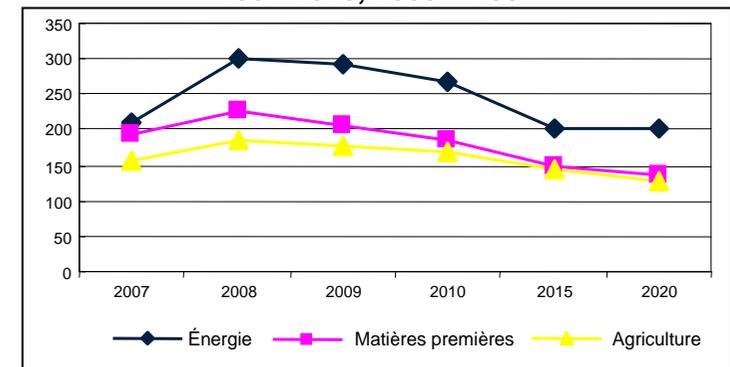
Les prix des denrées de base et des matières premières resteront supérieurs en termes réels à leur moyenne des deux dernières décennies. La croissance de la demande mondiale et un lien accru avec le prix du pétrole (transition énergétique inachevée en 2025) feront plus que compenser les gains de productivité (pour l'agriculture) et les économies de matière (pour les métaux). Les prix du pétrole devraient rester élevés (raréfaction des ressources, hausse des coûts d'exploitation et de transports, risques géopolitiques) bien qu'en décroissance sur la période (effets de substitution, économies d'énergie, progrès technologiques).

Les transferts de revenus induits par cette hausse des prix pourraient être plus importants du fait de l'accroissement des volumes échangés. Ces transferts sont encore limités aujourd'hui en dehors du cas particulier du pétrole dont les deux tiers de la production sont échangés, contrairement au charbon et dans une moindre mesure au gaz. À 2025, le développement du GNL et, de manière plus incertaine, du charbon liquide, induirait une augmentation des échanges de ces énergies avec un impact significatif sur les balances des paiements. De même, la hausse des produits alimentaires pourrait avoir un impact favorable aux pays en développement sur les termes de l'échange sous réserve d'une augmentation substantielle des produits échangés. En 2008, seuls 19 % de la production de blé, 14 % de la production de maïs et 4 % de la production de riz étaient échangés. De ce fait, les effets néfastes de l'inflation sur les économies en développement l'emportent aujourd'hui sur les gains.

L'amélioration des termes de l'échange pourrait constituer **une opportunité de développement du secteur agricole pour l'Afrique et l'Amérique latine** sous réserve d'investissements lourds (directs et indirects : logistique, distribution), d'une hausse de la qualification et d'une amélioration sensible des rendements. **Selon la FAO, la croissance de la demande de produits agricoles sera de 1,6 % par an jusqu'en 2015 et de 1,4 % par an entre 2015 et 2030.** La hausse des prix des denrées alimentaires s'accompagnera d'une progression du revenu des agriculteurs, des salaires des travailleurs agricoles et de la consommation rurale. Compte tenu des salaires généralement plus faibles des consommateurs ruraux et de leur plus grande propension marginale à consommer, toute hausse des prix agricoles risque d'avoir un impact plus important sur la consommation globale (baisse de l'épargne et hausse de la consommation de biens durables, comme « réserves de valeur »).

Le secteur minier et énergétique sera également favorisé par la hausse des cours, du fait de la reprise de l'investissement et des progrès technologiques. Le boom des investissements dans ce secteur devrait permettre à certains pays à faible revenu d'exploiter leurs ressources et aux entreprises des pays émergents de se hisser aux premiers rangs mondiaux. La hausse des cours des produits de base devrait laisser entières deux questions majeures : celle de la redistribution des revenus dans des pays majoritairement autoritaires et clientélistes et celle des coûts environnementaux de l'extraction minière et énergétique.

Indice des prix des ressources naturelles,
2007-2020, 2000 = 100



Source : Banque mondiale, 2008

1.3.1. Les changements du système productif

...à condition d'éviter un biais « rentier » et de diversifier les économies fondées sur les ressources naturelles

La hausse du prix des denrées de base et des matières premières et énergétiques produit un effet positif à court terme, mais conduit à long terme à une appréciation des taux de change qui nuit à la compétitivité des autres secteurs exportateurs (*syndrome hollandais*), à un biais rentier (la spécialisation dans les ressources naturelles exerce un effet d'éviction sur les activités plus risquées et intensives en qualification réduisant l'incitation des individus à se former et à entreprendre) et à une mauvaise allocation de la dépense publique.

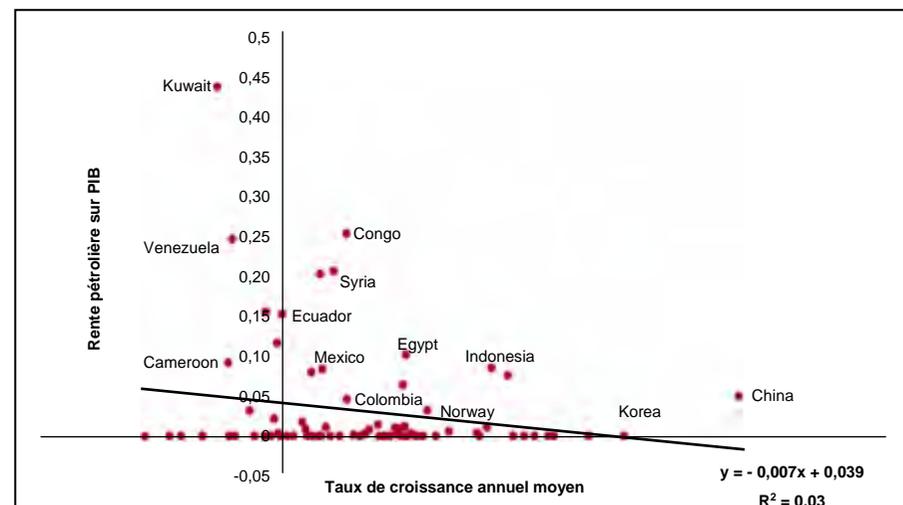
Ce biais rentier est très sensible pour les métaux et les ressources énergétiques mais beaucoup moins pour les produits agricoles [Collier]. Il peut être évité par des politiques de redistribution qui n'encouragent pas une consommation effrénée, des politiques monétaires limitant l'appréciation du taux de change et des politiques économiques favorisant les secteurs manufacturiers et de services. La création de fonds souverains constitue ainsi une réponse politique partielle pour conjurer la malédiction des ressources naturelles. Dès lors, **l'effet négatif de long terme dépendra très fortement des capacités institutionnelles mises en place par les États** pour y faire face. De ce point de vue, **certains pays semblent mieux dotés que d'autres, le Botswana, la Malaisie, l'Indonésie et le Chili plus que le Nigeria, la Libye ou le Venezuela**, caractérisés par une gouvernance peu prévisible.

À long terme également, les exportations agricoles connaissent des rendements décroissants du fait de la limitation des terres arables et donc du déclin des ressources par travailleur. En revanche, les exportations manufacturières bénéficient d'économies d'échelle puisqu'elles s'émanent de la contrainte d'un marché intérieur trop étroit et finissent par jouir d'un effet de localisation (cluster), selon le modèle expérimenté par la Chine. Leur effet d'entraînement sur l'économie domestique et l'emploi est donc plus durable à terme.

La diversification manufacturière pourrait être facilitée pour les pays en développement, africains en particulier, par la fragmentation de la chaîne de la valeur : l'avantage comparatif d'un pays peut se développer sur un segment étroit d'une filière sans qu'il soit nécessaire de disposer d'une large spécialisation. De même, l'importance croissante des effets d'agglomération (les firmes se concentrant sur les lieux où existent des activités similaires) permet à des pays disposant de faibles ressources de concentrer les investissements (infrastructures, services publics) dans des espaces dédiés et d'éviter ainsi les effets de saupoudrage sur l'ensemble du territoire : c'est ce qu'a établi le Maroc à Casablanca et Tanger.

Cette diversification peut aussi être davantage orientée vers les services, comme en témoigne l'exemple australien, pays riche en ressources naturelles dont les services représentent 80 % du PIB. De même, les Émirats arabes unis ont entamé très largement une stratégie économique orientée vers le développement des services financiers en particulier.

Corrélation entre le ratio rente pétrolière/PIB et le taux de croissance annuel moyen

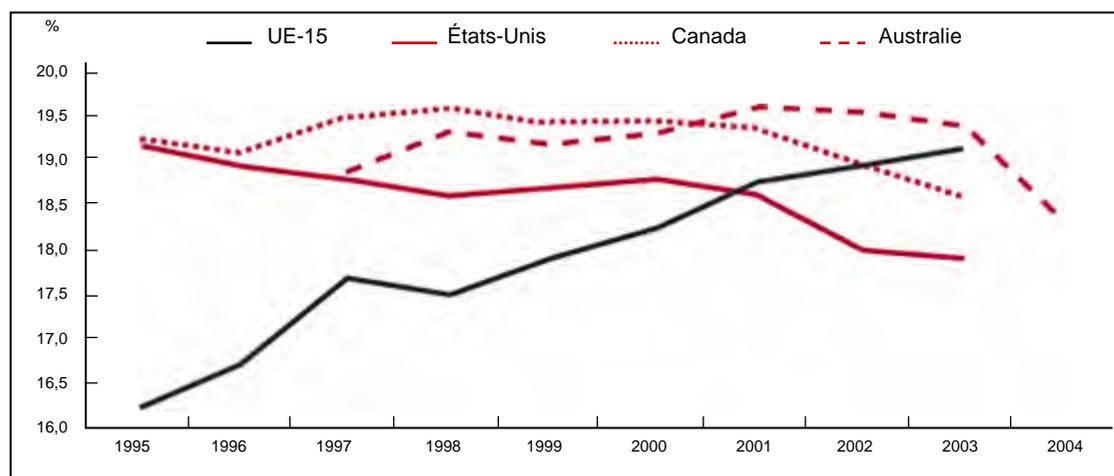


Source : CGEMP, M.-C. Aoun, 2006

1.3.2. Une relocalisation prévisible de l'industrie et une concurrence accrue dans les services

Au développement de l'immatériel répondra une fragmentation accrue de la chaîne de la valeur

Part des professions potentiellement touchées par la délocalisation, en pourcentage de l'emploi total
UE-15, États-Unis, Canada et Australie 1995-2003/4, pourcentages



Source : OCDE, *Les services et la croissance économique*, 2005

L'essor des échanges s'accompagnera d'une forte progression des IDE et de la sous-traitance internationale y compris à l'intérieur des régions et des zones émergentes. Cette évolution répondra aux stratégies de relocalisation des activités qui devraient s'accroître avec l'augmentation de la taille et de l'hétérogénéité du marché global de la main-d'œuvre – stratégie de réduction des coûts – et avec les déplacements successifs du centre de gravité géographique de la croissance – stratégie d'accès aux marchés et aux actifs stratégiques.

La France qui a moins recours que l'Allemagne ou l'Italie à l'*outsourcing* (notamment mesuré par la part des consommations intermédiaires importées dans la production [Boulhol, 2006] **pourrait en la matière connaître un « rattrapage »**.

Le développement de réseaux mondiaux de production aujourd'hui plus marqué pour les secteurs de moyenne et haute technologie (aéronautique, TIC, pharmacie), plus internationalisés, devrait concerner tous les secteurs manufacturiers en 2025.

Avec la pression concurrentielle accrue des grands pays émergents et les fortes exigences de rentabilité des investisseurs, l'optimisation de la production par fragmentation de la chaîne de création de valeurs restera la norme en 2025. Le modèle d'organisation dominant reposera sur le maintien local des activités innovantes et des étapes de production à forte valeur ajoutée (centres de décision, conception, distribution), tandis que **l'externalisation ne concernera plus seulement des segments d'activité, mais aussi des tâches et des métiers le long d'une chaîne de valeurs « modularisée »** [Berger, 2006].

La contractualisation constituera le moyen de libérer de la ressource en capital pour investir dans la R & D, le capital humain et immatériel qui fonderont les avantages compétitifs des firmes. Dans « une économie de la connaissance » où les droits de propriété intellectuelle deviendront une source de profit croissante, **les actifs immatériels de l'entreprise (marque, culture d'entreprise largement assise encore sur sa « nationalité », synergies organisationnelles, gestion de la connaissance et du capital intellectuel) constitueront plus des trois quarts de la capitalisation boursière des entreprises cotées.**

1.3.2. Une relocalisation prévisible de l'industrie et une concurrence accrue dans les services

Être présent sur les marchés émergents : un impératif en 2025 pour capter la demande mondiale (1/2)

Parce qu'une spécialisation enrichissante ne consiste pas seulement à se positionner en termes de produits et de gamme (stratégie de différenciation) mais également en termes de marchés (stratégie de captation de la demande), les entreprises européennes devront être davantage présentes sur les marchés des BRIC en 2025.

En 2025, la Chine et l'Inde seront respectivement les 3^e et 5^e plus gros marchés de consommation du monde. L'augmentation de la population urbaine, des revenus disponibles et de l'accès au crédit aura considérablement modifié la structure de consommation des ménages. La part des dépenses discrétionnaires, c'est-à-dire des dépenses affectées à l'achat de biens autres que de première nécessité, sera ainsi passée de 43 % aujourd'hui à 63 % en 2025 en Chine (PricewaterhouseCoopers, 2007) et atteindra 70 % des dépenses totales de consommation en Inde (McKinsey, 2007).

Dans ce contexte, la demande globale de biens et services de transport, de santé, d'éducation et de TIC devrait fortement augmenter. Les secteurs automobile et de la santé devraient particulièrement bénéficier de ces évolutions.

What will urban Chinese consumers buy?

For urban China (real renminbi, base year = 2000)

Product category	Projected change in absolute Consumption, billion renminbi ¹	Absolute growth, 2004-25, billion renminbi ¹	Projected compound annual growth rate, 2004-25, ¹ %
Food ²	1 222 (2004) / 4 786 (2005)	3 562	6,7
Recreation, education	507 (2004) / 3 415 (2005)	2 908	9,5
Transportation, communication	452 (2004) / 2 920 (2005)	2 468	9,3
Apparel	369 (2004) / 1 322 (2005)	953	6,3
Housing, utilities	321 (2004) / 3 313 (2005)	2 992	11,8
Health care	257 (2004) / 2 582 (2005)	2 352	11,6
Household products	223 (2004) / 857 (2005)	634	6,6
Personal products	119 (2004) / 771 (2005)	652	9,3

¹ Base case forecast, Q1 2006; i renminbi = \$0.12.
² Figures do not sum to total, because of rounding.

■ 2004
■ 2005

Source : McKinsey

1.3.2. Une relocalisation prévisible de l'industrie et une concurrence accrue dans les services

Être présent sur les marchés émergents : un impératif en 2025 pour capter la demande mondiale (2/2)

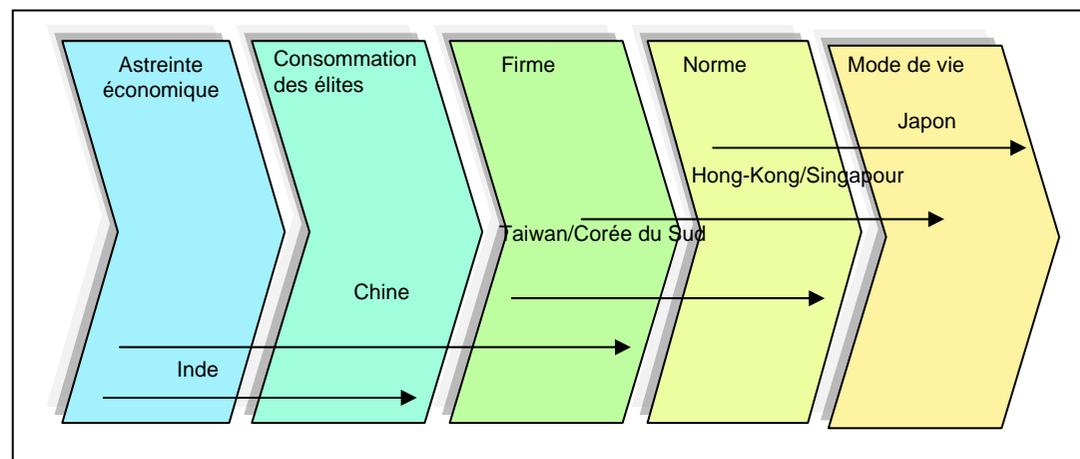
Du fait du vieillissement de la population et de la défaillance des systèmes de santé publique, **la consommation de biens et services dans le secteur de la santé privée en Chine pourrait s'accroître de 11 % d'ici à 2025**. Avec 200 millions d'habitants propriétaires d'une voiture d'ici à 2025, la Chine pourrait par ailleurs devenir le premier marché automobile mondial et l'Asie tirer la croissance de la production mondiale – **40 % des ventes automobiles et 55 % de la production seraient situés en Asie d'ici à 2020**.

L'industrie du luxe, passé la crise, pourrait également profiter d'une augmentation de la classe des « très riches » dans les émergents, une classe de revenu (supérieur à 50 000 \$ annuels PPA) qui pourrait inclure 30 % des ménages chinois en 2025 (PricewaterhouseCoopers, 2007).

Ces évolutions devraient créer de nombreuses opportunités pour les entreprises de la Triade à condition toutefois qu'elles parviennent dès aujourd'hui à nouer localement des partenariats stratégiques ou à acquérir des actifs leur permettant de franchir les barrières à l'entrée du marché chinois notamment ; à condition également que la croissance des émergents soit effectivement soutenable à moyen terme (écologiquement et socialement).

Évolution des modes de consommation dans les émergents

Standardisation des préférences et déplacement des systèmes de valeurs du traditionnel vers le *séculaire-rationnel* : du modèle de l'astreinte économique au modèle japonais de la consommation de luxe ?



Source : R. Chadha et P. Husband, Cult of the Luxury Brand: Inside Asia's Love Affair with Luxury, 2008

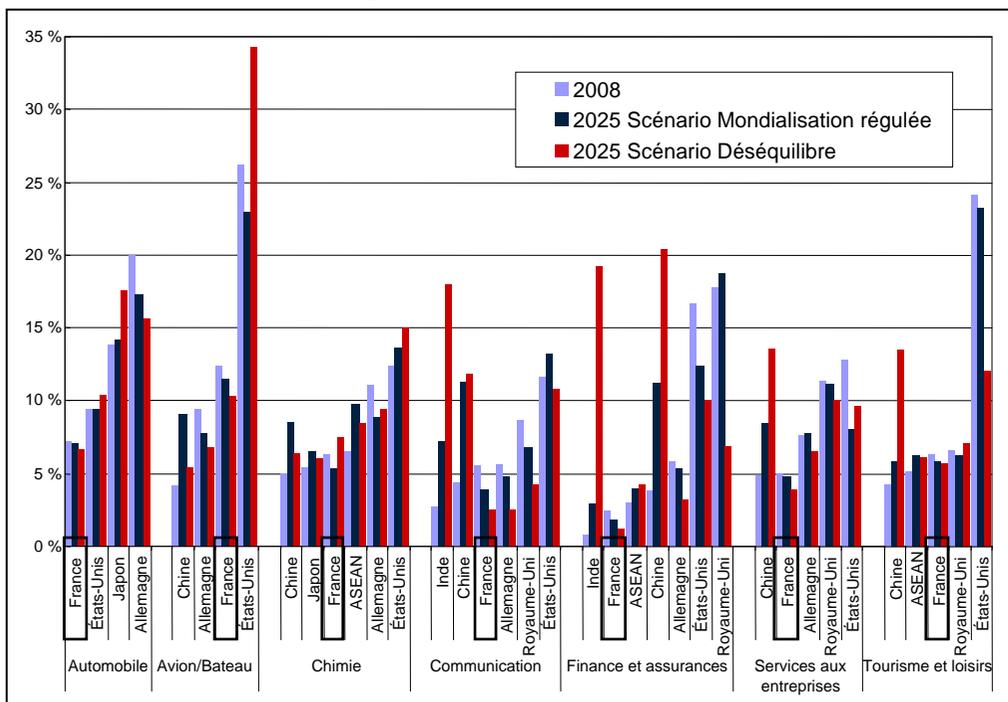
1.3.2. Une relocalisation prévisible de l'industrie et une concurrence accrue dans les services

En 2025, des secteurs où le savoir-faire français se heurtera à la montée des entreprises émergentes

Dans un contexte concurrentiel marqué par la montée en gamme des exportations des BRIC et le déplacement des enjeux de la libéralisation multilatérale sur les services, **la France et l'Europe seront confrontées à la nécessité d'enrichir constamment leur offre de biens et services** pour conserver leurs avantages compétitifs via :

- une **montée en gamme qualitative** des exportations et un accroissement de l'offre de variété notamment pour les produits à forte valeur ajoutée ;
- une **diversification de la production** de biens de haute technologie aujourd'hui très concentrée sur le seul segment de l'aéronautique (35 % des exportations françaises de biens de haute technologie) ;
- un **maintien de l'avance technologique** par une politique active d'innovation et de valorisation du capital humain et immatériel permettant de s'abriter de la concurrence.

Parts de marché comparées de la France, évolution 2008-2025



Source : CEPII, modèle MIRAGE

Depuis les années 1970, **la part de marché de la France dans les exportations mondiales de biens manufacturés diminue au profit des émergents**, une baisse comparable à celle de l'Allemagne, de l'ordre de 28 % mais relativement limitée par rapport aux autres pays développés. Cette tendance devrait se poursuivre.

Bien qu'elle soit plus spécialisée que l'Allemagne **sur la haute technologie, la France se positionne davantage sur ce marché dans le moyen de gamme, un segment que les émergents ont investi et pourraient dominer d'ici à 2025**.

La France conservera ses avantages compétitifs dans l'agro-alimentaire, la mécanique, la chimie et l'automobile, si elle poursuit ses efforts en termes de compétitivité-qualité et en s'appuyant sur sa forte productivité du travail.

En 2025, sa part de marché mondial dans l'automobile, l'aviation et le maritime comme la chimie devrait rester à son niveau de 2008 avec respectivement 7 %, 11 % et 5 %.

1.3.2. Une relocalisation prévisible de l'industrie et une concurrence accrue dans les services

Internationalisés, les services seront soumis à une concurrence accrue

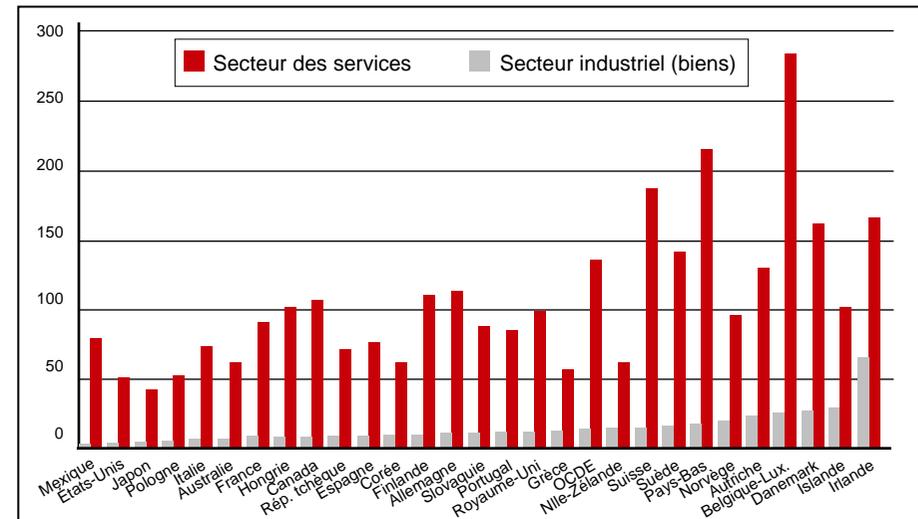
S'ils représentent 60 % de l'activité économique globale – 70 % de la valeur ajoutée comme de l'emploi total de la zone OCDE –, **les services ne comptent que pour 20 % du commerce mondial**. Quoique beaucoup de services, notamment « à la personne » et d'intérêt général, resteront abrités de la concurrence, **cette part pourrait augmenter fortement d'ici à 2025 avec :**

- **l'amplification**, rendue possible par les progrès des TIC, **du mouvement de relocalisation des services et notamment des services intra-firmes** (gestion, commercialisation, R & D) qui représentent déjà près de 40 % des services échangés [Karsenty, 2000] ;
- **l'augmentation globale de la demande de services** nourrie par le vieillissement dans les économies avancées (services à la personne, santé) et l'augmentation des revenus moyens dans les émergents (éducation, loisirs...) ;
- **la libéralisation du secteur** via l'élargissement de la couverture très partielle de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services) et un affermissement des engagements multilatéraux en termes d'accès aux marchés et de traitement national ou via les accords régionaux.

Les économies avancées qui disposent d'un avantage comparatif dans le secteur des services gagneraient à une libéralisation complète négociée à l'OMC dans les quatre modes d'échanges. Les exportations de services augmenteraient jusqu'à 50 % en Espagne, au Japon et en Irlande, et de près de 30 % en France et en Allemagne (Norwegian Institute of International Affairs, 2003). Avec la montée en qualification de la main-d'œuvre des pays émergents et des pays d'Europe centrale qui mènent des politiques actives de développement de leur capacité de prestation, la concurrence sera malgré tout vive. **L'Inde et la Chine comptent aujourd'hui pour 10 % des exportations de services ; cette part pourrait atteindre 17 % en 2025**, la Chine prévoyant dans son 11^e plan (2006-2010) une croissance de 20 % par an de son commerce de services.

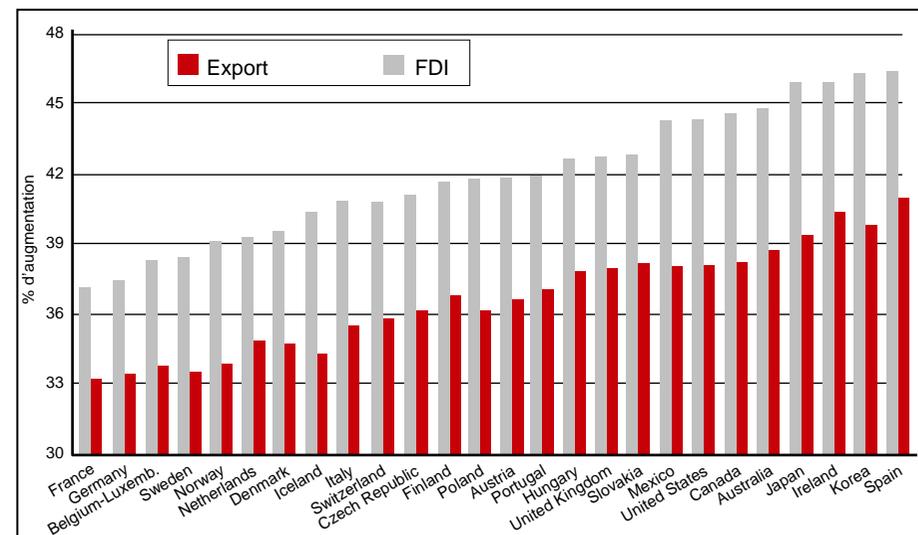
Services : un potentiel commercial loin d'être atteint

Ratio commerce/valeur ajoutée pour les biens et les services



Source : Sacha Wunsch-Vincent (2005)

Augmentation des échanges et des IDE dans les services suite à une libéralisation



Source : Norwegian Institute of International Affairs

1.3.3. Quelles stratégies d'insertion dans les échanges mondiaux pour la France et l'Europe ?

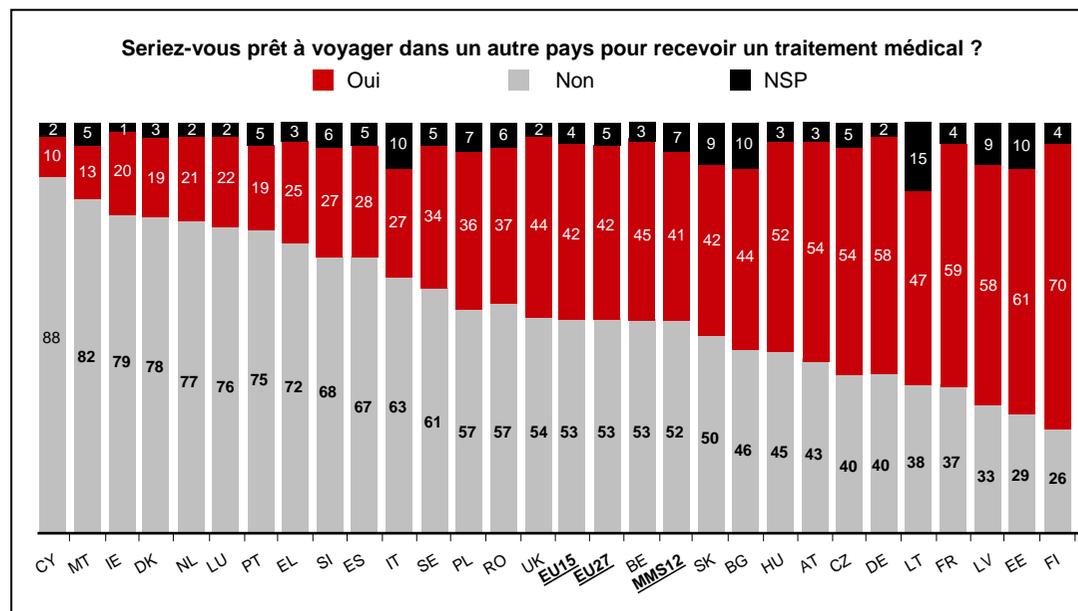
Les services de santé, un secteur emblématique

Secteur clé de l'économie française, la santé compte pour 11 % du PIB et 9 % de l'emploi total. À la faveur de la progression des échanges de services et des progrès technologiques, **l'offre de soins sera moins à l'abri de la concurrence internationale en 2025**. Plusieurs facteurs contribuent à un développement rapide des échanges de services de santé et invitent à penser que les systèmes de santé n'échapperont pas aux exigences de compétitivité induites par la mondialisation : ① le déclin des dépenses publiques dans le secteur de la santé et la participation accrue du secteur privé ; ② la mobilité croissante des personnes; ③ les innovations technologiques qui permettent à de nombreux services de santé d'être accessibles au-delà des frontières nationales ; ④ les différences dans les coûts, les capacités et la qualité des systèmes de santé dans le monde ; ⑤ la croissance rapide de la demande en services de santé individualisés et facilement accessibles, du fait de l'augmentation des revenus, du vieillissement et du développement des maladies chroniques.

Deux modes d'échanges de services de santé présentent des perspectives de croissance très importantes.

- **Le « tourisme médical »**. Un nombre croissant de patients traverse désormais les frontières pour se soigner, non seulement à la recherche d'un moindre coût, mais aussi et surtout de technologies de pointe et d'une meilleure qualité de soins. Le marché du tourisme médical devrait atteindre, selon McKinsey, près de 2 milliards d'euros d'ici à 2012.
- **Les services médicaux délivrés à distance par voie électronique ou « e-santé »** (diagnostics, systèmes d'information pour les professionnels, réseaux d'information, formation). Avec le développement des technologies et la baisse des coûts de communication électronique, ce marché devrait se développer rapidement : le marché des soins à domicile ou « télémédecine » aux États-Unis est le segment qui croît le plus rapidement sur le marché des services de santé. D'ici à 2010, le total des dépenses en e-santé dans l'Union européenne devrait atteindre 5 % du total des budgets de santé des 27 États membres, contre 1 % en 2000 dans l'UE-15. Enfin, la demande de formation de santé est un segment en forte croissance, la santé rejoignant ici les problématiques liées au développement d'un marché de l'éducation à distance et des universités virtuelles.

Un fort potentiel de croissance du tourisme médical en Europe



Source : Eurobaromètre, Cross-border health services in the EU, Analytical report, juin 2007

1.3.3. Quelles stratégies d'insertion dans les échanges mondiaux pour la France et l'Europe ?

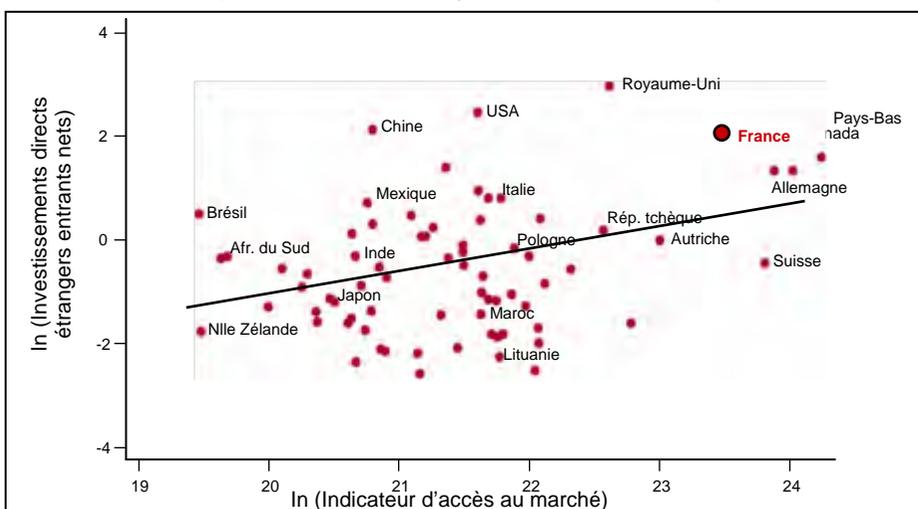
L'importance déterminante des marchés domestique et européen

La France et l'Europe ne devront pas renoncer à rechercher une croissance domestique plus forte en 2025...

L'analyse des choix de localisation des filiales d'entreprises montre que **l'accès à un marché de débouchés à la fois dynamique et de grande taille est la première variable d'arbitrage**. Située au cœur de la plus grande région commerciale du monde, l'Europe, la France dispose d'un potentiel de marché considérable. Elle bénéficie par ailleurs d'une préférence nationale (plus marquée que chez ses voisins) appelée à s'atténuer à long terme. Pour les firmes françaises, la probabilité d'investir en France est 10 fois supérieure à la probabilité d'investir dans un pays de même taille de marché.

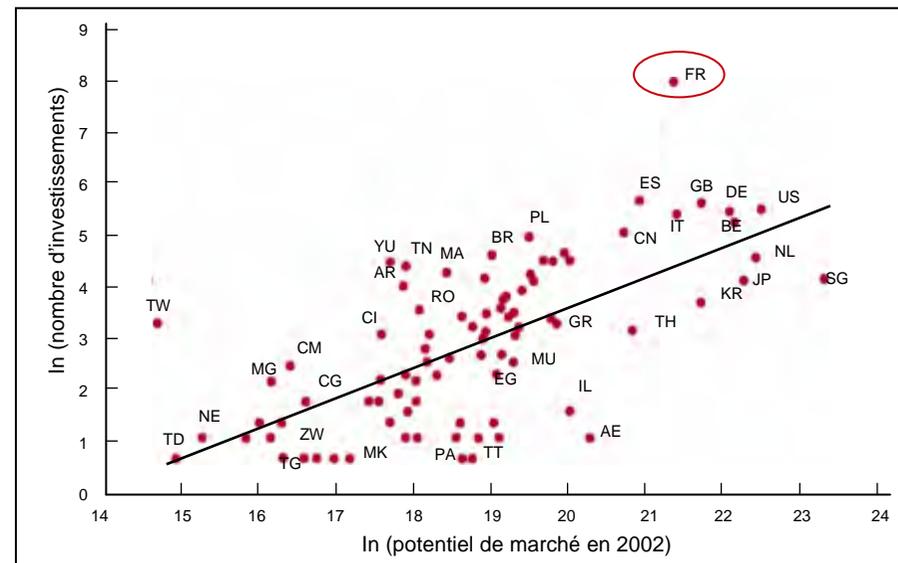
En 2025, **l'attractivité du territoire français** (accueillant en particulier les centres de décision des firmes) et le maintien d'une base industrielle robuste, compétitive et innovante, conformément à la stratégie de Lisbonne, **dépendront donc des perspectives de long terme de la demande française et européenne.**

Entrées d'IDE nettes et accès au marché mondial (80 principaux pays receveurs, 2005)



Source : CEPII

Relation entre le nombre d'implantations des firmes françaises dans un pays et le potentiel de marché



Source : CEPII

...tout en développant des stratégies de captation de la demande mondiale s'appuyant sur cette « base arrière »

- en créant des capacités de production directement sur les territoires à fort potentiel de croissance (stratégie américaine) ;
- en adoptant des politiques favorables aux entreprises exportatrices situées sur le territoire national (stratégie allemande).

Une insertion dans l'économie mondiale basée sur le dynamisme du marché domestique permettra ainsi à la France et à l'Europe de bénéficier pleinement du potentiel de demande des grands émergents tout en favorisant le développement du marché intérieur.

1.3.3. Quelles stratégies d'insertion dans les échanges mondiaux pour la France et l'Europe ?

À l'horizon 2025, l'approfondissement du marché intérieur devient un avantage compétitif déterminant

Confrontée à une forte concurrence, l'Europe, en 2025, progressera dans la défense de ses intérêts communs :

- en développant une stratégie de *coopétition* fondée sur une politique industrielle commune permettant de dépasser « la logique des champions nationaux ». Elle permettra de soutenir l'innovation et de renforcer la compétitivité d'au moins six secteurs stratégiques ayant vocation à être « européens » : défense, hautes technologies, économie de la connaissance, environnement, énergie et transport (CAE, 2006).

Elle financera par des fonds propres (pouvant être abondés par le produit des amendes) la création de pôles technologiques et de chaînes de financement du capital-risque. Elle prévoira aussi, au-delà de la mise en œuvre du « *small business act* européen » dédié aux PME, l'adoption d'un statut de société privée européenne et l'harmonisation réglementaire des conditions-cadre pour la création d'entreprises. La politique industrielle européenne visera enfin à accompagner les changements de spécialisation par une mobilisation accrue des fonds structurels et de cohésion au niveau territorial et des fonds d'ajustement au niveau des individus.

- en renouvelant sa vision de la concurrence qui ne sera plus seulement axée sur la libéralisation sectorielle – dont la prochaine vague doublerait les gains liés à la mise en place du marché unique selon la Commission européenne – mais aussi sur la recherche d'une forme de convergence des pratiques fiscales et juridiques, fiscalité du capital et réforme du cadre de gouvernance des entreprises notamment. Cette politique refondée dans ses objectifs pourra traduire le choix d'abriter les services d'intérêt général en privilégiant des critères d'accessibilité (services universels), de sécurité d'approvisionnement (énergie par exemple) et de gestion commune (biens publics) ;
- en élargissant l'Espace économique européen notamment en direction du Caucase et du sud de la Méditerranée, stratégie qui permettra d'augmenter les arbitrages locaux des entreprises en matière de localisation de la chaîne de création de valeur au niveau régional, dans un contexte de renchérissement du coût des transports, faisant de la proximité des centres de production/marchés de débouchés un avantage compétitif majeur. Cet élargissement pourrait s'accompagner de l'émergence d'une division du travail régionale fondée sur une gestion concertée des coûts d'ajustement dans le cadre de « concessions mutuellement consenties et mutuellement avantageuses » [R. Guesnerie, 2006].

Gains escomptés d'un approfondissement du marché unique à 2025, en pourcentage de PIB

Mesure d'intégration	Gains
Libéralisation des services	1 %
Intégration financière	1,1 %
Libéralisation du secteur de l'énergie	0,8 %
Harmonisation de l'impôt sur les sociétés	0,2 %

Source : Commission Européenne, 2008

1.4. La transition sociale et écologique de la mondialisation

1.1. Deux scénarios pour le monde à l'horizon 2025

1.2. La nouvelle hiérarchie des nations

1.3. Les changements du système productif à la faveur de la mondialisation

1.4. La transition sociale et écologique de la mondialisation

1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

1.4.2. La soutenabilité environnementale de la mondialisation

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Annexe : le modèle MIRAGE

Composition du groupe de travail « Europe – Mondialisation »

1.4. La transition sociale et écologique de la mondialisation

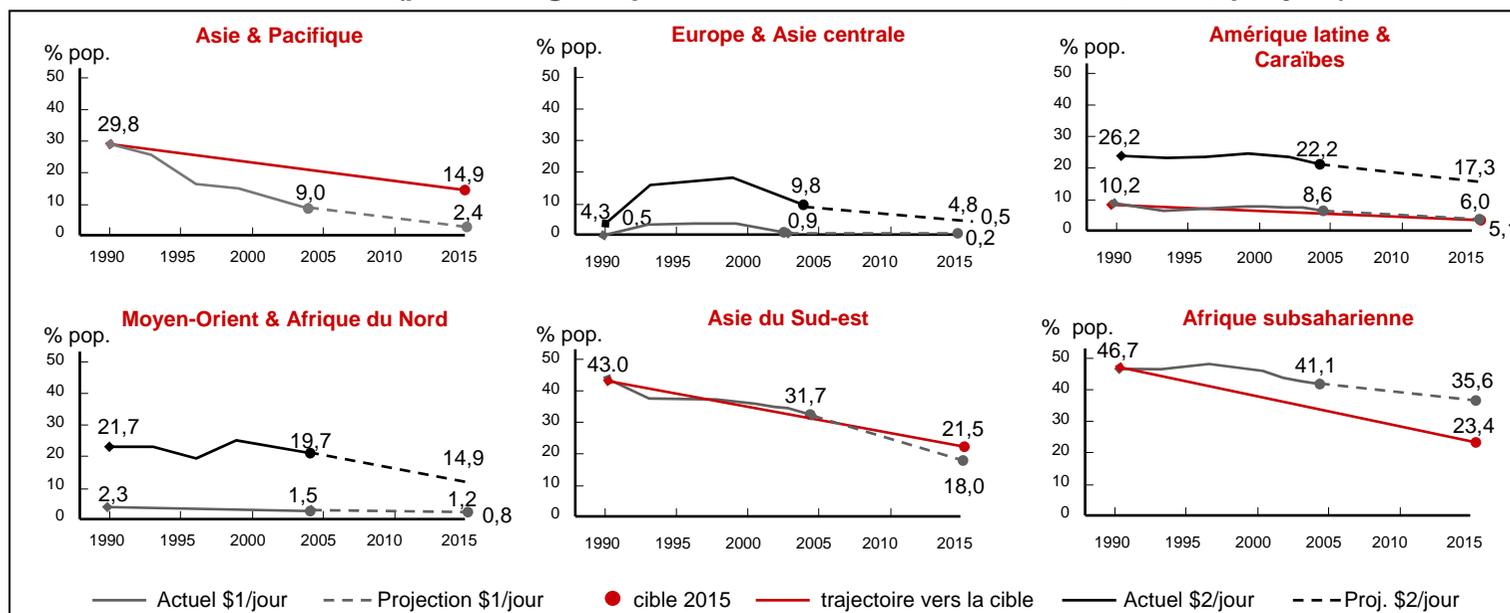
- **La baisse de la pauvreté absolue** sera tirée par le processus de rattrapage des BRIC, mais pourrait être freinée par un accroissement de la volatilité des prix des denrées de base.
- Cette baisse de la pauvreté restera très inégalement répartie selon les régions et **s'accompagnera d'un creusement des inégalités internes** sous l'effet de la dualisation des économies.
- Sans harmonisation des normes, **la mise en concurrence globale de la main-d'œuvre augmentera la précarité de l'emploi**. Un mouvement de convergence mondiale des salaires et des conditions de travail pourrait réduire à terme l'intensité de cette concurrence.
- Les écarts de rémunération entre gagnants et perdants de la mondialisation continueront d'augmenter dans les pays de l'OCDE. **Cette montée des inégalités en Europe appellera vraisemblablement une adaptation et un renforcement de son modèle social** d'ici à 2025.
- La croissance mondiale accroît **la pression sur les ressources et l'environnement**. L'augmentation des pollutions et des déchets sera particulièrement sensible dans les pays émergents et en développement qui concentrent la plus forte part de population urbaine et d'industries polluantes.
- **Les pertes occasionnées par le seul changement climatique pourraient atteindre entre 1 % et 10 % du PIB mondial** et affecteront prioritairement les pays les plus pauvres.
- **La croissance des marchés éco-technologiques** pourrait limiter la prédation sur les ressources et offrir des opportunités nouvelles, notamment aux entreprises françaises de l'environnement.

1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

La pauvreté absolue continuera de reculer mais de manière géographiquement très inégale

En 2025, le nombre de personnes vivant avec moins de deux dollars par jour représentera moins du tiers de la population mondiale, contre la moitié en 2008. Il atteindra 1,9 milliard de personnes en 2030. Du fait de la persistance des inégalités de genre, les femmes continueront de représenter la majorité de ce contingent; elles en représentent 70 % aujourd'hui. L'adoption de politiques redistributives pourrait accélérer la réduction de la pauvreté : la part de la population située sous le seuil de pauvreté asiatique, soit 1,35 \$ par jour, serait par exemple abaissée à 20 % en Inde en 2020 dans l'hypothèse où les gains du rattrapage économique indien seraient redistribués de telle sorte que le revenu disponible des 40 % les plus pauvres augmente plus que la moyenne, contre 30 % dans le cas d'une croissance surtout « favorable aux riches » (Banque asiatique de développement, 2008). Selon la Banque mondiale, sur la période 2005-2030 la croissance devrait bénéficier en priorité aux ménages des troisième, quatrième et cinquième déciles du revenu mondial et non aux plus pauvres.

Tendances de réduction de la pauvreté 1990-2004 et prévision pour 2015 par rapport aux objectifs du millénaire (pourcentage de personnes vivant avec moins de 1 \$ ou 2 \$ par jour)



En 2015, la proportion de la population vivant avec moins de 1 \$ par jour, seuil de l'extrême pauvreté, devrait s'échelonner de moins de 0,5 % en Europe et Asie centrale à plus de 35 % en Afrique subsaharienne. **L'Asie, qui compte aujourd'hui la moitié des 10 % les plus pauvres, ne devrait plus en compter qu'un cinquième en 2030 tandis que l'Afrique pourrait en abriter les deux tiers, contre un tiers aujourd'hui.**

1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

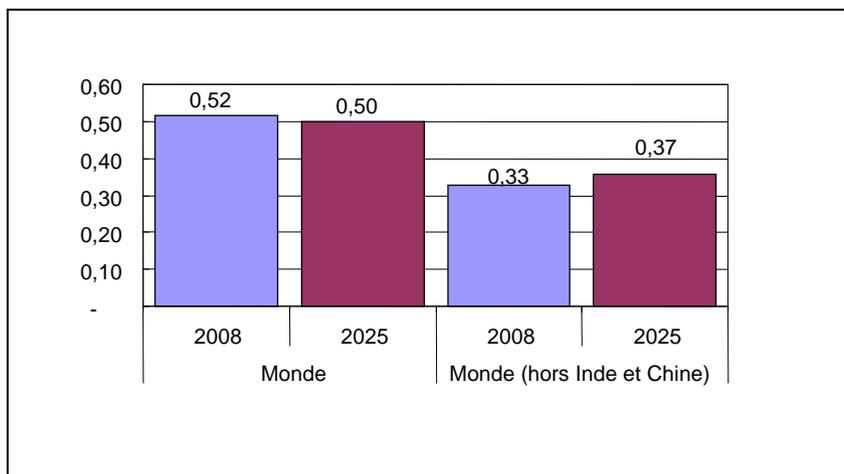
Les inégalités mondiales de revenu et d'accès aux biens publics s'accroîtront

Sur 2008-2030, la baisse des inégalités internationales (c'est-à-dire les inégalités de PIB/tête entre pays) sera entièrement imputable au rattrapage chinois. **Les 60 % de pays les plus pauvres en termes de PIB/tête se partageront 20 % du revenu mondial en 2025 contre 25 % aujourd'hui** (cf. la courbe de Lorentz qui décrit l'évolution de la distribution cumulée des revenus mondiaux). L'indicateur de Gini qui mesure le niveau des inégalités internationales (d'autant plus élevé qu'il est proche de 1) devrait rester stable aux alentours de 0,50 sur la période 2008-2030 pour l'ensemble des pays mais augmenter de 0,33 à 0,37 hors Chine et Inde.

Les inégalités mondiales (c'est-à-dire les inégalités de revenus effectifs entre individus du monde) **resteront à leur niveau actuel** : l'indice de Gini devrait être de l'ordre de 0,60 à l'horizon 2025, sauf à envisager un scénario d'évolution du monde à l'instar de celui des Nations unies, baptisé « *sustainability first* », qui se fonde sur des hypothèses de croissance des dépenses socialisées et de gouvernance traduisant la prééminence de l'objectif d'équité.

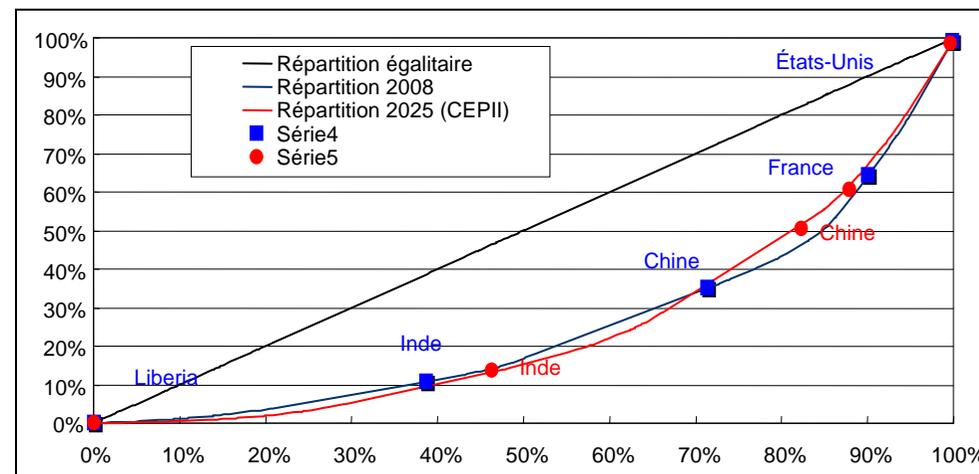
Évolution des inégalités internationales 2008-2025

Indice de Gini



2 % des individus possèdent plus de la moitié de la richesse mondiale patrimoniale tandis que la moitié la plus pauvre n'en possède qu'1 % (UNU-WIDER, 2006). Cette distribution très inégalitaire persistera très vraisemblablement.

Courbe de Lorentz

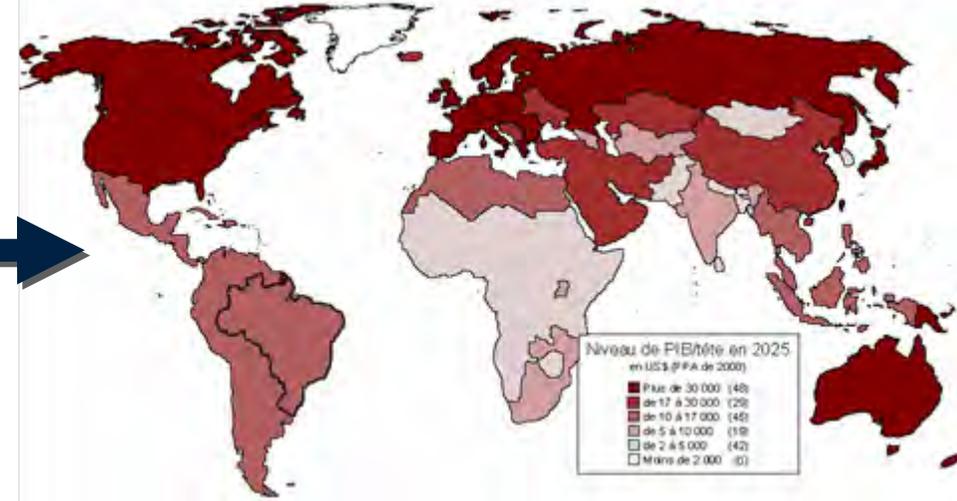
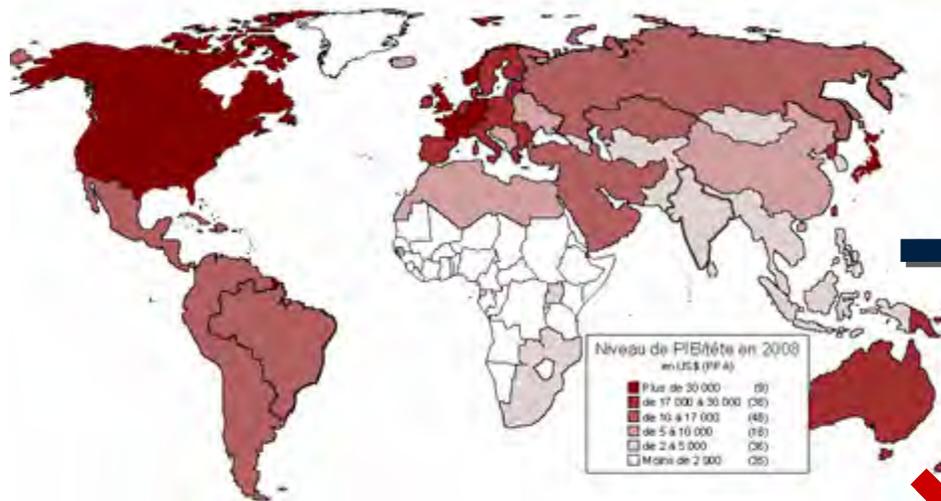


Source : CEPII (MIRAGE, scénario tendanciel), calculs CAS

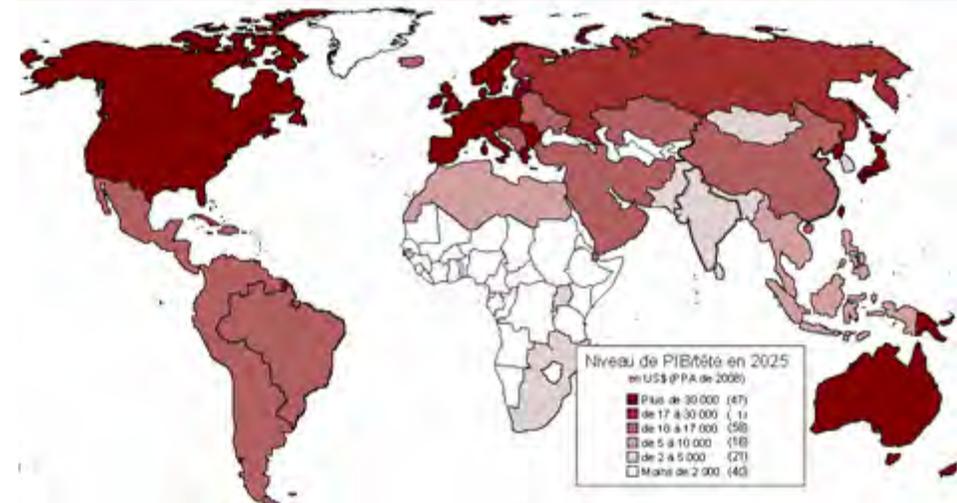
1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

2025 : des revenus moyens qui augmentent mais des inégalités qui persistent

Horizon 2025 Scénario « Mondialisation régulée »



Horizon 2025 Scénario « Déséquilibre »



Sources : CEPII (modèle MIRAGE), calculs CAS

Sur ces cartes sont représentés les PIB/habitant moyens des différentes régions du monde. Dans le scénario « Déséquilibre », la Russie est la seule région du monde à atteindre en 2025 un PIB/habitant situé dans l'intervalle 17 000 – 30 000 \$ (contre une trentaine de pays dans le premier scénario). Les autres régions émergentes, y compris la Chine, restent en deçà de ce seuil.

1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

Les inégalités se creuseront à l'intérieur des pays

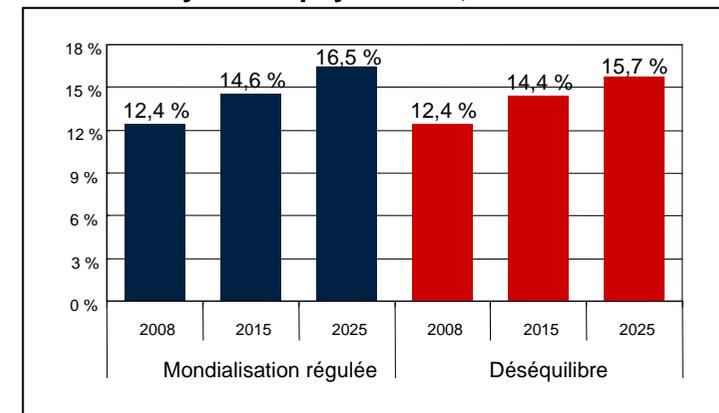
La Banque mondiale estime que **durant les deux décennies à venir, deux tiers des pays, dont les plus peuplés, devraient connaître un accroissement des inégalités internes**, 80 % dans le seul monde en développement hors Chine.

Ce creusement des inégalités de revenu et d'accès (à l'éducation, aux soins, à un écosystème préservé...) risque d'entraver la baisse de la pauvreté. L'exemple chinois est emblématique. Le coefficient de Gini y a doublé en 20 ans pour atteindre 0,45 aujourd'hui (0,32 en Inde par comparaison). Il pourrait être de 0,53 en 2025 dans l'hypothèse où les dépenses socialisées n'augmenteraient pas ou peu, sachant qu'actuellement en Chine, les dépenses de santé sont pour 52 % à la charge des malades et que les frais d'éducation, par exemple, représentent un tiers du budget des ménages ruraux et un quart de celui des urbains.

La soutenabilité de la croissance dans les émergents et singulièrement en Chine dépendra de la (ré)institution de dispositifs de redistribution et de sécurité sociale qui répond non seulement à l'impératif d'équité mais détermine également le sentier de croissance à long terme.

Le rattrapage permet une convergence relative des revenus moyens par tête...

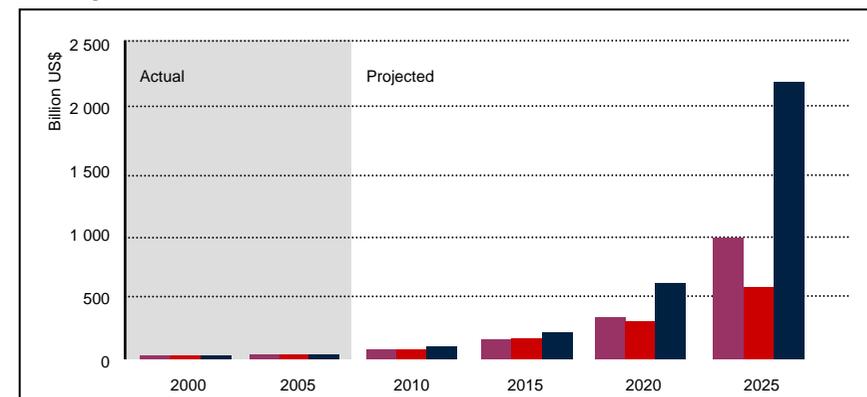
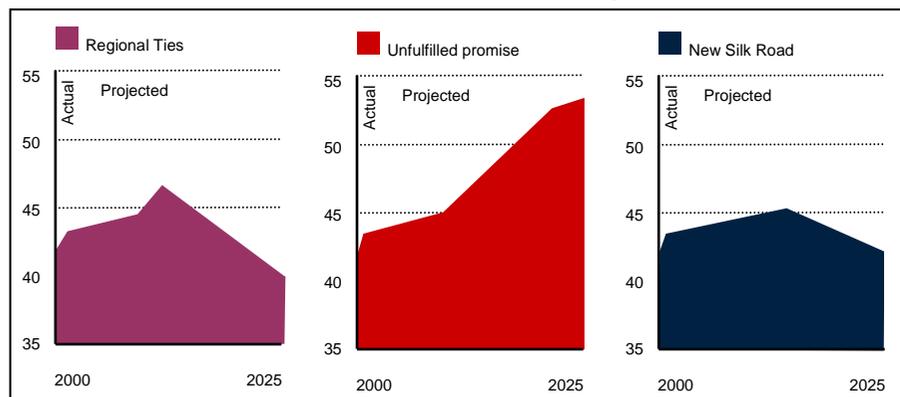
Évolution du revenu moyen des pays en développement en pourcentage du revenu moyen des pays riches, 2008-2025



Source : CEPIL, CAS

...mais les gains du rattrapage sont très inégalement répartis

Indice de Gini pour la Chine 2000-2025, 0 (égalité parfaite) à 100... ..et dépenses de sécurité sociale chinoises, selon trois scénarios



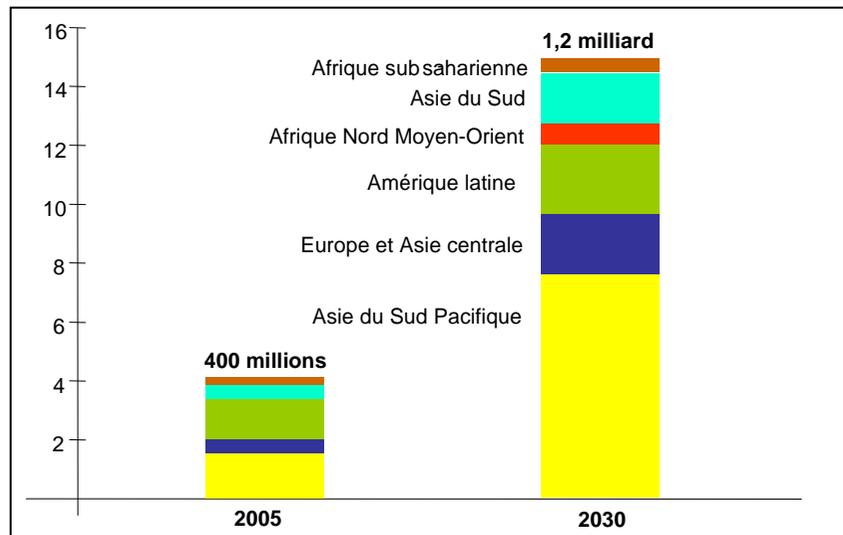
Source : Moody's Economy.com

1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

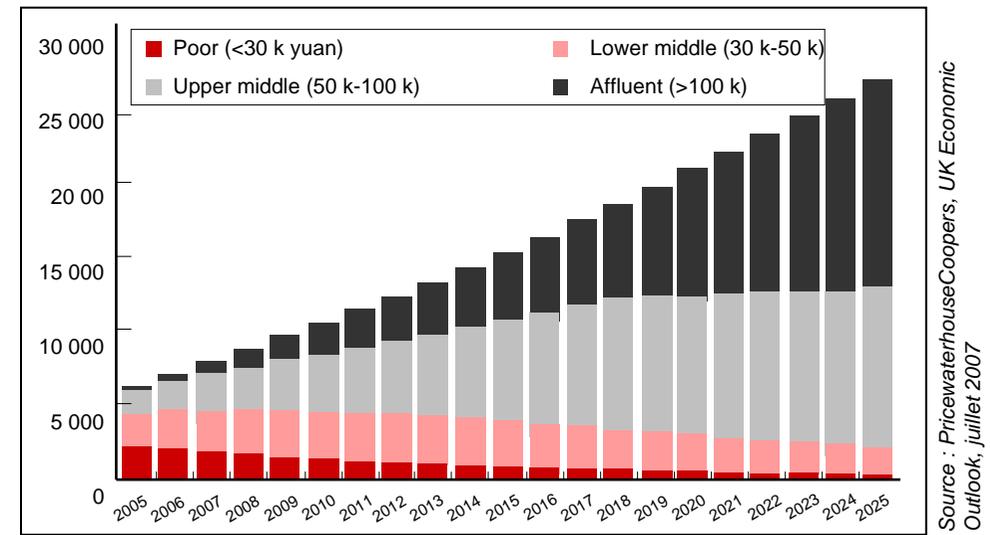
2025 verra l'avènement d'une « classe moyenne globale »

D'ici à 2030, 30 % de la population mondiale pourrait appartenir à la « classe moyenne globale », entendue comme la classe de population bénéficiant d'un revenu situé entre 6 000 et 30 000 \$ PPP annuels, 16 % si la classe de revenu est située entre 4 000 et 17 000 \$ PPP, selon la Banque mondiale. Le revenu moyen annuel dans le monde en développement pourrait passer de 4 800 \$ aujourd'hui à 11 000 \$ en 2030, soit le niveau actuel de revenu de la République tchèque. Pour autant, il n'y aura pas convergence absolue des revenus mondiaux.

Évolution de la classe moyenne dans les pays émergents et en développement, 2005-2030 (part en pourcentage de la population)



Évolution par classes du revenu disponible total des foyers urbains chinois en millions de yuans 2005-2025



C'est la taille de la Chine et de l'Inde qui fait de la déformation de leur structure de revenu, tirée par la croissance, un phénomène global de « moyennisation ». À structure de distribution des revenus des ménages constante, le seul effet mécanique de la croissance conduirait, par exemple, à une explosion de la population « aisée » en Chine. Telle que définie par les standards actuels (un revenu annuel supérieur à 50 000 \$ annuels PPP), **cette population aisée passerait de 1 % aujourd'hui à 30 % de la population urbaine totale chinoise en 2025** [PwC, 2007]. Avec le même type d'hypothèses, McKinsey estime qu'en Inde, la classe moyenne, définie comme les ménages ayant un revenu disponible compris entre 23 530 et 117 650 \$ annuels PPP, **pourrait inclure 41 % de la population totale en 2025** contre 5 % aujourd'hui.

1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

La raréfaction des biens premiers et la volatilité de leurs prix pourront freiner considérablement le rattrapage des pays les moins bien dotés

Les prix des denrées alimentaires resteront plus élevés (en termes réels) que par le passé, rompant avec deux décennies de baisse. La croissance économique et démographique et le développement des biocarburants concourront structurellement à cette hausse. Elle pourrait être augmentée par une corrélation accrue aux évolutions de prix des hydrocarbures.

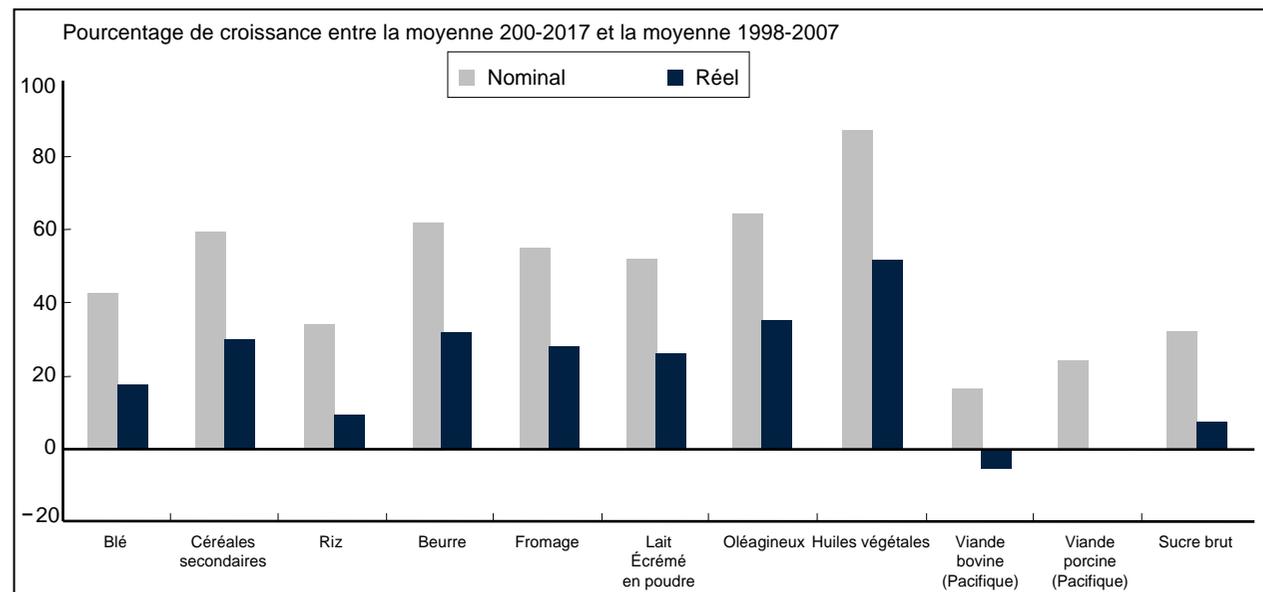
Les effets sur les prix de la future libéralisation agricole sont ambigus. Ils iront dans le sens de la stabilisation si les parties prenantes de l'OMC parviennent à s'entendre, vraisemblablement dans le cadre d'un cycle refondé après l'échec de Doha, sur un paquet comprenant notamment : une suppression totale des subventions directes aux exportations agricoles des pays riches, ayant pour effet de concurrencer l'agriculture vivrière des pays en développement, et la reconnaissance, au nom de la sécurité alimentaire, d'un nécessaire traitement spécial et différencié pour les pays les moins avancés (PMA), les autorisant notamment à user du contrôle des prix (mécanismes de stabilisation). L'Europe aurait, dans ce cadre, un rôle exemplaire à jouer et pourrait parallèlement refonder sa politique agricole commune en réallouant les aides historiques vers les agricultures respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et de la souveraineté alimentaire.

Les régions qui cumulent faible dotation en ressources premières (terres arables, eau, énergie), forte démographie et perspectives de croissance limitées seront les plus exposées au risque de crise grave.

Cette augmentation des prix devrait bénéficier aux agriculteurs des pays à revenu intermédiaire (Brésil, Afrique du Sud) plus qu'à ceux des pays plus pauvres (Inde, Vietnam, Égypte). Elle affectera négativement les populations urbaines les plus pauvres pour lesquelles l'alimentation restera le premier poste de dépenses.

Un possible couplage de l'augmentation du prix des denrées alimentaires de base à celle du prix des ressources premières raréfiées, en particulier énergétiques, fait peser un risque élevé de détérioration brutale des termes de l'échange sur les pays non producteurs agricoles et importateurs de pétrole. Selon la Banque asiatique de développement, l'augmentation combinée du prix du pétrole et des biens alimentaires coûtera déjà à l'Asie émergente 1,4 point de PIB en 2008.

Des prix mondiaux des produits de base plus élevés à moyen terme



Source : OCDE/FAO, 2008

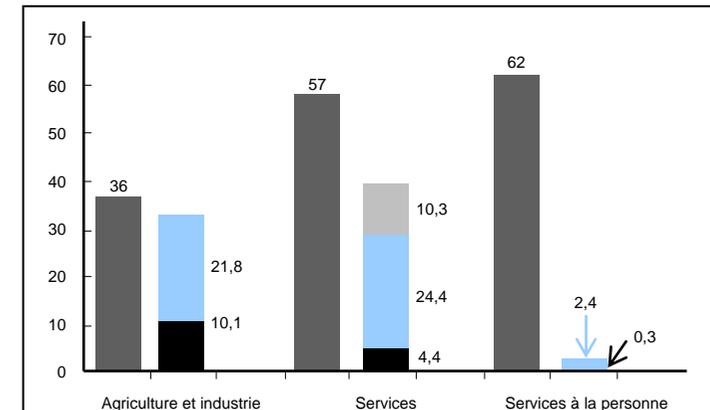
1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

La mise en concurrence globale de la main-d'œuvre augmenterait la précarité de l'emploi...

En 2030, 90 % de la main-d'œuvre mondiale sera dans les pays en développement. La Chine et l'Inde représenteront 40 % de la main-d'œuvre mondiale et le salaire horaire chinois dans le secteur manufacturier devrait être encore dix fois inférieur à celui de la France. La pression à la baisse sur les salaires et sur la sécurité de l'emploi se maintiendra donc dans les pays de l'OCDE (Banque mondiale, 2007).

Le spectre des emplois délocalisables, estimés à 20 % du total des emplois occupés aujourd'hui dans les pays de l'OCDE [Van Welsum et Vickery, 2005] pourrait se réduire grâce à des politiques d'éducation et de formation très performantes. Les emplois peu et moyennement qualifiés, notamment dans l'industrie, seront les plus exposés. La bipolarisation du marché du travail s'accroîtra et la prime à la qualification augmentera. En Europe, la part de la demande de travail moyennement qualifié pourrait diminuer de 7 % et celle du travail peu qualifié, ne pas augmenter (DGTPE, 2007).

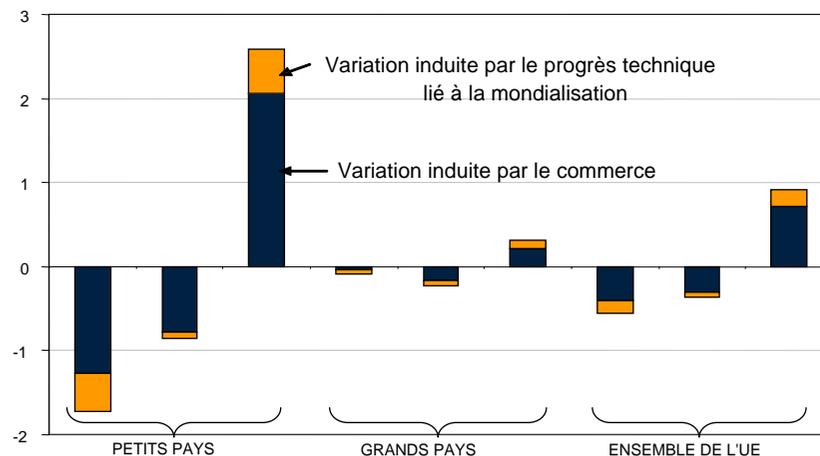
Emplois délocalisables dans l'UE-15 en millions



Source : Banque mondiale

La 1^{re} barre donne les emplois effectifs ; la seconde, les emplois délocalisables de manière additionnelle selon trois hypothèses, basse (partie noire), moyenne (partie bleue) à haute (partie grise) ayant trait à la concentration du secteur

Évolution de la demande européenne d'emploi à 2020 par qualification dans l'industrie manufacturière : variation de la part en points de pourcentage pour les peu qualifiés (1^{re} barre), les moyennement qualifiés (2^e barre) et les très qualifiés (3^e barre de chaque série)



Source : DGTPE

La perspective d'une libéralisation des services exposera particulièrement ce secteur, en particulier les tâches requérant peu d'interactions physiques (OCDE, 2008).

Dans les pays émergents et les pays en développement, le risque à 2030 est celui d'une accentuation du fort turnover lié à la volatilité des activités de sous-traitance. Les délocalisations touchent déjà la Chine (cf. Adidas) et elles devraient augmenter avec les salaires. Le risque corollaire est celui du maintien de conditions de travail dégradées à des fins d'attraction de la sous-traitance et des investissements directs.

1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

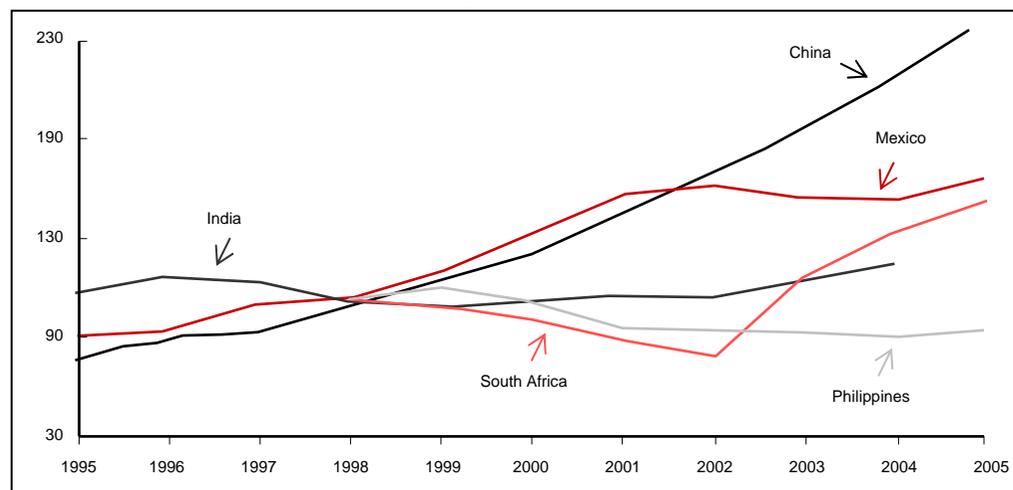
...mais un mouvement de convergence mondiale des salaires et des conditions de travail pourra réduire à terme l'intensité de cette concurrence globale

Avec une vitesse moyenne de convergence des salaires mondiaux de 2,5 % par an (moyenne depuis trente ans), **il faudra un peu moins de quarante ans pour que le coût du travail en Chine soit comparable à celui du G7**, à taux de change constant (Natixis, 2008).

L'adoption par la Chine d'un nouveau code du travail sur le modèle européen, en janvier 2008, malgré les difficultés de mise en œuvre, atteste également d'une **convergence possible des normes réglementaires**. La multiplication prévisible des revendications dans les BRIC et le manque de main-d'œuvre probable à moyen terme, en Chine notamment, devraient y contribuer. L'internationalisation des syndicats et le renforcement du poids des ONG globales, parties prenantes d'une nouvelle forme de gouvernance sociale, y concourront vraisemblablement aussi.

La réduction de la concurrence sur les marchés du travail peut également venir d'un resserrement sur une base régionale, voire locale des arbitrages de localisation des activités productives sous la conjonction de trois facteurs : réduction du différentiel de salaires entre pays dits développés et pays sous-traitants, forte augmentation des coûts de transport – un baril à 150 \$ équivaut à un droit de douane de 11 % pour l'entreprise dont la production est délocalisée puis réimportée sur son marché (CIBC, 2008) – résurgence de la proximité comme gage de qualité dans les critères de choix du consommateur (notamment liée à la multiplication des accidents sanitaires provoqués par des marchandises importées à bas coût).

Évolution du salaire moyen dans les émergents,
1995-2005, 1998 = base 100



Source : Banque mondiale

La « clause sociale » peut-elle accélérer la convergence ?

Les difficultés prévisibles du multilatéralisme devraient augmenter le nombre d'accords de libre-échange négociés sur une base bilatérale, base plus propice à l'inclusion d'une clause sociale dans les négociations. Le conditionnement au respect des normes fondamentales du travail des concessions commerciales offertes par le système de préférences généralisées (SPG) américain ou le SPG+ européen constitue déjà un levier normatif de convergence.

En juin 2007, l'Union européenne a par exemple retiré au Belarus l'accès au SPG en raison de la violation constatée de ses obligations envers l'OIT relatives à la liberté syndicale. Le relèvement des droits de douane auquel le Belarus a dû alors faire face (de l'ordre de 3 %) a affecté environ 10 % de ses exportations.

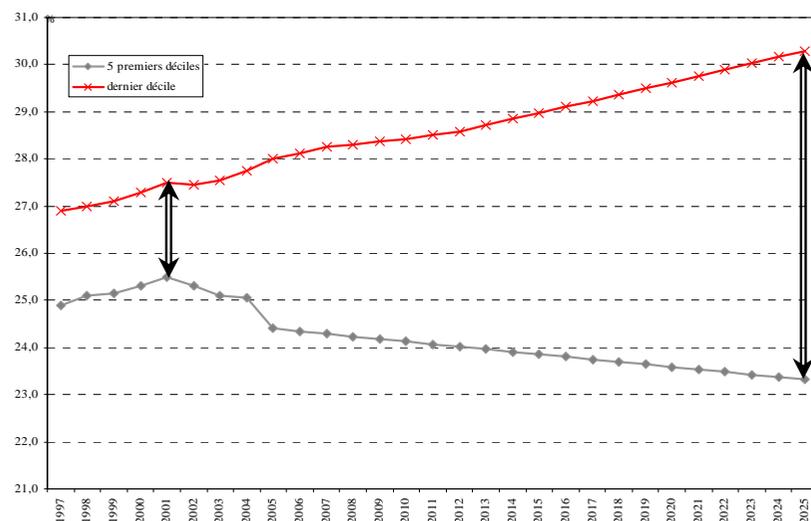
1.4.1. La soutenabilité sociale de la mondialisation

La croissance des inégalités de revenu en Europe interrogera son « modèle social »

Dans les pays de l'OCDE, les écarts de rémunération entre gagnants et perdants de la mondialisation continueront d'augmenter (OMC, 2008). Les coûts d'ajustement à la mondialisation seront croissants en Europe du fait de la résurgence du commerce interbranche liée à l'augmentation des échanges avec les BRIC (DGTPE, 2007).

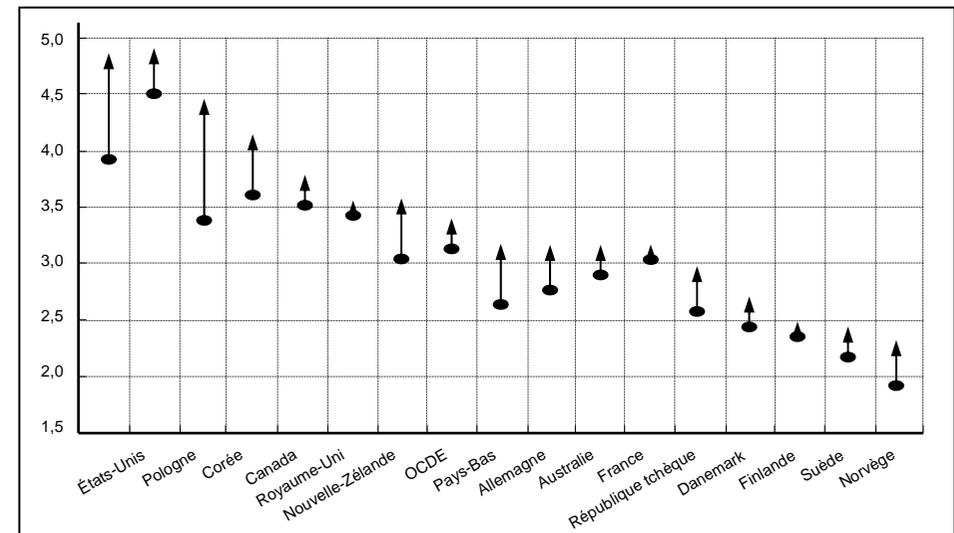
La France ne devrait pas échapper à cette évolution. Landais (2007) estimait, avant la crise, qu'elle pourrait à terme se rapprocher du modèle anglo-saxon (les États-Unis ayant retrouvé le niveau d'inégalités qui prévalait dans le pays il y a 80 ans). Toutefois, une grosse partie des écarts observés a découlé de la très forte croissance des rémunérations au sein d'un secteur financier en pleine expansion jusqu'à la crise. La régulation renforcée du secteur et le réajustement des politiques de crédit ramèneront ainsi les écarts de revenus à des niveaux plus limités, sans renverser la tendance de long terme en faveur des plus hautes qualifications.

Part dans l'ensemble des salaires français des 50 % des salaires les plus faibles et des 10 % des salaires les plus forts



Source : Landais (2007), calculs CAS pour les projections

Rapport des gains du 90^e centile aux gains du 10^e centile - 1994, Δ 2005



Source : OCDE

La montée des inégalités appellera vraisemblablement une adaptation et un renforcement du modèle européen d'ici à 2025.

Cette adaptation ne répondra pas à un objectif de compétitivité, cette dernière n'étant pas corrélée au niveau de protection sociale (OCDE, 2007), mais sera rendue nécessaire par des défis internes, notamment le vieillissement de la population et la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée, assise du financement de la protection sociale (CAS, 2008).

1.4.2. La soutenabilité environnementale de la croissance mondiale

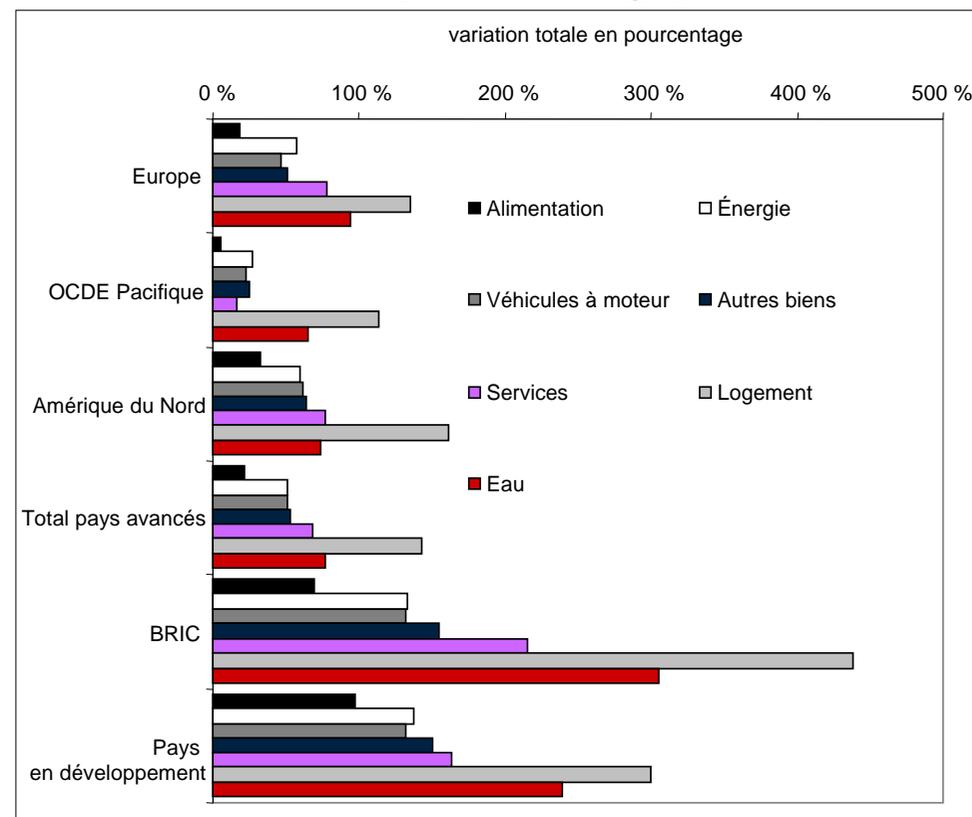
La croissance mondiale exercera une forte pression sur les ressources et sur l'environnement

Les pressions environnementales vont s'accroître d'ici à 2025 en raison de la croissance démographique, de la hausse du revenu par tête et du développement économique. Ces pressions résulteront de la demande des ménages et de la croissance industrielle.

La consommation des ménages occasionnera une augmentation sensible des déplacements individuels et de la **dépense d'énergie du secteur résidentiel**, qui devrait dépasser dès 2010 dans les BRIC celle des pays avancés. Les prévisions de l'OCDE anticipent une augmentation mondiale de 1,6 % par an du nombre de voyageurs-kilomètres, avec un rythme de croissance plus soutenu en Chine (3 %) et en Inde (2 %). La pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre en seront accrues. La croissance démographique et l'urbanisation exerceront une pression croissante sur les ressources en eau directement ou indirectement (consommation alimentaire). Enfin, hausse du revenu et augmentation de la population se conjugueront pour accroître plus que proportionnellement le volume des déchets ménagers qui augmentera **d'ici à 2030** de 36 % dans les pays de l'OCDE mais respectivement de 214 % et 130 % en Chine et en Inde. À cet horizon, **70 % des déchets ménagers seront produits dans les pays émergents et en développement.**

La progression de la production industrielle et des échanges du fait de la fragmentation de la chaîne de valeur (les échanges augmentent deux fois plus vite que le PIB) vont accroître la consommation de matières premières et d'énergie (+ 48 % en 2020), la pollution atmosphérique (+ 7 % des émissions d'azote et de soufre en 2030), la production de déchets industriels, y compris dangereux.

Évolution de la dépense des ménages, 2005-2030



Source : Perspectives de l'environnement de l'OCDE, 2008

1.4.2. La soutenabilité environnementale de la croissance mondiale

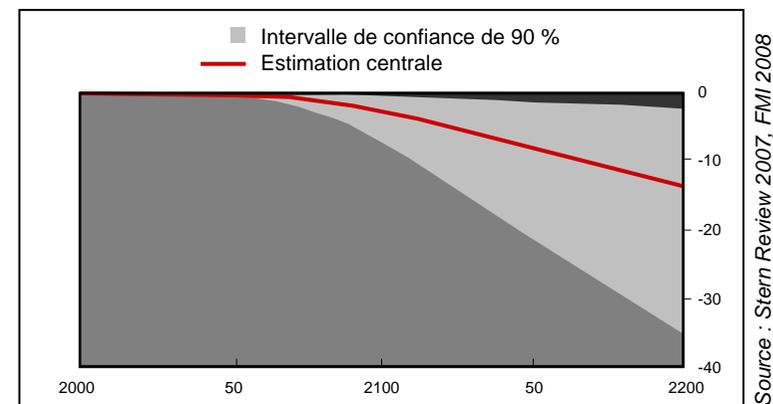
Le changement climatique pourrait freiner la croissance mondiale, mais de manière fort inégale. Certains pays pourraient même y gagner

On estime le coût du réchauffement climatique entre 1 % et 10 % du PIB mondial. Il résulte des coûts marchands (pertes de productivité de certains secteurs, coûts financiers des dommages) et non marchands (impacts sur la santé). Ces estimations, qui dépendent de l'ampleur du réchauffement, sont une manière de chiffrer le « coût de l'inaction ».

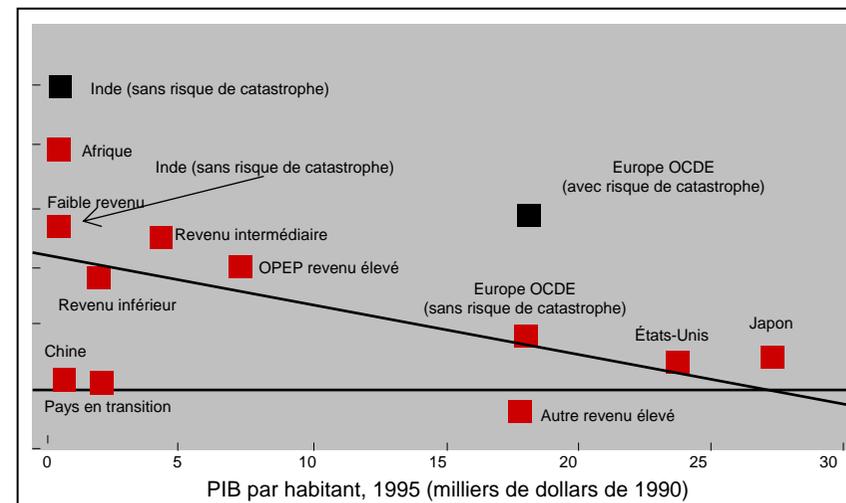
Dans la majorité des scénarios, les impacts du changement climatique pourraient réduire le taux de croissance économique mais ne devraient pas inverser à long terme la tendance à l'accroissement du revenu par tête. Cette relative faiblesse des dommages mondiaux masque des différences sectorielles et géographiques très sensibles. La productivité de certains secteurs (agriculture, pêche, énergie) sera très affectée par le changement climatique et certaines régions du monde y seront plus vulnérables : soit qu'elles aient moins les moyens de s'en prémunir (pays les plus pauvres) ; soit que les impacts différenciés du changement climatique les affectent particulièrement (zone sahélienne) ; soit que leurs économies reposent sur des secteurs tributaires du climat (agriculture, tourisme).

Les régions les plus affectées seront l'Afrique, le Sud-Est asiatique et l'Amérique latine. L'Inde et l'Europe sont exposées à un risque de catastrophe (modification du cycle des moussons pour la première et plongée du Gulf stream pour la seconde). En revanche, la Chine, l'Amérique du Nord, les pays avancés d'Asie et les pays en transition (en particulier la Russie) seront moins vulnérables et pourraient même profiter du réchauffement limité (de meilleures récoltes, par exemple).

Perte de PIB par habitant, en point de pourcentage, résultant d'une hausse de 4° C de la température en 2100



Perte de PIB, en point de pourcentage, résultant d'une hausse de 2,5° C de la température



1.4.2. La soutenabilité environnementale de la croissance mondiale

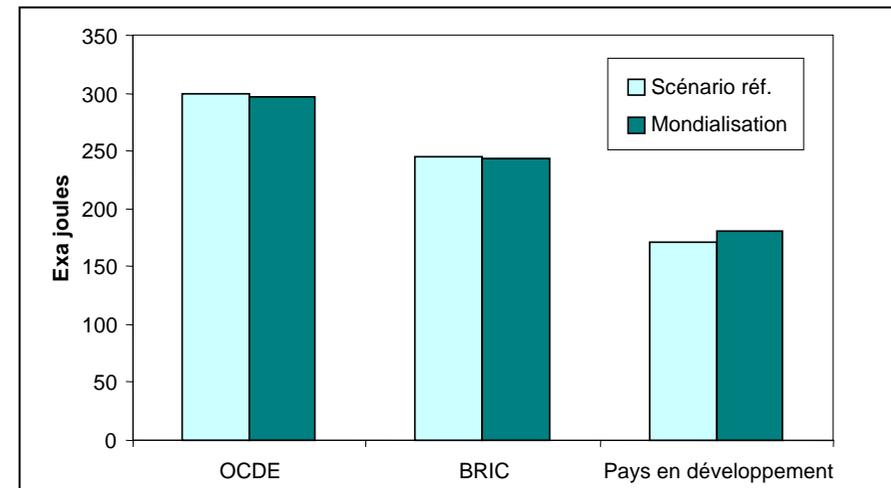
La mondialisation devrait aggraver les pressions environnementales dans les pays en développement

Un scénario de croissance tirée par une progression des échanges, comparable à celle observée depuis 2001, impliquerait une fragmentation accrue des processus de production. La hausse du PIB qui en résulterait bénéficierait aux pays en développement plus qu'aux grandes économies émergentes dont le commerce international représente déjà une part notable du PIB (plus de 31 % pour la Chine, 21 % pour l'Inde) et qui devraient à l'horizon de 2030 atteindre une capacité de croissance endogène et délocaliser elles-mêmes certains facteurs de production dans des pays voisins.

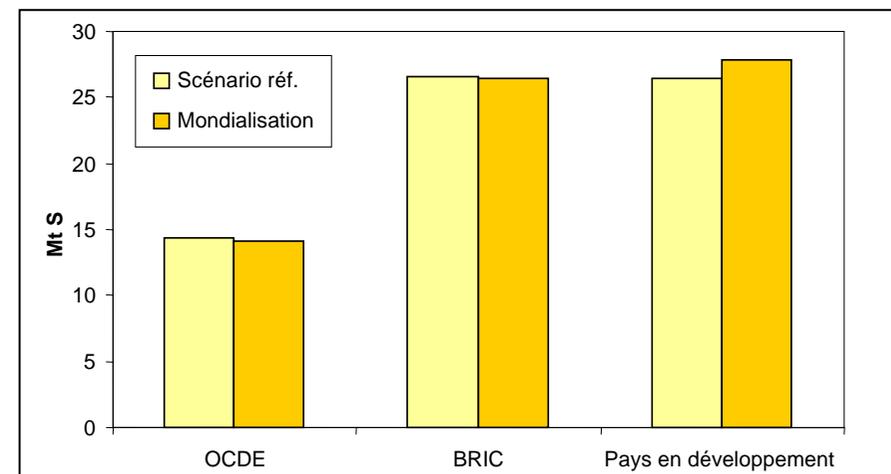
Un tel scénario aurait pour conséquence une hausse sensible de la demande d'énergie (+ 8 % au niveau mondial), des émissions des gaz à effet de serre et des particules dans l'air (soufre et azote) nocives pour la santé humaine. La fragmentation des processus de production impliquera en effet des dépenses énergétiques accrues dues au transport des différents composants d'un bien, tandis que la localisation des industries dans des pays dénués des technologies les plus efficaces et de réglementations environnementales contraignantes devrait induire une déperdition énergétique et une pollution atmosphérique aiguës.

D'une manière générale, **les industries polluantes pourraient être davantage localisées dans le monde émergent et en développement.** Il s'agit là moins d'un phénomène de « havre de pollution » pour bénéficier d'une moindre sévérité réglementaire que de la réponse à une demande locale (qu'elle soit induite par la demande intérieure ou par la production de biens intermédiaires assemblés ailleurs). Les économies avancées sont davantage tournées vers les services et il devrait en aller de même à l'avenir pour les grands émergents, la Chine en particulier.

Approvisionnements totaux en énergie primaire, 2030



Émissions d'oxydes de soufre, 2030



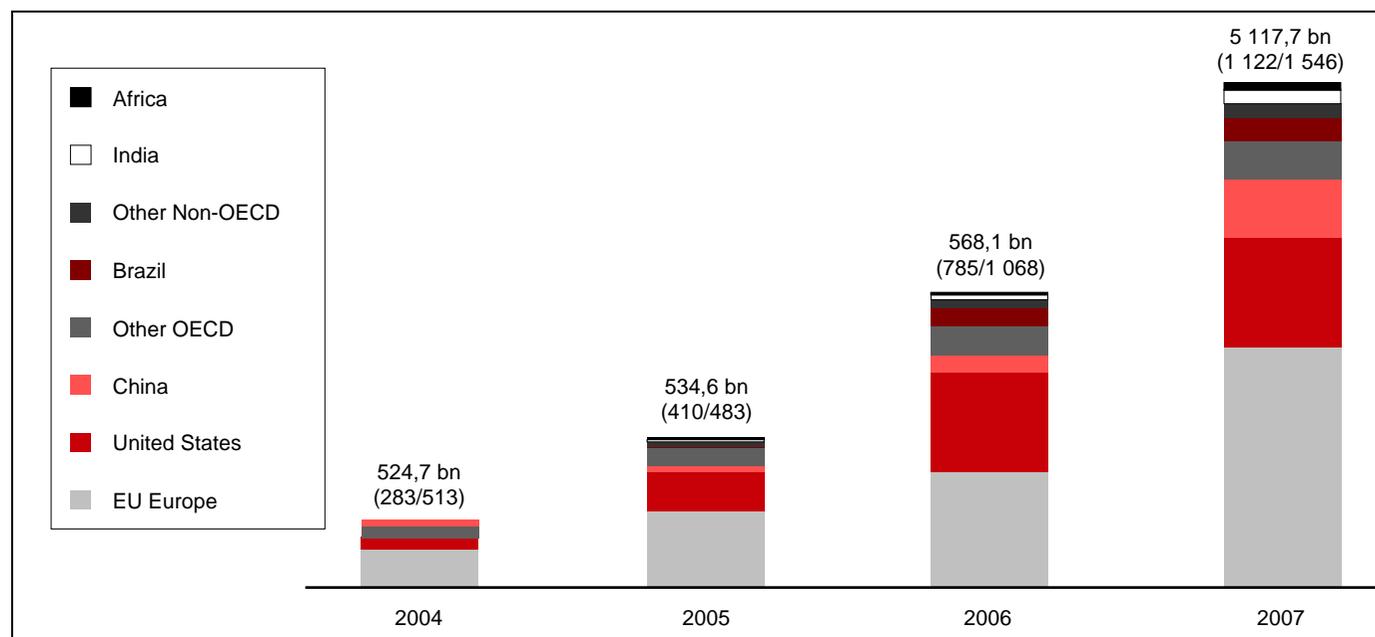
Source : Perspectives de l'environnement de l'OCDE, 2008

1.4.2. La soutenabilité environnementale de la croissance mondiale

La croissance des marchés éco-technologiques pourrait limiter la prédation sur les ressources et offrir des opportunités nouvelles (1/2)

À l'horizon 2025, les crises écologiques de croissance que connaissent déjà certains émergents (Chine, Inde, Mexique) devraient s'accroître. Inversement, les difficultés sociales induites tant par la dégradation du bien-être des populations que par la hausse du coût des matières premières constitueront un puissant moteur de développement des éco-technologies et des éco-industries. Les services à l'environnement (eau, déchets en particulier) connaissent déjà une croissance de 7 % par an. Selon le PNUE, **le volume du marché mondial des technologies écologiques pourrait doubler, passant d'environ 1 000 milliards de dollars en 2005 à 2 200 milliards en 2020**. Pour les énergies renouvelables, ce potentiel pourrait atteindre près de 2 000 milliards de dollars en 2020, en raison des préoccupations climatiques, de la sécurité énergétique et de la hausse du prix des hydrocarbures.

Nouveaux investissements dans les énergies renouvelables par grandes régions du monde



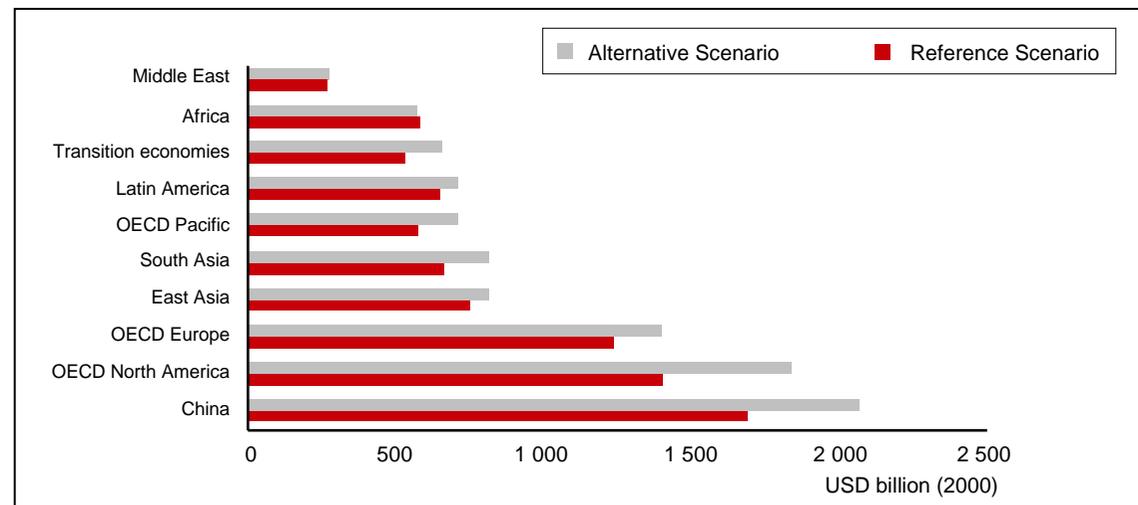
Source : Global Trends in Sustainable Energy Investment, PNUE, 2008

1.4.2. La soutenabilité environnementale de la croissance mondiale

La croissance des marchés éco-technologiques pourrait limiter la prédation sur les ressources et offrir des opportunités nouvelles (2/2)

Le potentiel de croissance des marchés environnementaux est principalement localisé dans les pays émergents où il pourrait atteindre de 9 % à 10 % par an contre 2 à 4 % dans les pays avancés. Les besoins en infrastructures et en services environnementaux (eau, déchets) ainsi que le plus fort consentement des populations de ces pays à payer pour l'environnement en raison de la hausse du revenu par tête contribuent à ce potentiel de marché.

Investissements cumulés en électricité par région, 2003-2030



Source : OCDE, Les infrastructures en 2030, 2007

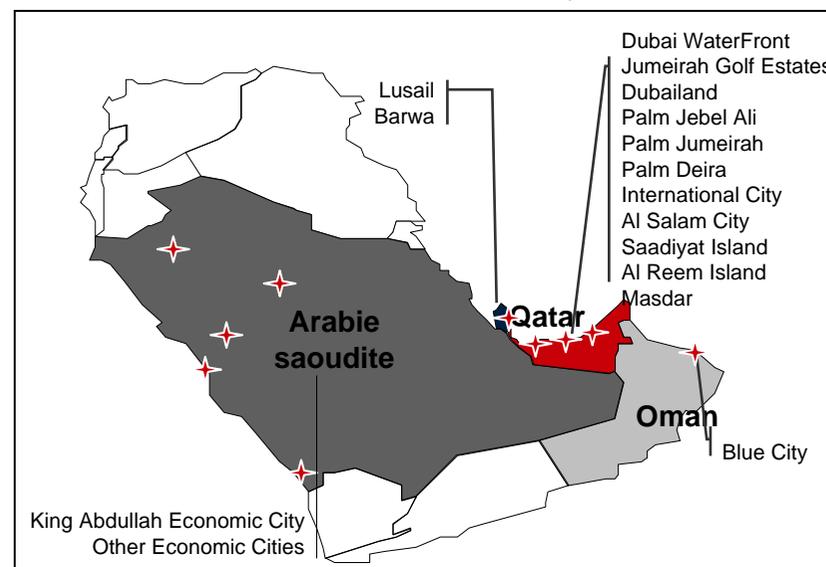
Le développement des éco-technologies et des services à l'environnement est susceptible de créer de nouveaux emplois. Ce potentiel est particulièrement élevé dans le bâtiment et dans les énergies renouvelables. Alors qu'en 2006, plus de 2 millions de personnes travaillaient dans ce dernier secteur, les Nations unies estiment que ce nombre pourrait s'élever à 20 millions en 2030. Les éco-technologies sont susceptibles de maintenir l'avantage compétitif des industries françaises et européennes et de compenser les pertes d'emploi liées à la dégradation de compétitivité occasionnée par la réglementation et les taxes environnementales.

1.4.2. La soutenabilité environnementale de la croissance mondiale

Une opportunité de développement pour les entreprises françaises de l'environnement

- Avec un chiffre d'affaires estimé à 227 milliards d'euros en 2004, **les éco-industries de l'UE représentaient l'équivalent du secteur pharmaceutique** (257 milliards de dollars en 2004), soit 2,2 % du PIB de l'UE en 2004. Les éco-industries européennes comptent pour 30 % du chiffre d'affaires mondial du secteur. L'essentiel de l'activité en Europe (50 %) est concentré sur la gestion de l'eau et des déchets dont 80 % sont assurés par les deux leaders européens, Veolia et Suez, qui sont aussi des acteurs mondiaux. Les entreprises françaises sont dès lors bien placées sur le marché en croissance des services à l'environnement. D'autant que les besoins en assainissement de l'eau et en gestion des déchets iront croissant en raison d'une urbanisation rapide. **En 2030, 67 % de la population mondiale aura besoin d'un raccordement à un réseau d'assainissement public de l'eau** en particulier dans les BRIC – qui abriteront 53 % de la population mondiale non desservie en eau douce – et dans les pays en développement. D'ici à 2025, le montant annuel des dépenses (de fonctionnement et d'investissement) consacrées aux services de distribution d'eau et d'assainissement s'élèvera à 600 milliards de dollars dans les pays de l'OCDE (dont la moitié pour le Mexique et les États-Unis) et à 400 milliards de dollars dans les BRIC (dont la moitié en Chine). De même, du fait de l'urbanisation rapide et de la progression du revenu, la production de déchets pourrait atteindre en 2030 près de 2 milliards de tonnes annuelles dans le monde émergent et en développement, selon l'OCDE.
- 60 % de la population mondiale vivra en milieu urbain en 2030, 200 000 personnes rejoignant les villes chaque jour. En 2015, 90 % des villes de 5-10 millions d'habitants seront dans les pays émergents. Au rythme actuel, 13 milliards de m² supplémentaires seraient construits au cours des vingt prochaines années, soit l'équivalent du parc total de logements actuel des pays de l'UE-15. Certaines zones (Moyen-Orient, Chine) développent des villes entièrement nouvelles. Une partie d'entre elles seront des villes vertes, tant il est vrai qu'il est plus aisé et moins coûteux de construire des infrastructures écologiquement neutres que de rénover les anciennes. De sorte, **la Chine et les Émirats arabes unis (EAU) auront respectivement en 2010 et 2015, bien avant la France, leur première ville écologique**, Dongtan en Chine et Masdar City aux EAU.
- Ces opportunités de développement pour les industries européennes, françaises en particulier, sont néanmoins très dépendantes de la volonté des pouvoirs publics locaux de faire appel à des prestataires privés pour assurer la gestion de services publics urbains (transport collectif, eau, déchets, alimentation énergétique, etc.). Elles se heurtent à la fois à la réticence à libéraliser les services et à la volonté de préserver les souverainetés nationales sur des biens stratégiques (eau, énergie).

Des investissements prévus de 450 milliards de dollars pour des villes nouvelles au Moyen-Orient



Source : GDF-Suez, 2008

1.5. Le financement de la croissance mondiale

1.1. Deux scénarios pour le monde à l'horizon 2025

1.2. La nouvelle hiérarchie des nations

1.3. Les changements du système productif à la faveur de la mondialisation

1.4. La transition sociale et écologique de la mondialisation

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Annexe : le modèle MIRAGE

Composition du groupe de travail « Europe – Mondialisation »

1.5. Le financement de la croissance mondiale

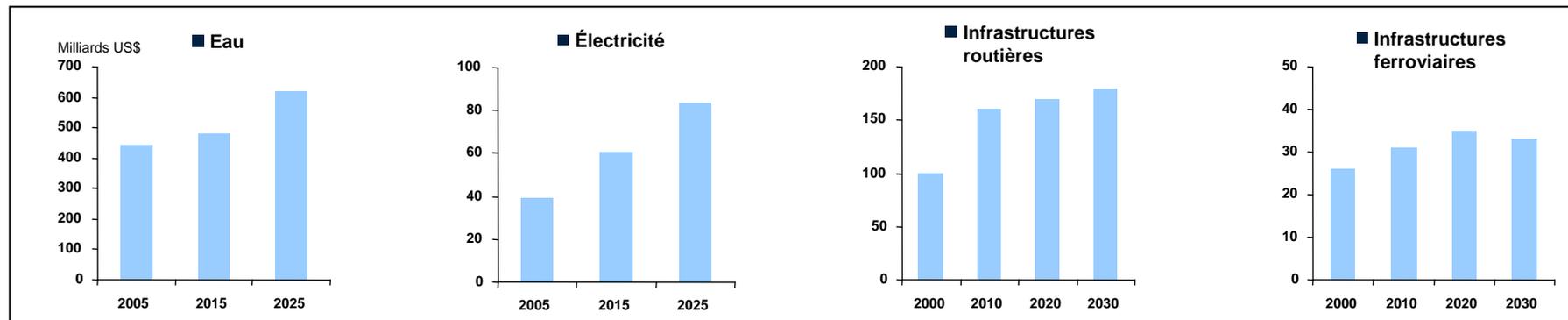
- **En dépit de la crise actuelle, la globalisation financière s'approfondira** : la croissance mondiale sera plus intensive en capital et la modernisation des systèmes bancaires comme des marchés financiers émergents accroîtra le recyclage de l'épargne mondiale.
- Le déplacement du centre de gravité de la croissance mondiale dans les émergents accentuera le **basculement** constaté **des excédents de capitaux dans les pays en rattrapage** et le ralentissement de l'épargne dans les pays du vieux monde.
- En conséquence, **les pays de l'OCDE pourraient avoir de plus grandes difficultés** qu'aujourd'hui **à attirer les capitaux**.
- Ces évolutions devraient amener une **résorption du déficit courant des États-Unis** dont l'ampleur dépendra de la résilience de l'économie américaine.
- Le système monétaire international pourrait être profondément transformé par ces évolutions, avec **la fin de la suprématie du dollar et l'émergence de trois pôles monétaires et financiers** : États-Unis (dollar), Europe (euro), Asie (yuan ou plus probablement panier de monnaies asiatiques).
- Cette nouvelle structure financière internationale, pour être stable, exige une coopération renforcée tant à l'intérieur des blocs régionaux qu'entre eux.

1.5. Le financement de la croissance mondiale

D'ici à 2025, la croissance mondiale sera plus intensive en capital

L'investissement total dans l'économie mondiale est estimé en moyenne entre 22 % et 23 % du PIB (au taux de change du marché) depuis 1985. Le FMI projette qu'il atteindrait 24-25 % du PIB mondial en 2012 avec une croissance beaucoup plus marquée en Asie. Cette part de l'investissement dans le PIB mondial pourrait être plus élevée encore afin d'assurer la transition énergétique et environnementale nécessaire pour limiter les pressions écologiques sur la croissance et lutter contre le changement climatique (scénarios AIE 2008). Ces investissements imposeront un recours accru au financement privé et une nécessaire diversification des recettes publiques.

Besoins annuels d'investissement dans les infrastructures dans les pays de l'OCDE 2025/30, en milliards de dollars



Source : OCDE, *Infrastructures 2030*, 2007

Feront l'objet d'investissements massifs :

Les infrastructures d'échange (interconnexions électriques, ports de transbordement, nouveaux *hubs* aériens, routes, télécommunications)

- Les investissements annuels pour les télécommunications, les routes, les chemins de fer, l'électricité et l'eau représenteront **2,5 % à 3,5 % du PIB mondial** en moyenne par an **d'ici à 2030** (OCDE), en particulier dans les pays émergents et en développement.

Les infrastructures liées à l'agriculture, à l'énergie et à l'eau

- Selon l'IFPRI, les investissements dans l'irrigation, les routes rurales, l'accès à l'eau potable et la recherche agricole pourraient atteindre entre 25 et 35 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour assurer la satisfaction des besoins alimentaires mondiaux.

La santé et l'éducation

- Selon les projections, pour la zone OCDE dans son ensemble, les dépenses de santé publique et de soins de longue durée, qui se situent actuellement à 6,7 % du PIB, pourraient atteindre entre 10,1 % et 12,8 % d'ici à 2050, tandis que les prestations de retraite pourraient augmenter en moyenne de 3 à 4 points de PIB au cours de la même période.

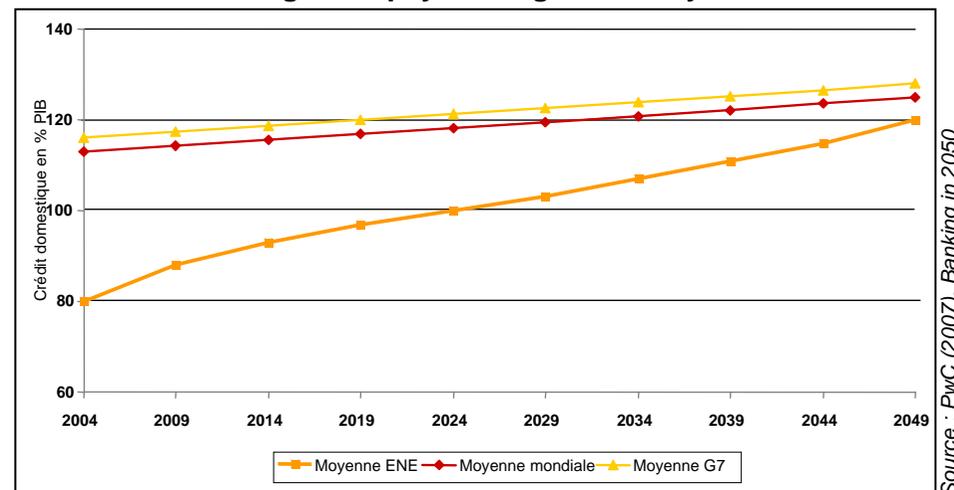
1.5. Le financement de la croissance mondiale

À l'horizon 2025, les liquidités resteront abondantes et les besoins pourront être couverts

Les politiques de libéralisation financière interne et externe menées par les pays émergents devraient contribuer à alimenter la liquidité mondiale à horizon 2025

■ Conséquence du rattrapage, la **modernisation des systèmes bancaires** des pays émergents et des pays en transition (Europe centrale, Asie, Amérique latine, Golfe), qui est déjà entamée (privatisation, restructuration, recapitalisation, mise en place de règles prudentielles), stimulera le crédit au secteur privé. À horizon 2025, le ratio du crédit bancaire accordé au secteur privé par rapport au PIB devrait converger vers la moyenne des économies avancées (G7) – soit 100 % du PIB – dans les pays « émergents – nouveaux émergents » (ENE), tels que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, le Mexique, la Turquie et l'Indonésie (PwC 2007). La croissance des dépôts liée à la hausse des revenus et des prêts bancaires (encore très faibles) entretiendra la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. La crise financière de 2008 pourrait accélérer le processus de réforme. Certains pays surbancaisés (Russie, Émirats arabes unis) devraient connaître un processus de concentration des banques (cf. rachat de la banque de courtage russe Kit Finance par le fonds de pension de Gazprom). D'autres à l'inverse sous-bancaisés, à l'instar de l'Afrique (l'Algérie compte une agence pour 30 000 habitants), développeraient une croissance des dépôts, facilitée par l'innovation technologique, les services bancaires mobiles pouvant toucher 1,4 milliard de personnes d'ici à 2015 (cabinet Dunn et GSMA, 2008). Quant à l'Asie, elle a déjà largement engagé la réforme de son système financier après la crise de 1998-99 (mécanismes de surveillance, réduction des créances douteuses en particulier).

La convergence des niveaux de crédit bancaire dans les grands pays émergents à moyen terme



■ **Le développement des marchés financiers** se poursuivra pour diversifier le financement des entreprises dans les pays émergents et pour y associer les capitaux internationaux. La Bovespa, la bourse de São Paulo, représente déjà 70 % du volume des transactions de l'Amérique latine. Le développement des bourses émergentes suppose néanmoins des améliorations substantielles de leur fonctionnement (maîtrise des risques, autorités de tutelle, protection des investisseurs, ouverture du compte financier) qui sont loin d'être acquises, et des politiques macro-économiques, monétaire et budgétaire, adaptées. Il implique également une concurrence accrue entre places financières émergentes, et avec les places des marchés matures. Sur ce plan, soit les places émergentes parviennent à être suffisamment attractives pour drainer les actifs nationaux ou régionaux, soit la faible profondeur de leurs marchés et leurs carences institutionnelles en font des places risquées laissant le leadership aux places matures.

1.5. Le financement de la croissance mondiale

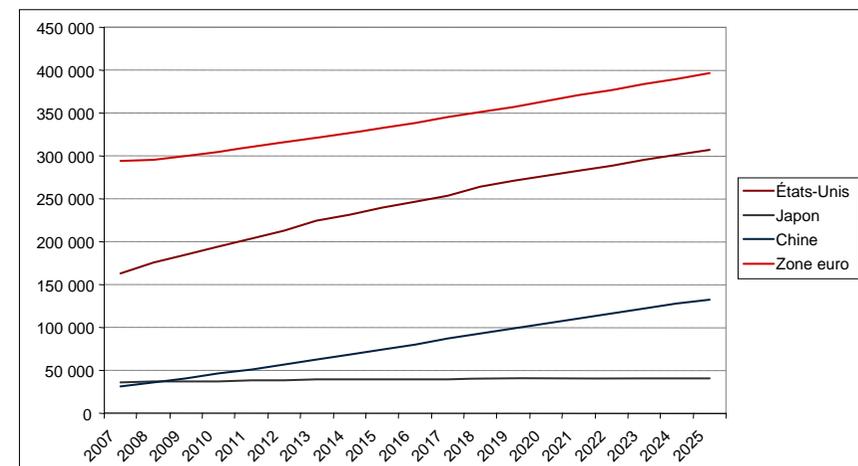
À l'horizon 2025, les flux de capitaux se dirigeront de plus en plus vers l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen-Orient, favorisant l'apparition de nouveaux centres financiers

- **La crise va ralentir l'accroissement des excédents courants en Asie et risque de l'inverser au Moyen-Orient, au moins temporairement.** Selon le FMI, le solde courant des pays émergents d'Asie atteindrait 697 milliards de dollars en 2013 (contre 380 milliards en 2008), et celui du Moyen-Orient 280 milliards de dollars à la même date (contre 439 milliards en 2007). Les fonds souverains, dont le développement accompagne la croissance de ces excédents, pourraient voir également leur croissance modérée sous l'effet de la baisse du prix des matières premières et des stratégies de sortie de crise favorisant un ralentissement de l'endettement américain et une demande intérieure accrue.
- **Les flux d'épargne pourraient se diriger davantage vers les pays émergents**, comme en témoigne d'ores et déjà la multiplication de projets d'investissement de la Chine en Asie mais aussi en Afrique et en Amérique latine (ressources naturelles). Les revenus du pétrole sont aussi de plus en plus fréquemment investis activement à l'étranger, ce qui favorise une interaction croissante entre les marchés émergents eux-mêmes, même si la crise devrait modérer ce mouvement.
- **Le développement des intermédiaires financiers non bancaires** (*private equity, hedge funds*) est intimement corrélé à la volonté des pays d'Asie et du Moyen-Orient d'investir leurs excédents dans toutes les classes d'actifs. La réaction de ces pays à la crise financière sera déterminante sachant que les *hedge funds* qui géraient début 2008 près de 1 500 milliards de dollars ont perdu un tiers de leur valeur en 2009. Le *private equity*, dont la rentabilité est très élevée, ne pesait que pour 700 milliards de dollars d'actifs fin 2006, mais il pourrait constituer un *pool* de liquidité élevé à l'avenir. Malgré le ralentissement de l'offre de crédit qui devrait réduire les effets de levier, ces fonds devraient cependant étendre leur influence sur les marchés.

Au total, à 2025, l'interrelation entre marchés matures et marchés émergents se poursuivra et s'approfondira sur fond de rénovation de la coordination financière mondiale.

- Dans ce contexte, on pourrait assister à une **modification de la géographie des places financières dans le monde**, avec l'affirmation de centres financiers émergents, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, voire en Amérique latine avec un marché intégré autour du Brésil.
- Tandis que le marché des changes resterait concentré à Londres et celui des futures à Chicago, un marché obligataire intégré pourrait se développer en Asie. Cela supposerait cependant un accord entre les pays asiatiques pour concentrer leurs marchés financiers autour d'une place, probablement Shanghai, alors qu'ils sont aujourd'hui très éclatés entre Asie de l'Est et Asie du Sud-Est.

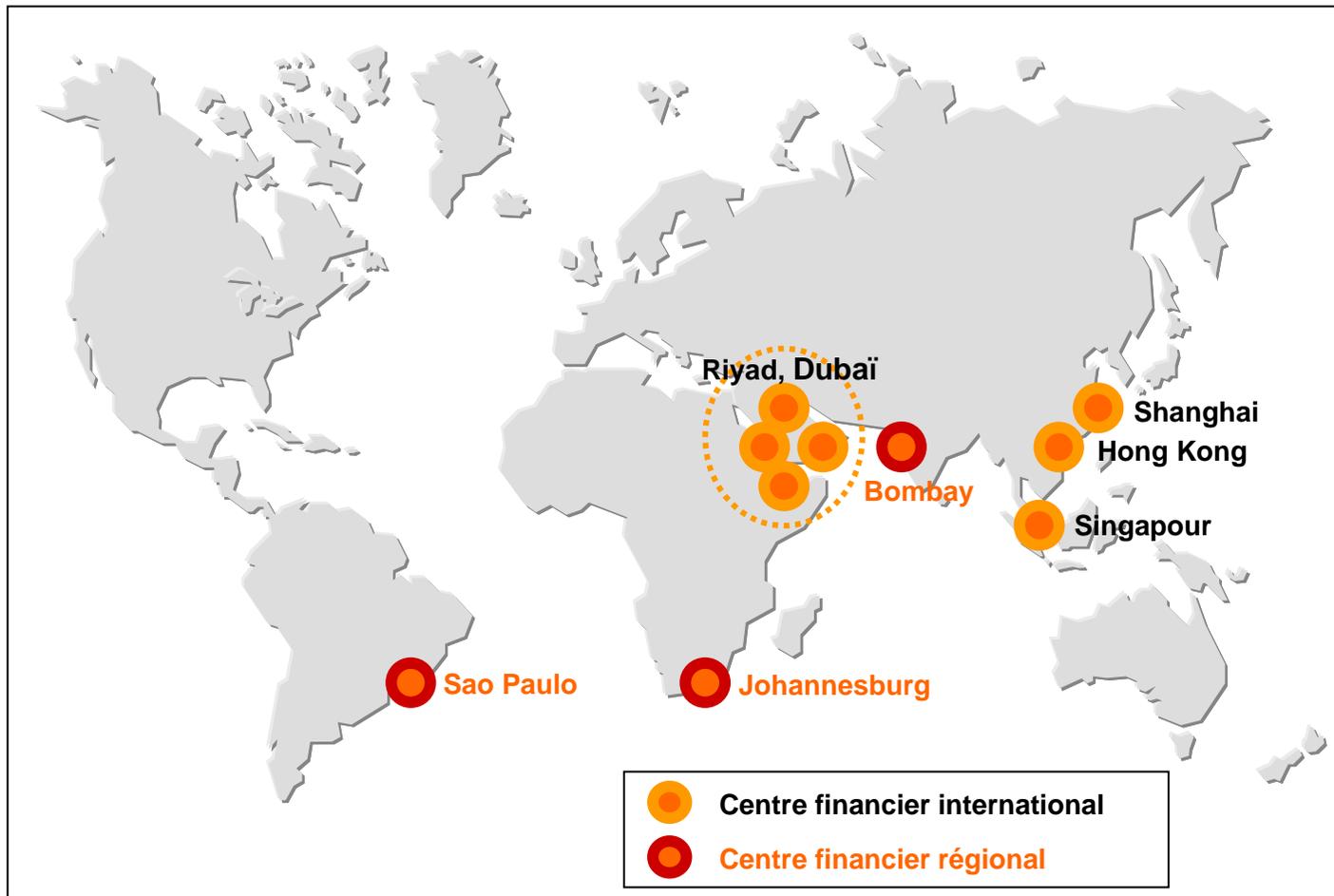
Flux d'IDE sortants 2007-2025, M\$ 2004



Source : CEPII

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Les places financières émergentes en 2025



Sources : carte, atelier de cartographie Sciences Po ; données, McKinsey, Global Financial Centres 2008, Standard & Poor's The World by Numbers: Global Stock Markets Review, décembre 2006

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Les pays de l'OCDE pourraient avoir de plus grandes difficultés qu'aujourd'hui à attirer les capitaux (1/2)

- La montée en puissance, en Chine notamment, d'investissements en capital productif qui incorporent de nouvelles technologies, et d'investissements en R & D afin de poursuivre l'effort d'innovation, permettra d'accroître de manière substantielle la productivité du travail dans les pays émergents et, par suite, d'attirer de nouveaux capitaux.
- Les réformes financières en cours dans les pays émergents (ouverture aux investisseurs étrangers, réduction et transfert des créances douteuses...) et l'obtention d'une efficacité accrue de leurs systèmes financiers amélioreront à la fois la qualité et le rendement de leurs actifs, ce qui devrait diminuer de manière concomitante leur propension à laisser l'intermédiation financière s'opérer à l'étranger.



Les flux de capitaux devraient dans ce cas **s'orienter davantage vers les pays émergents, attestant une résorption des déséquilibres financiers internationaux actuels.**

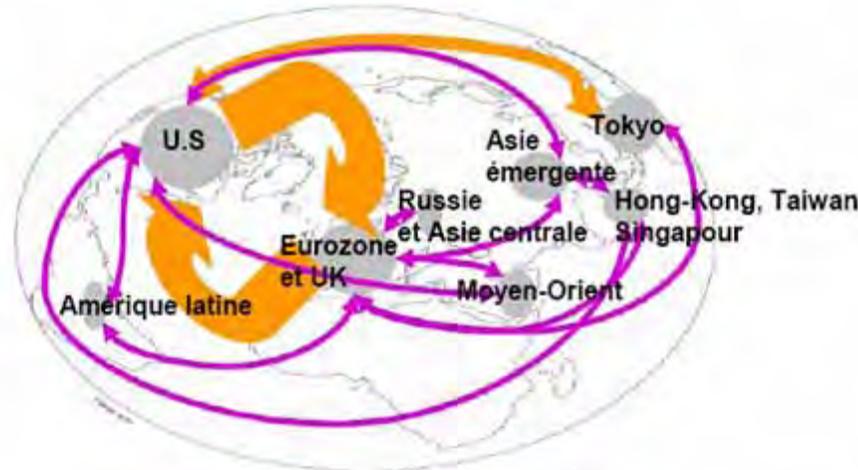
On peut imaginer un scénario dans lequel cette tendance s'accroîtrait à la faveur :

- de la mise en place de systèmes de protection sociale dans les pays émergents, qui conduirait à une baisse des taux d'épargne nationaux, particulièrement en Chine où l'épargne de précaution est importante ;
- d'une hausse durable des taux d'intérêt face à l'augmentation des prix alimentaires et de l'énergie, qui obligerait les économies avancées endettées à consacrer plus de ressources à la charge de la dette, et d'un renchérissement du capital à la suite de la crise de la titrisation, qui réduirait leur croissance potentielle et donc une partie de leur attractivité.

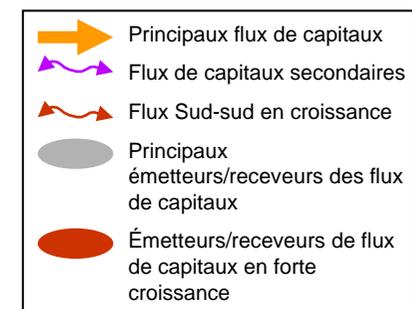
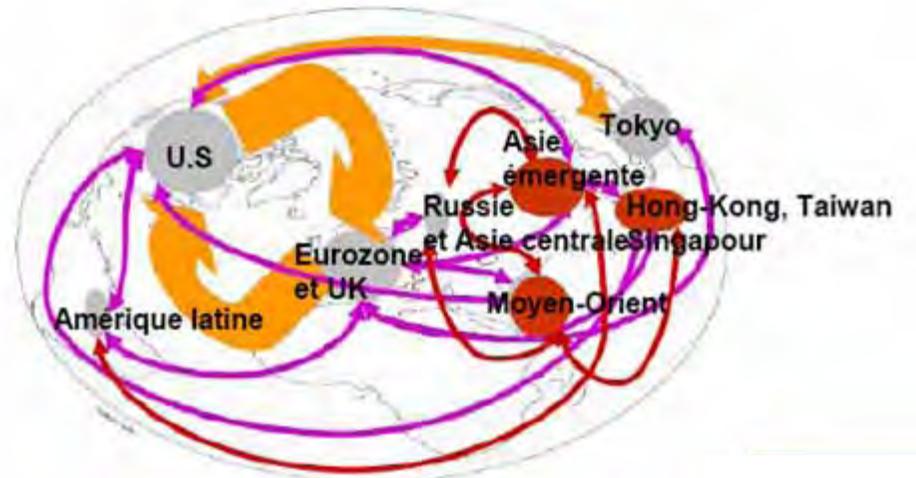
1.5. Le financement de la croissance mondiale

Les pays de l'OCDE pourraient avoir de plus grandes difficultés qu'aujourd'hui à attirer les capitaux (2/2)

Des flux de capitaux essentiellement dirigés vers les économies avancées en 2006...



...conurrencés par la croissance des flux transfrontaliers Sud-sud à 2025



1.5. Le financement de la croissance mondiale

La seconde vague de mondialisation financière pourrait s'accompagner de crises plus fréquentes partout dans le monde

- Si la financiarisation est sans doute un moteur de la mondialisation et d'une croissance soutenue, **l'approfondissement et le développement rapide des marchés financiers partout dans le monde à l'horizon de 2025 pourraient être une source de volatilité accrue**, avec une plus grande occurrence de crises financières dans le monde entier. Si la capacité de résilience des économies avancées ne devrait pas être remise en cause, plusieurs évolutions liées à la seconde vague de mondialisation financière pourraient accélérer les cycles en l'absence de régulations mondiales adaptées :
 - la financiarisation rapide des grands émergents ;
 - la croissance des flux de capitaux transfrontaliers, qui sont les plus volatils et accentuent le caractère pro-cyclique de la mondialisation financière ;
 - le développement des intermédiaires financiers dans toutes les classes d'actifs, qui accroît les risques systémiques.
- En outre, l'exigence de rentabilité très forte, **l'abondance persistante de liquidités et la mise en concurrence des intermédiaires financiers** conduisent à :
 - une utilisation de plus en plus importante du levier d'endettement, avec des risques croissants sur le marché du crédit ;
 - la formation de bulles spéculatives, les investisseurs se dirigeant par « mimétisme » vers les actifs dont les rendements sont les plus élevés ;
 - une exigence de prime de risque élevée et donc des prises de risque élevées ;
 - des pressions croissantes sur les matières premières et alimentaires, qui renforcent les incitations à spéculer sur un marché de rareté.
- **Contrairement à la « grande modération » (des cycles plus courts et moins profonds)** qu'ont connue les économies avancées depuis les années 1980, plusieurs hypothèses invitent à considérer un scénario plus noir, avec un **cycle qui pourrait s'approfondir** et des effets durables sur l'économie réelle venant freiner la croissance potentielle des économies :
 - les institutions financières des pays émergents seront vraisemblablement moins matures que celles des économies avancées à horizon 2025, rendant ces économies moins capables de faire preuve d'une capacité d'ajustement rapide face aux chocs ;
 - certains économistes (notamment l'école autrichienne du cycle économique) estiment qu'une récession serait nécessaire pour assainir les marchés et les placer sur une trajectoire de croissance soutenable en présence d'importants déséquilibres financiers et en période d'inflation. La récession serait la conséquence à la fois normale mais aussi souhaitable des excès des marchés financiers permettant une réallocation plus efficace des ressources.

1.5. Le financement de la croissance mondiale

Une résorption partielle du déficit courant américain est inévitable

Scénario d'une dépréciation brutale du dollar

- Une perte de confiance dans la capacité de l'économie américaine à honorer ses dettes et, par suite, à retourner à l'équilibre, notamment en l'absence d'une hausse du taux d'épargne nationale ou d'un ralentissement significatif des importations, **conduirait les investisseurs étrangers à vendre leurs titres massivement**, ce qui entraînerait une dépréciation accélérée du dollar.
- Dans ce cas, seule une hausse sensible et rapide des taux d'intérêt aux États-Unis serait en mesure d'enrayer la dépréciation du dollar et d'inciter les investisseurs étrangers à acheter de nouveau des titres libellés en dollars.
- L'économie américaine pourrait ainsi être confrontée à des problèmes de financement aigus, notamment pour le budget de l'État, ce qui se traduirait par un **ralentissement prononcé de l'activité économique et une montée du chômage**.

Ces difficultés **pèseraient** à leur tour de manière significative **sur la croissance mondiale**.

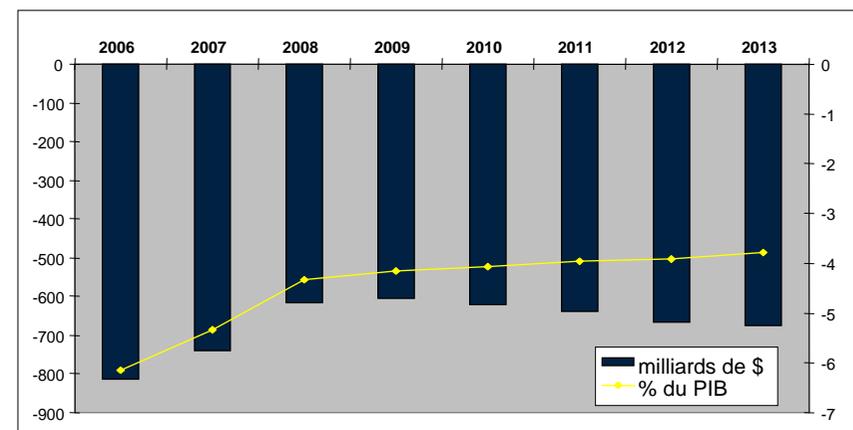
Scénario d'un ajustement progressif de la balance des paiements

- **Les économies ayant accumulé des réserves en dollars**, notamment les pays d'Asie, **ont intérêt à se prémunir contre une appréciation brutale de leur monnaie** face au dollar pour ne pas compromettre leurs exportations.
- Parallèlement, une dépréciation contenue du dollar devrait inciter les investisseurs étrangers à réorienter le recyclage de l'épargne mondiale vers les pays émergents, notamment ceux dont la monnaie se valorise.
- Du côté de l'économie américaine, c'est moins la résorption du déficit de sa balance commerciale que l'amélioration de sa position nette vis-à-vis du reste du monde qui devrait jouer un rôle bénéfique.

- Au plan extérieur, la dépréciation du dollar devrait améliorer, si elle reste contenue, la position nette de l'économie américaine, puisqu'elle dévalorise ses dettes et revalorise ses avoirs, ce qui permet de repousser les pressions inhérentes au retour à l'équilibre de sa balance des paiements.
- Au plan intérieur, la baisse des prix immobiliers et une hausse modérée des taux d'intérêt devraient conduire à une augmentation du taux d'épargne américain et agir par conséquent dans le sens d'un redressement progressif de la balance des paiements.

Dans ces conditions, l'attractivité des États-Unis demeurerait suffisamment forte pour continuer à attirer une quantité élevée de capitaux étrangers, compte tenu d'un taux de croissance de la productivité élevé, du maintien d'un leadership technologique avec une dotation en capital humain et un effort en R & D nettement supérieurs à ceux des émergents.

Compte courant des États-Unis, 2006-2013



Source : FMI, WEO, avril 2008

1.5. Le financement de la croissance mondiale

En 2025, la mise en place d'un système monétaire bipolaire devrait bénéficier à l'Union européenne, mais la compétition entre l'euro et le dollar risque aussi de constituer un facteur d'instabilité

À l'horizon 2025, la suprématie du dollar comme devise clé devrait être révolue, l'euro occupant un rôle comparable au dollar sur la scène internationale.

À moyen terme, dans un contexte institutionnel où les dix nouveaux États membres de la Communauté européenne rejoindraient l'Union monétaire, alors que le Royaume-Uni resterait à l'écart, la part de l'euro dans les réserves de change internationales dépasserait la part du dollar vers 2015. Cependant, les échanges commerciaux demeureraient majoritairement libellés en dollars.

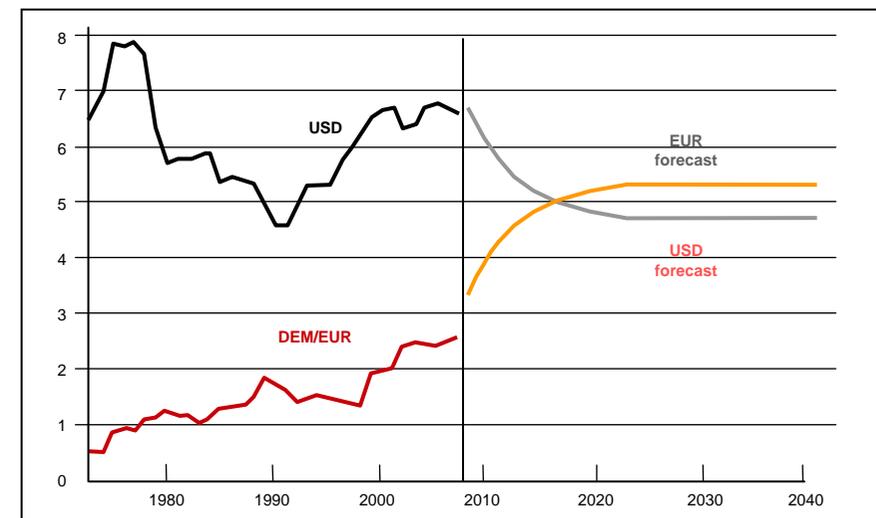
- Selon ce scénario tendanciel, on assisterait à une bipolarisation du système monétaire international, qui mettrait fin à « l'avantage exorbitant » des États-Unis d'être le seul pays à pouvoir s'endetter dans sa propre monnaie.
- En s'endettant et en facturant son commerce en euros, l'Union européenne bénéficierait des « recettes de seigneuriage » inhérentes à une devise clé, tout en transférant les risques de change sur ses partenaires commerciaux.
- Par ailleurs, la possibilité de choisir l'une ou l'autre des deux monnaies représenterait un enjeu géopolitique majeur pour nombre de pays tiers, comme l'a laissé présager récemment la proposition du Venezuela et de l'Iran de libeller les transactions de l'OPEP en euros.

Toutefois, le passage d'un système monétaire unipolaire à un système bipolaire pourrait aussi être à l'origine d'une instabilité accrue du taux de change euro-dollar.

- Dans un contexte de libre circulation des capitaux et de parfaite substituabilité entre les deux monnaies clés, liées par un change flexible, des anticipations de marchés sur des disparités dans les évolutions économiques et monétaires d'une rive à l'autre de l'Atlantique sont susceptibles de susciter des déplacements massifs de capitaux entre les deux zones et, par suite, de provoquer de fortes variations de change entre l'euro et le dollar.
- De plus, l'absence d'un véritable ajustement des monnaies asiatiques par rapport au dollar est de nature à accroître la volatilité de change euro-dollar qui handicape la compétitivité des entreprises européennes.

À plus long terme, la stabilité du système monétaire international serait probablement mieux assurée si un troisième pôle monétaire se constituait en Asie autour du yuan devenu convertible ou d'un panier de monnaies asiatiques.

Part dans les réserves internationales, euro-dollar, 1980-2040



Source : Chinn & Frankel (2008)

1.5. Le financement de la croissance mondiale

La pérennité de la zone euro n'est pas assurée : les enjeux d'une gouvernance économique renforcée

En l'absence d'une forte gouvernance économique de la zone euro, mises à part les contraintes inhérentes au Pacte de stabilité et de croissance, les pays membres peinent à s'ajuster de façon coordonnée aux chocs externes qui les affectent tous. Les disparités de réaction transforment ce qui aurait dû rester un « choc symétrique externe » en un « **choc asymétrique endogène** » qui amplifie et multiplie les difficultés de départ à surmonter. Trois facteurs essentiels confèrent aux chocs externes un caractère asymétrique endogène :

- les écarts dans les régimes d'inflation ont conduit à des **taux d'intérêt réels très différents entre les pays de la zone**, avec des écarts autour de 3 à 4 points ;
- **les déséquilibres des balances des paiements se sont accrus**, avec des déficits qui atteignaient en 2008 plus de 10 points de PIB pour l'Espagne, le Portugal et la Grèce, alors que l'Allemagne enregistre un excédent de 8 points ;
- en présence d'une monnaie commune, **les écarts de compétitivité sur le marché mondial s'accroissent** entre les pays membres.

Face à un tel constat, **trois scénarios** doivent être envisagés.

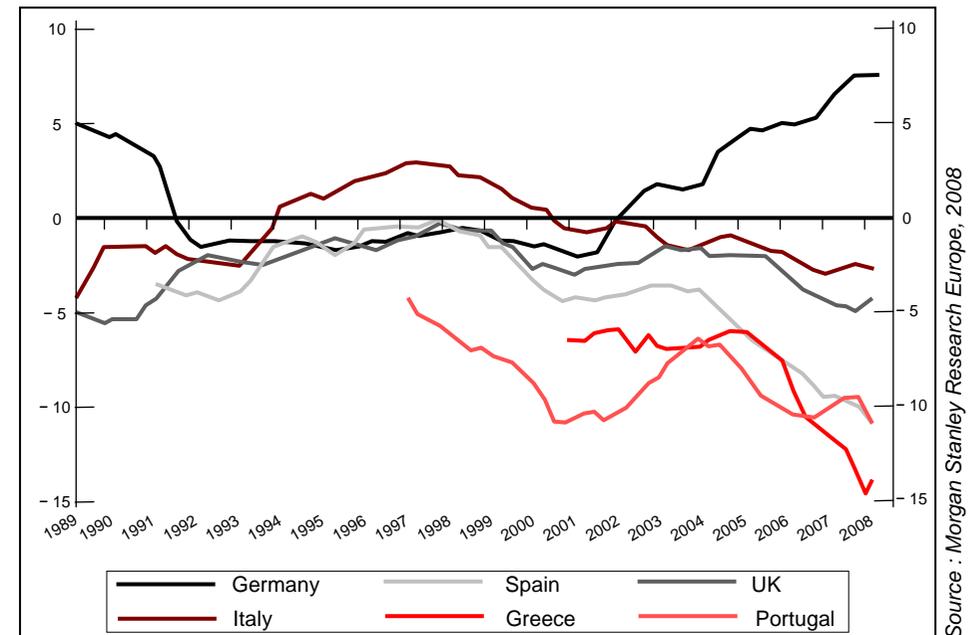
Élargissement de l'euro : l'euro se renforce avec une extension de l'Union monétaire aux PECO, au Danemark et à la Suède, mais sans inclure le Royaume-Uni qui reste à l'écart pour conserver son autonomie monétaire. Parallèlement, la flexibilité des économies s'accroît, ce qui atténue progressivement leurs disparités structurelles.

Contraction : la confrontation des économies européennes à une crise macroéconomique majeure se traduit par une contraction de la zone euro autour d'un nombre restreint d'États qui en forment le noyau dur et qui réussissent à mettre en place une coordination approfondie de leurs politiques économiques.

Éclatement : l'Union monétaire éclate, l'euro disparaît et plusieurs régimes de change sont testés, allant du flottement des parités (ciblage d'inflation) à l'ancrage nominal sur un « nouveau mark ».

En définitive, l'accès de l'euro au statut de devise clé dépendra de la volonté et de la capacité des États membres de l'Union européenne à renforcer la gouvernance économique au plan communautaire, notamment à travers une véritable coordination des politiques économiques et budgétaires.

Déséquilibres des comptes courants dans la zone euro



1.5. Le financement de la croissance mondiale

L'émergence d'un troisième pôle monétaire international autour d'un panier de monnaies asiatiques

En dépit de son poids économique, la région asiatique ne comporte toujours pas de monnaie leader. Le yen est sur le déclin, le yuan n'est pas convertible, et le won reste confiné à un usage restreint. L'ambition de la Chine en la matière n'en demeure pas moins perceptible.

À moyen terme, on assistera à l'apparition d'une monnaie asiatique comme devise clé face à l'euro et au dollar.

- Selon un premier scénario, le yuan devenu convertible s'imposerait comme monnaie clé régionale.
- Selon un second scénario, une unité de compte commune serait adoptée par les différents pays de la région. Des pas significatifs ont déjà été engagés ces dernières années sur la voie d'une intégration monétaire régionale, en particulier avec la négociation d'un accord de swap entre les banques centrales (dit « de Chiang Mai », en 2002) et un projet de panier de monnaies asiatiques ou Asian Currency Unit (ACU).

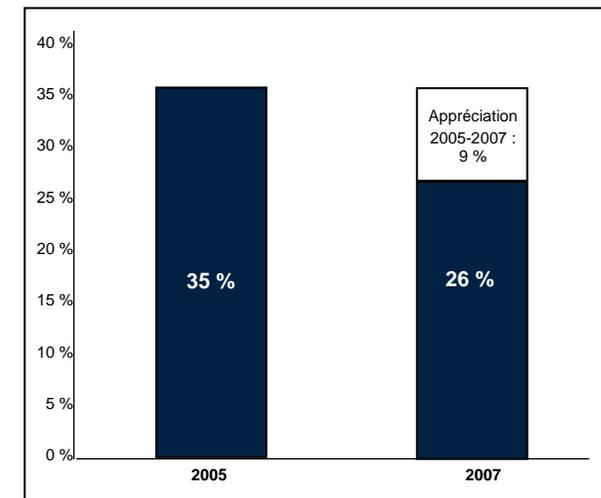
L'hypothèse d'une unité de compte commune en Asie paraît d'autant plus plausible que, parallèlement au développement des flux commerciaux, les flux de capitaux obéissent de plus en plus, eux aussi, à des dynamiques régionales.

Dans ce contexte, l'unité de compte asiatique servirait de base à la mise en place d'une zone de coordination ou d'union monétaire régionale ;

- on devrait assister à une appréciation importante des monnaies asiatiques et notamment du yuan par rapport au dollar sur le marché des changes ;
- cette appréciation serait de nature à soulager les pressions déflationnistes subies actuellement par les pays membres de l'Union européenne.

Compte tenu du poids de chaque grande zone dans le commerce international et dans la fixation des taux de change, **un système monétaire international tripolaire, organisé autour du dollar, de l'euro et d'un panier de monnaies asiatiques, pourrait gagner en stabilité.** Mais encore faut-il que la cohérence qui résultait de l'unicité de la devise clé dans l'ancien système soit suppléée par un renforcement de la coopération entre les trois blocs monétaires et par la mise en place d'institutions internationales de coordination adéquates.

Sous-évaluation du yuan par rapport au dollar



Source : A.. Bénassy-Quéré, S. Béreau et V. Mignon (2007)

Annexe : le modèle MIRAGE

Le modèle MIRAGE

- Modèle d'équilibre général calculable, d'inspiration néo-classique
- Modèle dynamique (2004-2025), multi-pays (agrégation à déterminer parmi 113 pays-régions) et multi-secteurs (agrégation à déterminer parmi 57 secteurs)
- Offre et demande sont équilibrées par un vecteur de prix et la cohérence macroéconomique est assurée par le bouclage du modèle
- La demande finale est modélisée via une fonction LES-CES (incluant ainsi une part de consommation minimale)
- La production est réalisée par une combinaison en parts fixées de la valeur ajoutée (5 facteurs partiellement substituables : travail qualifié et non qualifié, capital, terre et ressources naturelles) et des consommations intermédiaires
- Les options de modélisation :
 - concurrence parfaite ou imparfaite
 - différenciation de la qualité des produits
 - marché du travail dual (Lewis)
 - quotas de production

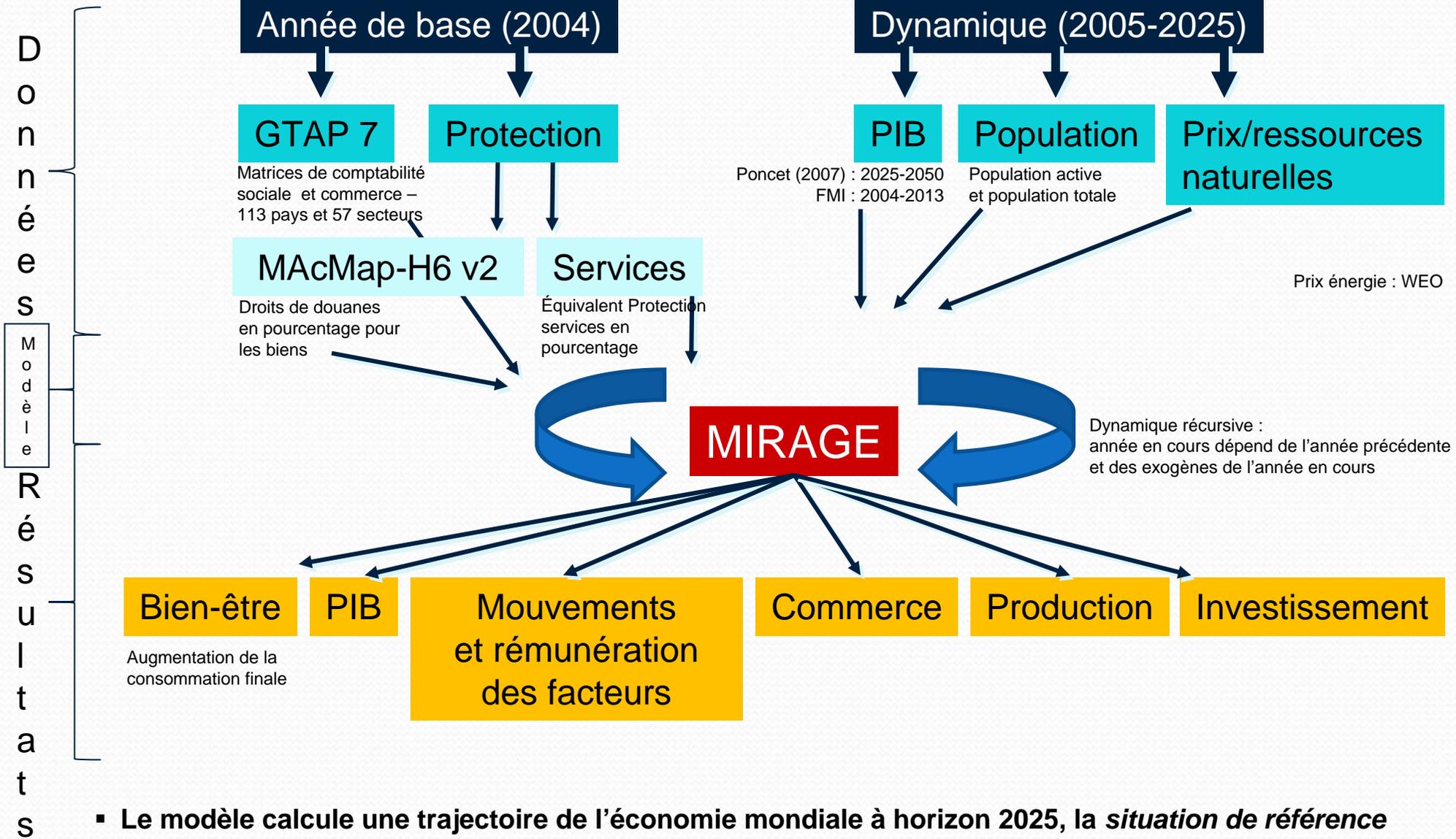
La dynamique est séquentielle et provient de données exogènes :

- PIB (calcul endogène de la PGF)
- population
- prix de l'énergie
- les ressources naturelles

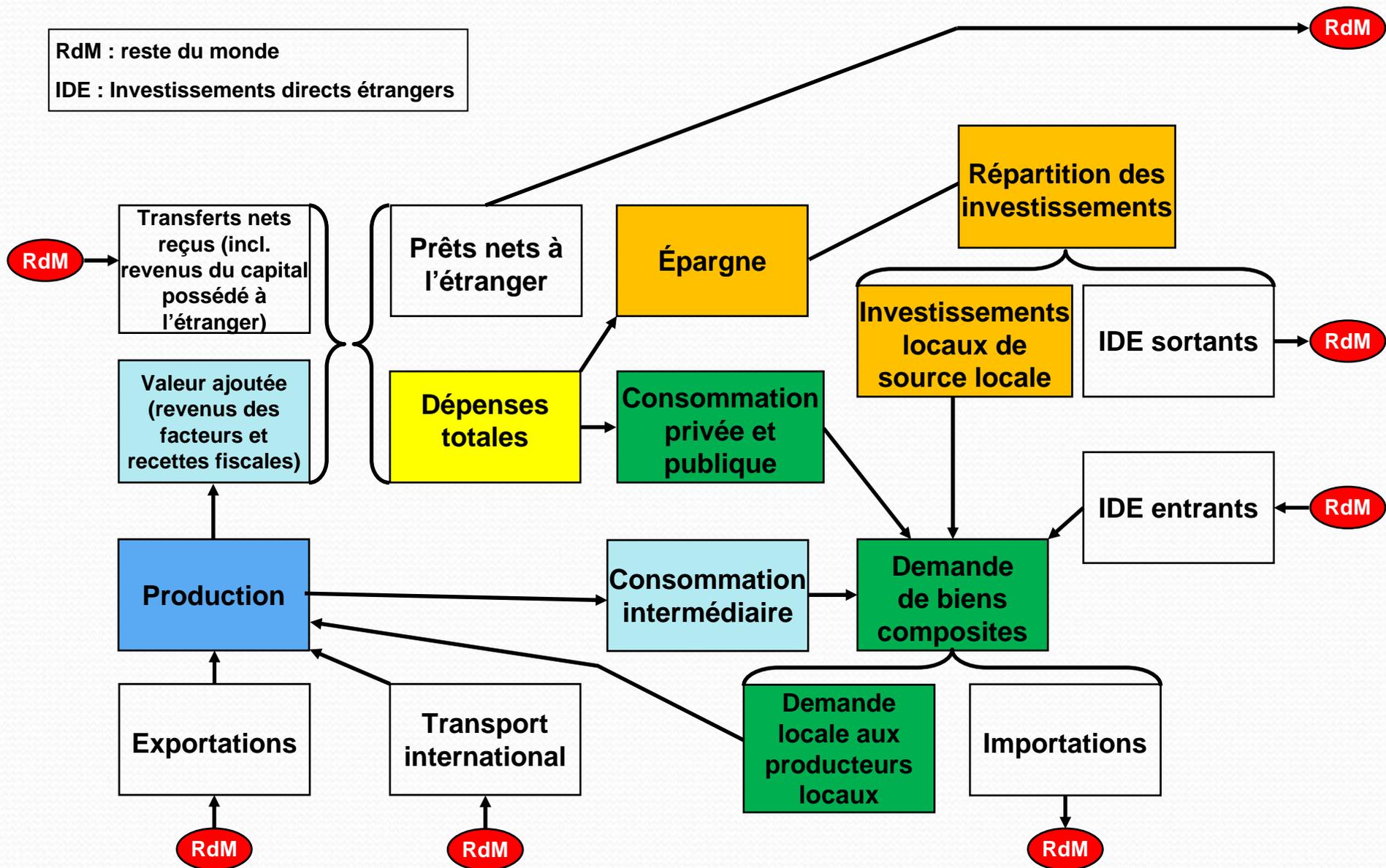
Aspects endogènes de la dynamique :

- l'accumulation du capital est endogène
- la politique commerciale peut être intégrée dans le sentier dynamique

Le calibrage (calcul des paramètres inconnus à l'année de base) concerne l'année 2004



- Le modèle calcule une trajectoire de l'économie mondiale à horizon 2025, la *situation de référence*
- Des *simulations* sont ensuite réalisées (changement de politiques commerciales, modification des hypothèses) et comparées à la situation de référence



Composition du groupe de travail « Europe – Mondialisation »

Président : Lionel Zinsou, Membre du Comité exécutif de PAI Partners

Rapporteuse (Centre d'analyse stratégique) : Cécile Jolly, assistée de Pierre-Édouard Batard, Yves Bertoncini, Thomas Brand, Camille Daubry, Évelyne Douville-Feer, Renaud du Tertre, Céline Mareuge

Modélisation CEPII : Houssein Boumellassa, Yvan Decreux

Membres :

- Agnès Bénassy-Quéré, Directrice du CEPII
- Valérie Bernis, Directeur général adjoint, en charge des communications et du développement durable, Groupe GDF/Suez
- Eric Chaney, Chief Economist, Groupe Axa
- Laurent Cohen-Tanugi, Avocat
- Gérard-François Dumont, Démographe, Professeur à l'université de Paris IV-Sorbonne, Institut de Géographie
- Mercedes Erra, Présidente exécutive, Euro RSCG Monde
- Éric Hazan, Directeur associé, McKinsey
- Stéphane Le Moing, Chef du Service des relations européennes et internationales, ministère de l'Agriculture et de la Pêche
- Pierre Lévy, Directeur du Centre d'analyse et de prévision, ministère des Affaires étrangères
- Emmanuel Mermet, Secrétaire confédéral, CFDT
- Thierry Moulouquet, Directeur général adjoint, Groupe Renault
- Stéphane Pallez, Directeur financier délégué, France Télécom
- Olivier Pastré, Professeur d'économie à l'université de Paris VIII
- Dominique Plihon, Professeur d'économie à l'université Paris XIII
- Marie-Suzie Pungier, Secrétaire confédérale, CGT-FO
- Javier Santiso, Directeur du Centre de développement de l'OCDE
- Michel Serra, Managing Director France, Alstom-transport
- Anne-Claire Taittinger, WEFCOS
- Serge Telle, Ambassadeur pour le partenariat euro-méditerranéen, ministère des Affaires étrangères
- Nathalie Tellier, UNAF
- Laurent Vigier, Responsable des affaires internationales, Caisse des Dépôts et Consignations
- Michel Zajac, MEDEF
- Sophie Zafari, FSU

Composition du groupe de travail « Europe – Mondialisation »

Auditions, contributions :

- Hassan Abouyoub, Ambassadeur du Maroc sur les questions de sécurité
- Rolando Avendano, Centre de développement de l'OCDE
- Hélène Baudchon, Économiste au Crédit agricole
- Jean Bergougnoux, Président du groupe Ressources rares de *France 2025*
- Dominique Bureau, Directeur DAEI – Secrétariat général MEEDDAT
- Jean-Raphaël Chaponnière, Économiste au Département Asie de l'Agence française de développement
- Yves Chassard, Chef du département Emploi, Travail, Formation du Centre d'analyse stratégique
- Mathieu Crozet, Professeur à l'université de Reims, Conseiller scientifique CEPII
- Jeff Dayton-Johnson, Chef du bureau Amérique latine-Caraïbes, Centre de développement de l'OCDE
- André Decoster, Professeur d'économie à la Katholieke Universiteit Leuven
- Philippe Hugon, Professeur émérite d'économie, université Paris X Nanterre
- Fabienne Ilzkovitz, Université libre de Bruxelles ICHEC, Commission européenne (DG ECFIN)
- Françoise Lemoine, Économiste senior au CEPII
- Jean-Hervé Lorenzi, Professeur à l'université de Paris Dauphine, membre du CAE
- Alejandro Neut, Centre de développement de l'OCDE
- Olivier Passet, Chef du département des Affaires économiques et financières du Centre d'analyse stratégique
- Jean-Pierre Patat, ancien Directeur général de la Banque de France, Conseiller CEPII
- Alix de Saint-Vaulry, Économiste CEPII
- Clément Schaff, Centre d'analyse stratégique
- Gérard Wild, Conseiller du directeur, CEPII

